20150|B
L.Lxvi.
19|d

Mais il a cru devoir sacrifier dérations particulières à l'amo public et de la vérité.

by G.B.
Dapping.

L'approbation générale qu nue les deux premières éditi gagé l'auteur à publier la troi doutant pas que les amis de ne continuent à donner à se ments toute l'attention néces

On a comparé les prétendu de la vaccine avec ceux de l'i éprouvés par une *longue* exp les conclusions tirées de ce pa un appel solennel, non au mais à la raison et au jugem ceux qui sont capables de ré espère que les faits authenti futables que l'on citera, n plus de doute à tout homm L'énumération de plus de ci particuliers, prouvera suffis non seulement la vaccine n'e préservatif contre la petite-v encore qu'elle amène avec e

IV. a. 87

LA VACCINE

COMBATTUE DANS LE PAYS

OU ELLE A PRIS NAISSANCE.

LA VACCINE

COMBATTUE DANS LE PAYS

OU LUE A PARIS, NAISSANCE

N°1.

Frontispice

Effets de la Vaccine

Sur un Jeune Garçon

Voyez Page 92 N°56.

LA VACCINE

COMBATTUE DANS LE PAYS

OU ELLE A PRIS NAISSANCE,

OU

TRADUCTION DE TROIS OUVRAGES ANGLAIS;

SAVOIR:

1°. De l'inefficacité et des dangers de la Vaccine; ouvrage dans lequel sont rapportés plus de cinq cents accidents; suivi d'un Mode de Traitement pour les maladies causées par la Vaccine. Traduit sur la 3e. édition du docteur William Rowley, auteur de la *Médecine universelle*, membre de l'université d'Oxford, du collège royal de médecine, et professeur, etc.

2°. Discussion historique et critique sur la Vaccine, par le docteur Moseley, médecin de l'hôpital militaire de Chelsea, membre du collège de médecine de Londres, auteur d'un *Traité sur les Maladies tropiques*; suivi des Rapports faits au comité de la chambre des communes, par plusieurs Médecins et Chirurgiens, concernant la Vaccine.

3°. Observations sur l'Inoculation variolique, tendant à prouver qu'elle est plus salutaire pour le genre humain que la Vaccination; par R. Squirrel, docteur en médecine, ancien pharmacien à l'hôpital de la petite-vérole et d'inoculation.

AVEC DEUX GRAVURES COLORIÉES.

A PARIS,

CHEZ GIGUET ET MICHAUD, IMPRIM.-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

M. DCCC. VII.

Verwijderd K. B.

Koninklijke Bibliotheek te 's-Gravenhage

42600

OEPPING

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

En Angleterre, tous les genres d'innovations, de projets, de découvertes vraies ou prétendues, sont très facilement admis et récompensés ; quand même l'auteur n'aurait point atteint le but qu'il s'est proposé, on lui tient compte des efforts qu'il a faits ; et si de dix concurrents, un seul fait connaître quelque chose d'utile, la nation et le gouvernement se croient assez indemnisés ; mais s'ils se montrent faciles au premier abord, ils n'en sont pas moins scrupuleux observateurs dans l'examen

qu'ils font ensuite des objets qui paraissent offrir quelqu'avantage ; c'est alors qu'ils prononcent avec cette fermeté et cette liberté que leur donne le caractère national. Il me paraît que c'est de cette manière que la vaccine a été pratiquée, récompensée, et aujourd'hui désapprouvée par la majorité de la nation et des savants. Au moins ne pourra-t-on pas disconvenir que jamais l'enthousiasme pour ce nouveau genre d'inoculation n'a été en Angleterre au degré que nous l'avons vu en France : ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé dans ce pays plusieurs médecins éclairés qui aient résisté à ce torrent qui voulait entraîner toutes les opinions ; mais les partisans de la vaccine prononçaient anathême contre ceux qui présentaient la moindre résistance, et leurs voix ont été étouffées : les récompenses ont été pour les uns, et le mépris pour les

autres. Sans vouloir m'immiscer dans une aussi grande discussion, qui intéresse toute l'espèce humaine, je me bornerai modestement à mes fonctions de fidèle traducteur de trois ouvrages anglais faits par des praticiens respectables, aussi recommandables par leur science que par leur probité. La difficulté de communiquer avec l'Angleterre est cause que je n'ai pu parler d'autres ouvrages qu'on a encore publiés contre la vaccine ; mais je pense que ceux que je présente au public suffiront pour l'éclairer dans une affaire qui l'intéresse si éminemment. N'ayant l'honneur d'appartenir à aucune partie de l'art de guérir, je serai absolument neutre dans cette discussion ; mais je formerai, avec les personnes sensées de tous les pays, des vœux bien ardents pour qu'on examine cet objet sans partialité et sans prévention, afin de s'as-

surer si la nouvelle inoculation est préférable à l'ancienne, et si ce qu'on nous offre est un préservatif bienfaisant ou un poison funeste. La lecture de cet ouvrage contribuera, je pense, à résoudre ce problême.

DE L'INEFFICACITÉ

ET DES DANGERS

DE LA VACCINE.

Ouvrage dans lequel sont rapportés plus de cinq cents accidents ; suivi d'un Mode de traitement pour les Maladies causées par la Vaccine.

Traduit sur la 3e. édition du docteur William Rowley, auteur de la *Médecine universelle*, membre de l'université d'Oxford, du collège royal de médecine, et professeur, etc.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DE L'ÉDITEUR

DU DOCTEUR ROWLEY.

Depuis long-temps le docteur Rowley se livrait à la recherche de la vérité, tant dans la pratique que dans la théorie de l'art de guérir; il réfutait en même-temps les erreurs qui se sont introduites dans l'une et l'autre parties. La découverte de la vaccine devait nécessairement fournir une nouvelle carrière aux méditations de ce grand médecin. Il ne tarda pas à reconnaître les effets funestes de cette nouvelle inoculation; cependant il avait de la répugnance à traiter cette matière, parce qu'il se voyait obligé de combattre les opinions de plusieurs de ses amis intimes, dont quelques-uns jouissent de la plus grande réputation,

tant par leur savoir que par leur probité. Mais il a cru devoir sacrifier ces considérations particulières à l'amour du bien public et de la vérité.

L'approbation générale qu'ont obtenue les deux premières éditions, a engagé l'auteur à publier la troisième, ne doutant pas que les amis de l'humanité ne continuent à donner à ses raisonnements toute l'attention nécessaire.

On a comparé les prétendus avantages de la vaccine avec ceux de l'inoculation, éprouvés par une *longue* expérience; et les conclusions tirées de ce parallèle sont un appel solennel, non aux passions, mais à la raison et au jugement de tous ceux qui sont capables de réflexions. On espère que les faits authentiques et irréfutables que l'on citera, ne laisseront plus de doute à tout homme impartial. L'énumération de plus de cinq cents cas particuliers, prouvera suffisamment que non seulement la vaccine n'est point un préservatif contre la petite-vérole, mais encore qu'elle amène avec elle plusieurs

maladies dégoûtantes. Ces nombreux accidents inspireront peut-être un peu de circonspection aux partisans de cette singulière découverte ; et les médecins qui s'en sont déclarés les apôtres, mettront peut-être plus de réserve dans leur zèle à provoquer une vaccination générale, sous prétexte d'*exterminer* la petite-vérole ; l'auteur prouvera combien cet espoir est chimérique.

Dans la 3e. édition anglaise, on a inséré plusieurs observations récentes sur les inconvénients de la vaccine. Chaque jour fournit quelques preuves de son insuffisance et accélère son discrédit, quelques efforts que ses partisans fassent pour soutenir leur système. Cet étrange procédé doit avoir un terme, et il est temps d'en mettre un à ses dangereux résultats.

Dans un ouvrage où l'on discute une matière importante, où la vérité est librement recherchée, il est de la plus grande nécessité d'établir des faits, afin

de prévenir toute contestation (1). Des motifs de délicatesse, le désir d'être im-

(1) On nous a quelquefois opposé que beaucoup de personnes vaccinaient sans être initiées dans les mystères de la vaccination. Il faut avouer que ces prétendues difficultés à connaître la manière de vacciner ne sont utiles qu'à quelques personnes qui prétendent être dans le secret : ce qui ne peut être généralement pratiqué n'est pas généralement utile. Si cependant on parvient à prouver clairement que ces fameux chefs se trompent dans leur jugement, et que les observations recueillies dans les divers quartiers de Londres démontrent l'égarement des premiers inventeurs de la vaccination, et son insuffisance comme préservatif de la petite-vérole, que doit-on attendre du reste de la faculté, dont les chefs distingués prétendent qu'ils ne sont pas assez profondément initiés dans les secrets de la vaccination? La prétention aux secrets de la science, que les grands vaccinateurs se disputent entr'eux, est déjà une véritable objection contre leur secret, et suffit pour exciter la défiance même des personnes les moins instruites. Mais ceux qui ont de l'instruction et qui sont accoutumés à réfléchir, ne peuvent que désapprouver la vaccination, quand même elle ne présenterait pas d'autres inconvénients ; mais les maux nombreux résultant immédiatement de la vaccine, doivent en bannir à jamais l'usage. On jugera par les

partial, la crainte enfin de nuire à la réputation de médecins respectables, avaient engagé l'auteur, dans la première édition, à supprimer les noms des individus qui avaient éprouvé des accidents ou été victimes de ce virus animal. Les journaux lui en ont fait des reproches amers; au lieu de combattre les faits qu'on avançait, en prouvant les avantages de la vaccine, ils ont employé contre l'auteur la calomnie et la fausseté, dans des articles dont quelques-uns sont anonymes, et plusieurs autres écrivains connus. Il serait aussi inutile de les réfuter qu'impossible de ressusciter toutes les personnes mortes de la vaccine, ou de remédier à tous les accidents qu'elle a déjà causés.

Que doit-on espérer des personnes d'un rang inférieur, si les chefs des éta-

---

tristes exemples qu'on citera dans cet ouvrage, si de bonne foi la vaccine peut être regardée comme utile au genre humain.

blissements de la vaccine restent aveuglés, malgré l'évidence des faits. L'auteur doit cependant convenir qu'il respecte personnellement plusieurs vaccinateurs, et qu'il espère conserver leur amitié, nonobstant l'intention qu'il a de prouver que la vaccination est un procédé destructeur et tendant à infecter l'humanité de plusieurs maladies nouvelles, étrangères à notre espèce. Les efforts que font plusieurs d'entr'eux pour exterminer la petite-vérole, seront toujours infructueux d'après la nature des choses, et ceux qui pensent autrement se montrent plus crédules ou plus enthousiastes que circonspects. On voit souvent dans le cours de la vie que la crédulité et l'enthousiasme conduisent à l'erreur; ceci devrait humilier la vanité, détruire l'opiniâtreté, et faire naître une raisonnable circonspection pour l'avenir. On laisse à en faire l'application à la nouvelle découverte de la vaccine.

Quelque nécessaire qu'il soit de pro-

duire des témoignages publics sur plusieurs faits remarquables, le médecin est souvent forcé de garder le silence; il a donc fallu, excepté dans les cas généralement connus, taire les noms de beaucoup de personnes. Il n'aurait été ni prudent, ni délicat, de faire connaître au public tous ceux qui, par suite de la vaccine, ont été attaqués de la gale, d'ulcères ou d'autres *maladies vaccinales*; leur infortune pourrait dépendre d'une pareille imprudence. Qui voudrait, par exemple, s'unissant avec une de ces personnes, courir le risque de propager dans sa descendance une maladie imprégnée d'un virus animal étranger à notre espèce (1)? D'un autre côté, il faut que les preuves qui constatent les défauts de la vaccine soient citées et examinées sans

(1) Dans plusieurs familles de médecins, la petite-vérole est survenue après la vaccination; mais sur la demande des membres de ces familles, l'auteur garde le silence sur leurs noms.

préjugé et sans aigreur (1). Attribuons à la vaccination seule les calamités qu'elle a versées sur la société, *et respectons ceux qui les ont prévues et qui en ont averti le public.*

Il est peu honorable pour la vaccination que ses premiers prôneurs gardent aujourd'hui le silence, tandis qu'on voit se mettre en avant des disciples ignorants ou des fanatiques, qui, par de misérables écrits, contribuent encore à faire écrouler l'échafaudage que leurs maîtres ont élevé à si grands frais. Apôtres maladroits ! Pourquoi ceux qui d'abord ont prôné la *divine vaccination de Jenner*, ne viennent-ils

(1) La protection que des personnes de haut rang se sont plues à accorder à la propagation de la vaccine, ne prouve rien; car, que sait la noblesse en fait de médecine ? La Faculté même a été dupe de sa crédulité; et maintenant que la vérité a éclairé les esprits, il y a plusieurs de ses membres qui désireraient pouvoir rétracter leur première opinion ; mais l'orgueil enfante presque toujours l'opiniâtreté, surtout dans une mauvaise cause.

pas en masse nous déclarer qu'ils sont plus que jamais pénétrés de ses avantages, de son infaillibilité et de sa vertu préservatrice contre la petite-vérole? Que soixante-quinze accidents produits par la vaccine n'ont point été funestes, et que personne, après avoir été vacciné, n'a eu la petite-vérole? Pourquoi? Parce qu'ils savent bien ou qu'ils doivent bien savoir que les antagonistes de la vaccine ont à leur opposer des faits irrécusables.

La première édition de ces recherches contenait 218 faits, la seconde 440, et celle-ci en contient jusqu'à 500, qui tous attestent, ou l'inutilité de ce préservatif contre la petite-vérole, ou les fâcheuses maladies qui peuvent en être la suite, telles que pustules, gale, ulcères, etc., ou d'autres maladies particulières aux quadrupèdes. C'est par des faits et non par de vaines déclamations, que nous montrerons comment la vaccine, sous certaines modifications, est toujours empreinte d'une matière infecte, semblable

à celle provenant des pieds malades des chevaux, laquelle peut aussi produire des accidents pareils, tels que les abcès ou les scrophules, etc. etc. On ne sait point encore à quelle époque *le poison vaccinal* n'exercera plus ses effets destructeurs dans le corps humain ; tout ce que l'on sait, c'est qu'il reste caché dans la constitution, semblable au virus vénérien, pendant des mois et même des années, et qu'il fait comme ce dernier une éruption subite, en couvrant tout le corps de plaies et d'ulcères. La maladie d'un enfant de Wolley, le dernier cas cité dans cette édition, en fournit malheureusement une preuve évidente ; il fut exposé publiquement, dans le mois d'octobre 1805, devant un grand nombre d'auditeurs à Londres ; quoiqu'à cette époque l'aspect de ce malheureux vacciné, couvert jusqu'à la figure d'ulcères purulents, d'une gale considérable et d'une matière sortant de ses oreilles, qui révoltait tous les spec-

tateurs, on ne prévoyait pas encore son sort affreux. Au commencement de janvier suivant, la petite-vérole étant dans le voisinage, cet infortuné ne tarda pas à en être attaqué de la manière la plus alarmante ; il fut couvert de taches noirâtres mêlées de pourpre et d'autres symptômes de putridité. Voici comment s'exprime à ce sujet le docteur Rowley : « J'allai le » voir dimanche soir, 5 janvier 1806, » accompagné de M. Hyde, mon esti- » mable ami, et associé de M. Wood, » tous deux apothicaires distingués ; je » trouvai dans l'appartement du malade » le docteur Thornton, zélé partisan de » la vaccine ; il avait soutenu opiniâtré- » ment, comme je peux le prouver par » ses lettres, qu'il était en état de réfuter » tous les cas cités par MM. Moseley, » Lipscomb, Goldson et autres méde- » cins fameux, ainsi que ceux rapportés » dans mon ouvrage. Il est vrai qu'alors » je n'en avais pas encore 500 à citer, » comme aujourd'hui. Mais comment se

» fier à un homme qui s'engage à réfuter » ce qu'il n'a point examiné ? M. Thorn- » ton fut donc témoin de ces tristes ac- » cidents, et d'une petite-vérole très ma- » ligne survenue après la vaccination. Je » prouvai à toutes les personnes présentes » les dangers évidents de ce procédé. » L'enfant mourut deux jours après dans un état de putréfaction.

En exposant la vérité sans le moindre déguisement, l'auteur s'expose peut-être à de nouvelles calomnies ; mais il attend que la fureur des partisans de la vaccine se soit ralentie pour être jugé avec calme et impartialité. Les spécieux arguments dont les vaccinateurs veulent couvrir les mauvais succès et les suites funestes de leur découverte, ne font qu'assurer un triomphe durable à l'*ancienne* inoculation, et fera rejeter la nouvelle. On peut maintenant faire des recherches ultérieures sans perdre du temps ; et certes ce n'est que l'amour de la vérité et le désir de remplir les devoirs de sa profes-

sion, qui ont pu engager l'auteur, comme on l'a dit, à écrire aussi librement sur cet objet important. Il serait à désirer que tous les partisans de l'une ou l'autre manière d'inoculer fissent sans prévention des recherches, en évitant toute discussion qui pourrait altérer les faits; mais gagner et flatter les malheureuses victimes de la vaccination, nier des faits avérés, ce n'est point agir avec la dignité que doivent observer les personnes qui exercent l'art de guérir, et ces manœuvres ne peuvent que tourner à leur honte.

Les deux gravures de cet ouvrage représentent un garçon et une fille vaccinés (*Cowpoxed Ox-faced*), avec les maladies qui en sont résultées, telles que gale, écrouelles, abcès et autres ulcères propres aux animaux (1). Avant la dé-

(1) *Note du docteur Rowley.*

J'ai détaillé tous ces accidents dans mon Cours de médecine devant un nombreux auditoire, dont le principe est d'exclure les faux systèmes.

M. Moseley, qui le premier découvrit les erreurs du

couverte de la vaccination, tous ces désastres étaient inconnus dans beaucoup de familles ; aujourd'hui ils sont le fléau de toutes les parties du royaume. De nombreux exemples ne confirment que trop cette triste vérité, et il faudrait être plus que fanatique pour fermer les yeux à l'évidence et à la raison. Pour déguiser ces accidents, plusieurs ont soutenu aux pa-

---

système de la vaccine, vit l'enfant dont je viens de parler dans cet état. Il observa que le visage de l'enfant paraissait se transformer et prendre en quelque sorte la forme d'une tête de vache; il ajouta qu'il avait remarqué des contorsions semblables dans la race africaine, où les hommes, en certaines maladies, prenaient la figure d'un animal. (Voyez ses *Medical Tracts*, 2e. édition, page 188.) Un exemple d'une gale vaccinale m'a été fourni par M. Gaunt, chirurgien, de deux enfants qui avaient été vaccinés à l'institution de Broad-street, deux ans auparavant; ils avaient été traités comme ayant la simple gale; cependant l'apothicaire qui les soignait aurait dû distinguer leur maladie de la gale commune, que nous guérissons à l'infirmerie de Mary-le-Bone en peu de jours. L'enfant de M. Colby, celui de M. Mayar et autres qui ont été vaccinés, souffrent de la même maladie, comme on me l'a rapporté.

rents que c'était un vice vénérien ; mais on sait que les scrophules n'ont point de part à cette maladie. Quant à la vertu préservative de la vaccine contre la petite-vérole, il y a tant d'exemples d'enfants depuis deux mois jusqu'à six ans, qui, après avoir été vaccinés et ayant les cicatrices aux deux bras, ont eu la petite-vérole, que l'on doit abandonner cet espoir chimérique, d'autant plus que les partisans de la vaccine ne peuvent pas nous dire en quoi consiste, à proprement parler, cette sûreté contre la petite-vérole (1).

---

(1) *Note du docteur Rowley.*

Cette objection contre la vaccine fut faite par le docteur de Moseley en 1798, dès l'origine de cette découverte. (Voyez son *Traité sur la Vaccine*, 2e. édition, page 9.) Les faits rapportés dans cet ouvrage confirment l'opinion du docteur. Parmi toutes les voix consultantes au comité de la chambre des communes, il n'y en eut que trois qui opinèrent d'une manière opposée, M. Moseley, M. Birch, habile chirurgien de l'hôpital St.-Thomas, et moi. Sans avoir eu une conversation sur ce sujet, nous

Déplorons donc le zèle funeste et la barbarie tyrannique avec laquelle on veut persuader à l'humanité de se charger de maladies particulières aux animaux, et les communiquer à de malheureux enfants, souvent même sans le consentement des parents, comme si ceux-ci n'avaient pas assez de pouvoir sur leurs enfants, ou comme s'ils avaient le droit d'ajouter encore à la somme des maux qui accablent l'humanité. Comment la loi peut-elle garder le silence sur un objet aussi important ? Si les parents exigent que leurs enfants soient inoculés d'après la méthode ordinaire, et que le praticien, sans égard à la confiance qu'on lui accorde, emploie la vaccine, n'est-il pas bien coupable, si la petite-vérole vient ensuite donner la mort aux mal-

---

n'eûmes tous les trois qu'une même opinion ; nous doutâmes du succès de la vaccine, et nous pensâmes qu'il fallait un certain laps de temps pour prononcer sur l'utilité de cette découverte : *le temps* a bien prouvé que notre opinion était fondée.

heureux vaccinés? Les malheurs récemment arrivés rendent ces questions nécessaires et importantes. Par l'inoculation ordinaire, la petite-vérole se communique sans accidents de l'homme à l'homme; la vaccine est une maladie *animale impure*, et qui par conséquent produit des résultats bien différents.

On prétend encore ridiculement que les accidents de la vaccine sont extrêmement rares, et qu'ils sont dans le rapport de un à mille, et on a soin de cacher et de couvrir sous d'autres noms la gale, les écrouelles, les ulcères, fruits de la vaccine. Mais qui peut dire ce qui arrivera au bout de soixante ou quatre-vingts ans, et combien de personnes vaccinées seront victimes de la petite-vérole? On craint la contagion; mais exerce-t-elle toujours ses ravages dans le monde, et n'y a-t-il pas un grand nombre de personnes qui jamais n'ont la petite-vérole, à moins que le hasard ne les conduise dans une atmosphère imprégnée d'air

variolique. Pour établir des calculs avec quelque certitude, il faudrait attendre encore un siècle : on ne doit jamais avancer de choses que l'on ne peut pas prouver. Louis XV, roi de France, eut la petite-vérole naturellement dans sa soixante-cinquième année, et il mourut dans un état de putridité et de malignité. Peut-être aurait-il été sauvé, si les médecins français eussent adopté le système antisceptique à la place du système antiphlogistique salin, qui occasionne ordinairement la destruction, et conduit des milliers de personnes au tombeau.

La vérité seule est, disons-le encore une fois, l'objet de ces recherches (1).

(1) On peut juger de l'ignorance des hommes en proportion de leur crédulité. Avant de prononcer sur la sagesse ou la folie de quelqu'un, examinez si c'est un homme doué d'imagination ou de quelque talent, si c'est un homme qui ait une opinion à lui, ou s'il est esclave des préjugés, ou enfin s'il a un vrai caractère d'homme, ne s'attachant qu'à la pure vérité. Il n'est pas difficile à ceux qui connaissent les limites de l'entendement humain, de découvrir la force ou la faiblesse des esprits. Il y a deux

Si messieurs les vaccinateurs se consolent parce qu'il n'y a pas assez de preuves contre l'infaillibilité de la vaccine, qu'ils sachent que tous les quartiers de Londres offrent chaque jour de nouveaux spectacles des maux et des douleurs causés par la vaccine, et que nous en rendrons compte en temps et lieu.

---

sortes de propositions, les vraies et les supposées; c'est aux premières que s'attachent les gens raisonnables; mais les têtes faibles, à qui l'on ne devrait jamais confier le soin d'un corps malade, adoptent aussi les conjectures et les assertions hasardées. Dans ses leçons sur l'art de guérir, le docteur Rowley a prouvé jusqu'à l'évidence, que les suppositions ou hypothèses, qui sont le fléau de l'art, doivent absolument être bannies de la pratique; et si l'on demandait à un malade de se laisser traiter par un médecin partisan des hypothèses, quoique bon du reste, la réponse serait certainement toujours négative.

Or, comme la spéculation et l'hypothèse sont toujours en contradiction avec l'expérience et la pratique, n'est-il pas déplorable de voir une foule d'hommes s'établir en juges, proposer des questions et des problèmes insolubles et étrangers au bien de la société, et défendre avec opiniâtreté un nouveau système, tandis que l'expérience leur en a démontré les tristes effets.

Avant de terminer cette introduction, disons un mot des vaccinateurs mêmes. Qui sont-ils ? Se sont-ils distingués par des connaissances profondes en médecine ? Ont-ils fait preuve dans leurs écrits de quelques connaissances en pratique et en théorie ? Sont-ce des accoucheurs ou des apothicaires, qui se montrent si actifs dans cette guerre médicale ? Et pourquoi recommandent-ils avec tant de zèle à la société un système destructeur ? Les gens intéressés ou prévenus sont-ils des juges impartiaux ? Peut-on ajouter foi à ceux qui ne savent pas distinguer la petite-vérole ordinaire de la petite-vérole volante, et qui néanmoins tranchent sur ces objets, devant des médecins expérimentés, avec une hardiesse incroyable ? Eh bien ! voici ce qui est arrivé ; on a vu des novices dans l'art de guérir, attaquer hardiment des hommes savants, et qui pratiquaient avant même que les jeunes sectaires de la vaccine fussent nés ; *O tempora ! ó mores !* Les vaccinateurs

n'ont-ils pas voulu décrier l'inoculation de la petite-vérole ? Plusieurs d'entr'eux n'ont-ils pas soutenu, contre l'évidence, que la petite-vérole ordinaire était la petite-vérole *volante* ? S'ils ont fait voir par-là leur ignorance, et que l'inoculation variolique ait produit la petite-vérole chez certaines personnes, qui pourra désormais ajouter foi aux paroles des enthousiastes de la vaccine ? Qui ajoutera foi aux rêves des vaccinateurs ? Personne ; si ce n'est celui qui aime à persévérer dans l'erreur, ou qui hait la vérité. Mais n'attendons pas que cette divinité produise quelqu'effet sur des apôtres fanatiques et sur des sectaires enthousiastes : croyons plutôt ceux qui, au lieu de décider sur le mérite de cette nouvelle découverte, croient avoir encore à apprendre dans leur profession, savent observer et douter avant que de prononcer.

Laissons agir les vaccinateurs ; plus ils

s'emportent, plus ils propagent leur doctrine avec fureur, plutôt le genre humain sera désabusé ; et c'est alors que toute la terre, d'un commun accord, rejettera la vaccine et les vaccinateurs. Il est néanmoins du devoir de l'honnête médecin de faire connaître les dangers inévitables de cette nouvelle et singulière inoculation ; de prévenir le public qu'on lui présente, sous l'apparence d'un préservatif doux, un poison fatal et destructeur. Si du moins on se fût contenté de poursuivre la découverte de la vaccination avec la méfiance, la modestie et le doute qu'un tel phénomène devait inspirer, on aurait pu former une secte qui aurait été sans danger pour la société ; ils auraient pu prêcher le salut aux fidèles dans des discours travaillés ; ils auraient fait des dupes de ceux qui se laissent éblouir par chaque nouveauté, et qui ne demandent pas mieux que d'être trompés. Mais comme on l'a déjà remarqué dans les cir-

constances actuelles, la probité défend de garder un plus long silence.

Nous terminerons cette préface, peut-être trop longue, par une remarque fournie par M. Moseley : c'est qu'un savant comité (1), en faisant un rapport sur plusieurs accidents arrivés après la vaccination, a jugé que dans quelques cas il y avait eu lieu à une *apparente* petite-vérole, quoique des gens d'une grande expérience y reconnussent une petite-vérole *véritable*. Depuis ce temps, plus de cent exemples ont démenti la déclaration du comité, et ne laissent plus de doute sur la question, si la vaccine ne doit pas être bannie de la surface de la terre, et si l'inoculation ordinaire, dont l'expérience a depuis si long-temps

(1) Voici les noms des membres du comité qui se prononçaient pour la petite-vérole *apparente* : les docteurs Gower, Ash, Pemberton, Willan, Temple, Clark, Vellowty, Skey, Croft; MM. Addington, Pears, Morgan, Wigham.

prouvé le succès, ne doit pas être adoptée de nouveau, comme préservatif contre la contagion de la petite-vérole naturelle.

DE L'INEFFICACITÉ

ET DES DANGERS

DE LA VACCINE.

Des conceptions chimériques, des projets irraisonnables et une persévérance opiniâtre dans l'erreur, jointe à une arrogance extrême, sont souvent la source de grandes calamités, aussi bien dans le monde politique que dans le monde moral et physique.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de développer ici les pernicieux effets des passions humaines, des préjugés et des artifices par lesquels de tout temps on a cherché à s'emparer de la crédulité du peuple, ni de montrer comment les sciences et les arts ont toujours dû leur lustre à la vertu, à l'industrie et à une morale exacte et sévère, ni comment elles ont souvent été dégradées par l'avarice, le luxe, la débauche, et par le mépris de ce qui est vraiment beau et honnête. C'est à l'historien, au poli-

tique observateur philosophe, de remplir cette tâche importante, et de corriger, si cela est possible, les abus que son génie a découverts; instruit par le passé, l'homme apprend à prévenir de semblables maux pour l'avenir. C'est particulièrement de la classe chargée du soin de conserver ou de rétablir la santé, que tous les préjugés doivent être bannis, et que les passions, toujours si pernicieuses, mais encore plus dangereuses ici que partout ailleurs, doivent être éloignées. L'art salutaire de la médecine doit être accompagné sans cesse d'une science profonde, d'une vive pénétration, d'une circonspection et d'une sagesse extrême; la chaleur de l'imagination n'y doit jamais devancer la raison et l'expérience, et il serait fort dangereux de remplacer par des essais hasardés une longue pratique, dont le temps a prouvé le succès. Mais quand l'enthousiasme ou la fureur de la nouveauté s'empare de l'esprit humain, les raisonnements et les jugements solides perdent de leur autorité, on s'abandonne aux écarts d'une imagination déréglée; l'homme est alors dans une espèce de frénésie qui ne cesse qu'avec son enthousiasme. Nous verrons bientôt que le système vaccinal est une nouvelle preuve de ces immuables vérités. Les meilleurs médecins ne se sont jamais laissés gui-

der que par la science, la sagacité, et une expérience continuelle ; ils ont réfléchi sérieusement, n'ont jamais prononcé qu'avec beaucoup de précaution ; et loin d'imiter ces insensés qui, avec toute la présomption et l'étourderie de la jeunesse, prennent des chimères pour des vérités, et qui causent ainsi à la société des maux irréparables ; ils ont adopté pour règles de leur conduite la modestie, la candeur et l'impartialité.

Quand on a lu l'histoire ancienne et moderne des systèmes philosophiques et physiques, quand on a réfléchi sur l'esprit de parti qui a animé les sectaires de tant d'hypothèses bizarres et inconséquentes, on n'est pas surpris en voyant de nos jours de nouvelles erreurs s'établir, se propager malgré leur extravagance, et devenir la base d'une nouvelle secte. Rien ne serait plus curieux que d'avoir réuni, sous un même point de vue, tous les systèmes contradictoires, tant anciens que modernes, sortis du cerveau des pédants ou des charlatans dans l'art de guérir. Ce recueil serait la satire la plus forte que l'on puisse faire contre cet art et contre ceux qui en font profession. La crédulité presque incroyable du peuple dans tous les temps, a beaucoup contribué au succès de ces visionnaires. Les opinions les plus absurdes,

les hypothèses les plus extravagantes et les plus fausses ont été reçues avec une avidité et un enthousiasme extraordinaires, et n'ont cédé à une mûre réflexion, que lorsque ces erreurs avaient jeté l'alarme et la désolation dans la société.

Depuis quelques années surtout, la médecine a été en proie à une foule d'illuminés et de faiseurs de projets, qui bravent effrontément et la vérité et l'expérience. Plusieurs hommes de profession, remplis de talents et d'expérience, les ont voulu ramener par la douceur, mais sans effet ; car à peine une opinion singulière était-elle abandonnée, qu'une autre prenait sa place et se répandait encore avec plus de fureur que la précédente. L'art de la médecine pourtant ne devrait adopter des innovations qu'après des épreuves long-temps réitérées et une évidence incontestable.

Ces réflexions m'ont été inspirées par l'état actuel de la vaccine, qui doit, comme on ne peut en douter, sa propagation rapide à une bonne intention, celle de faire le bien, d'exterminer le fléau de la petite vérole. Jusqu'à quel point la nouvelle méthode répond-elle et pourra-t-elle répondre à cette intention? c'est ce que je vais examiner dans cet ouvrage que je soumets au jugement de la partie savante de

la société. Espérons que puisque tant de praticiens habiles, qui d'abord avaient adopté la nouvelle doctrine dans la vue du bien public, sont déjà revenus de leur erreur; la grande masse du peuple ne tardera pas à être désabusée à l'aspect des faits que je vais mettre sous ses yeux.

CHAPITRE Ier.

Efficacité de l'inoculation appuyée sur une expérience de cent ans : donc la vaccination est inutile.

Quand l'inoculation fut parvenue au plus haut degré de perfection, quand de fameux praticiens, tels que les Sutton, les Dimsdale, les Young, les Archer et autres, eurent prouvé que parmi mille inoculés ils pouvaient en perdre un tout au plus; quand l'utilité de cette méthode se fut encore accrue par les améliorations qu'on y a faites depuis un siècle; quand il n'y eut plus de doute sur l'effet de l'inoculation qui est de préserver des dangers de la contagion de la petite-vérole; quand enfin une multitude innombrable de preuves et d'autorités en eurent démontré les avantages, ce fut alors qu'une nouvelle méthode, nommée *la vaccine*, s'introduisit avec la plus grande

célérité dans le monde (1). L'inoculation était un préservatif sûr et connu contre la contagion variolique, comme des milliers de personnes peuvent l'attester : ce moyen était salutaire, doux et infaillible; il était donc absolument inutile de lui substituer la vaccination; pourquoi échanger une méthode sûre contre une autre qui ne l'est pas?

CHAPITRE II.

Conduite passionnée des partisans de la vaccination.

L'inoculation par le moyen de la vaccine a été introduite et annoncée avec la plus grande chaleur, et avec une ostentation ridicule. La chose était facile : pour faire accréditer une opinion, il ne faut avoir de son côté que quelques têtes chaudes et quelques personnes d'une grande présomption, qui veuillent se mettre en avant. Alors on est sûr d'attirer tous les crédules, tous ceux qui, sans se soucier de la réalité, courent après les nouvelles chimères, tous ceux enfin qui sont incapables ou qui ne

(1) Voyez la Discussion historique et critique du docteur Moseley, contenue dans ce volume.

veulent pas se donner la peine de penser et de raisonner eux-mêmes. C'est ainsi que les fausses opinions se sont glissées très souvent dans la médecine.

Plus rapide que l'éclair, l'enthousiasme pour la vaccine s'est emparé de toutes les têtes qui se contentent aisément des probabilités ; la nouvelle doctrine a compté en peu de temps une foule de prosélytes qui ont surpassé en zèle les fameux visionnaires connus sous le nom d'illuminés (1). Tout se ressentait de la révolution générale. Point de réflexion, point d'examen : tout s'empressait à rendre hommage à la *précieuse* découverte. Le parlement, toujours dans l'intention de faire le bien, la sanctionna comme il avait sanctionné plusieurs au-

(1) Swedenborg et ses disciples ; le fondateur de cette secte singulière, que j'ai connu, paraissait avoir fait divorce avec la raison et le bon sens : tout tenait, suivant sa doctrine, du surnaturel. J'avais soutenu antérieurement des disputes en latin contre ce fanatique, dont les folies avaient un motif raisonnable : c'était un fou savant. Il prétendait qu'on pouvait exalter son âme jusqu'au point de converser à volonté avec S. Mathieu et les autres évangélistes, Élie et les autres prophètes. Sa secte est très nombreuse; il y en a eu encore une autre du même nom.

tres inventions qui sont déjà tombées dans l'oubli, et gratifia l'inventeur, M. Jenner, d'une somme de 10,000 l. sterl. à prendre sur le trésor public pour la communication *importante* de la vaccination. Des missionnaires, de fidèles émissaires furent envoyés dans toutes les parties du monde pour décrier la *vieille* inoculation, et pour ériger sur ses débris un autel à la vaccination. Des parents, persuadés par les belles promesses des vaccinateurs, et par le bruit général, laissèrent subir à leurs enfants innocents l'épreuve dangereuse, et les virent sacrifiés sur cet autel. Infortunés! ils ont échangé la réalité contre l'illusion, un bien certain contre un mal probable. Et cela n'est pas étonnant, puisque les membres respectables de la faculté ont été entraînés par les apparences trompeuses de cette découverte, et y ont accédé, engagés souvent par des motifs d'humanité. La vaccine se répandit donc partout. Si toutefois on s'aperçut dès sa naissance des suites funestes qu'elle commençait à produire, si l'on put fournir des preuves évidentes de ce que la vaccine n'avait pas préservé de la petite-vérole, ces faits furent ou passés sous silence, ou niés, ou excusés; c'était la maladresse des vaccinateurs, c'était la qualité du virus vaccinal, qui avaient causé

ces accidents. Le ton d'assurance avec lequel plusieurs soutinrent l'infaillibilité du nouveau procédé, même à son origine, lorsqu'il était impossible encore de parler positivement de cette matière, a dû donner de justes soupçons à tout homme impartial. La vérité, frappée d'étonnement à l'aspect de la hardiesse de ses adversaires, garda le silence pendant cette époque orageuse, et détourna la vue de ce triste spectacle (1).

---

(2) Mon *Histoire de la Médecine* détaille la fausseté et le ridicule d'une foule de sectes et de systèmes de tous les siècles. Il résulte de là que pour éviter toute erreur, il ne faut absolument admettre que des vérités fondées sur des faits positifs.

Si on suivait toujours ce principe, on n'aurait pas vu de nos jours se produire des systèmes erronés sous toutes sortes de noms, tels que ceux de mercure, de bouillon de vipères, de teinture de cantharides (remède qui a conduit au tombeau un grand nombre de vieillards); d'eau de goudron, de magnétisme, et tant d'autres choses, appliquées à différentes maladies au détriment de la société.

Les véritables anatomistes, physiologistes et pathologistes, qui ne règlent leur opinion que sur des faits recueillis de l'inspection de l'homme après la mort, ne tombent jamais dans ces erreurs; ils examinent et réflé-

« On pourrait encore citer, ai-je dit dans » mon Traité sur les fièvres putrides, mille au- » tres exemples de projets annoncés avec em- » phase pour en imposer au public, reçus avec » la plus grande confiance par la crédulité du » peuple, et abandonnés ensuite. » (Voyez *Treatise on putrid diseases*, où je prouve que les saignées, le jalap, le calomel et les remèdes salins sont très dangereux dans ces maladies, et qu'il faut leur substituer le quinquina, la racine serpentine, l'acide de vitriol et un air pur, remèdes si approuvés par l'expérience, que parmi cent malades ayant des fièvres scarlatines, malignes ou putrides, il n'y en a pas eu huit qui en soient morts, comme les registres de l'infirmerie de Mary-le-Bone et ma pratique particulière l'attestent.)

---

chissent avant de tirer une conclusion quelconque. Que les jeunes praticiens, qui s'imaginent avoir le droit d'exercer l'art de la médecine d'après leurs idées particulières, apprennent d'eux à être plus modestes et plus circonspects, et à approfondir la science en écoutant souvent les observations de ceux qui ont vieilli à l'école de l'expérience. Si ce vœu s'accomplissait, nous ne verrions pas tous les jours paraître de nouvelles erreurs, et la médecine serait, non un art d'enfant, mais *une science*.

CHAPITRE III.

La vaccine tire son origine d'une maladie ulcéreuse et puante chez les chevaux, appelée grease.

La vaccine vient, comme on sait, de la graisse ulcéreuse et puante qui se trouve aux pieds des chevaux, et qui s'est communiquée aux vaches. Des gens occupés à traire les vaches, après avoir pansé les pieds ulcéreux des chevaux, touchaient de leurs mains infectées les mamelles des vaches, et donnaient ainsi la maladie à ces animaux, qui la communiquèrent à leur tour aux hommes. Quelques observations isolées conduisirent alors à l'idée de faire servir la matière de la maladie vaccinale comme préservatif de la petite-vérole. Cette découverte extraordinaire fut publiée pour la première fois en 1798, au grand étonnement de tout le monde, et, immédiatement après, une foule d'écrivains firent des volumes sur cet objet, avant que le temps eût pu en confirmer le mérite, et justifier l'ardeur prématurée de ses partisans.

CHAPITRE IV.

La contagion de la vaccine communiquée des chevaux aux vaches, et de celles-ci aux hommes, est journellement propagée par l'inoculation du virus vaccin.

On se procura de la matière pour vacciner (virus vaccin, *cow-pox matter*), un grand nombre de personnes furent vaccinées, et en fournirent une quantité suffisante pour en vacciner plusieurs milliers, ou, suivant l'assertion des vaccinateurs, plusieurs millions, par le moyen d'une pointe de lancette ou d'une plume. Ce fut ainsi qu'une maladie d'animaux, maladie impure et dégoûtante de sa nature, malgré la douce haleine de la vache en santé, fut inoculée au genre humain; un sang corrompu pris des animaux se mêla à celui du corps des faibles enfants. La petite-vérole est un fléau; elle est inée dans l'homme! mais la vaccine a été produite par l'homme présomptueux et audacieux.

CHAPITRE V.

La vaccine, dit-on, *n'est pas contagieuse, et c'est en cela qu'elle est supérieure à l'inoculation.*

Il faut éclaircir et fixer les prétentions des

plus fameux vaccinateurs, afin de parler avec connaissance de cause.

L'argument le plus fort en faveur de la vaccine fut qu'elle n'est contagieuse d'une personne à une autre, ni par la respiration, ni par le contact; le dernier principe a cependant été attaqué. Il est sûr que cette observation mériterait d'être mise en considération; et ce ne fut que par ce point que la vaccination a eu de la supériorité; car, quant à sa faible influence sur la santé, il faut convenir que l'inoculation, soigneusement opérée, produit des symptômes aussi peu alarmants que ceux de la vaccine, comme cela est prouvé d'après les expériences réitérées des plus habiles inoculateurs (1).

(1) Les vaccinateurs se sont donné beaucoup de peine pour alarmer la société sur les dangers de la petite-vérole. Dans un état naturel, elle est cependant peu dangereuse, si dès le commencement on la traite adroitement par des remèdes antiseptiques; l'ignorance seule la rend dangereuse, en employant d'une manière contraire le quinquina, l'acide vitriolique, la racine de serpentine, remèdes qui, au fond, sont très bons et salutaires. Voyez mon *Traité sur les Fièvres putrides*, où je recommande ce traitement, en censurant la conduite de plusieurs médecins, d'ailleurs très estimables, qui mêlent les septiques aux antiseptiques.

CHAPITRE VI.

Progrès de la vaccine.

En réfléchissant sur la dangereuse origine de la vaccine, on ne peut s'empêcher d'abord d'un sentiment de surprise, de dégoût et d'horreur. Les plus raisonnables laissèrent au temps le soin d'approuver ou de réprouver la nouvelle méthode. Ses partisans ne manquèrent pas de prôner les grands avantages de la vaccine dans tous les pays du monde, et de prévenir prudemment les objections que l'on devait nécessairement élever contre leur système. Ils parvinrent par leur activité infatigable à rendre la vaccine universelle (1).

---

(1) Les premières suites fâcheuses qui se manifestèrent furent des ulcères. L'honorable comité de la chambre des communes m'informa qu'on y avait obvié. J'observai que des ulcères horribles avaient suivi la vaccine. On ordonna du sucre de plomb dissous dans l'eau; c'était ajouter un poison calmant à un autre, attaquer trop fortement le système lymphatique, corrompre le sang..... J'étais bien étonné d'entendre dire à plusieurs membres de l'honorable comité, qu'on avait totalement remédié d'avance à cet inconvénient. Comme vieux praticien, je ne pus comprendre comment ces messieurs avaient pu trouver le

CHAPITRE VII.

Quelques-uns des premiers praticiens et un grand nombre de gens sans expérience adoptèrent peut-être trop précipitamment la vaccine.

La secte des vaccinateurs a compté dès le commencement parmi ses partisans, des praticiens du plus grand mérite et du plus profond savoir ; mais ce fut moins par une entière conviction que par un effet de leurs sentiments humains, et dans l'espoir de procurer par la nouvelle méthode un bienfait à la société, qu'ils lui donnèrent leurs suffrages. Ils virent que les symptômes apparents de la maladie étaient très doux ; et n'en connaissant pas encore le venin caché, ils ajoutèrent foi aux rapports séduisants des grands vaccinateurs. Mais aujourd'hui, instruits et avertis par l'expérience, ils regrettent, pour la plupart, j'en suis convaincu, d'avoir contribué à accréditer ce système ; mais s'étant engagés trop avant, ils trouvent pénible de se rétracter.

---

moyen de prévenir des ulcères..... dans la vaccination. Le fait est que j'avais été témoin de l'apparition des ulcères après l'opération, et que je les ai guéris par du quinquina et de l'acide vitriolique.

Le collége royal des médecins de Londres, il faut le dire à son honneur, n'adopta point la vaccine avec un empressement aveugle; ce corps savant eut trop de discernement et de bon sens pour se compromettre et pour s'exposer aux reproches de manquer de sagacité et de prévoyance; ils observèrent donc qu'il fallait un plus grand laps de temps pour décider avec certitude sur le mérite d'une nouveauté aussi importante. Une autre classe de praticiens plus ou moins renommés, suivirent, au contraire, l'exemple et la méthode des premiers enthousiastes. Des gens d'église, des dames de distinction, de vieilles femmes et beaucoup de philantropes unirent leur zèle et leur activité pour recommander et pour répandre l'usage de la vaccine, avant le temps nécessaire pour détruire l'incertitude que causait une multitude de faits produits pour ou contre cette découverte. Le temps et la raison découvrent la vérité, et c'est à ces deux puissantes autorités que nous devons la connaissance des erreurs et des effets fâcheux de la vaccine.

CHAPITRE VIII.

L'Inoculation du virus vaccin était en général très-douce; mais elle était suivie d'éruptions, d'ulcères.....

La plupart de ceux qui avaient été vaccinés

curent, suivant les apparences, une inoculation très-douce; mais qu'a de commun la douceur avec la question importante, si la petite-vérole s'est montrée ensuite? Quelques personnes moururent de la vaccination; d'autres qui avaient eu jusqu'alors une peau claire et lisse, et dont les parents n'avaient jamais eu de pareilles maladies, se trouvèrent affectés ensuite de gale vaccinale, d'éruptions croûteuses, d'abcès, d'amas de matières, d'ulcères, de pustules, qui laissèrent aux malades une physionomie noire et livide (ainsi que M. Birch, chirurgien de l'hôpital St.-Thomas l'a remarqué le premier), des suppurations en différents endroits du corps; ce dont j'ai été témoin oculaire; un grand nombre de nouvelles maladies dégoûtantes et particulières aux animaux. Des humeurs aux yeux et aux oreilles, la cécité même et la surdité, ont été fréquemment et évidemment l'effet de la vaccination, qui doit communiquer, comme on vient de le dire, toutes les infirmités des vaches et la *grease* du cheval. Ces observations n'ont point échappé à la faculté; il serait donc superflu d'entrer là dessus dans de plus grands détails (1). Elle ne

(1) Il ne se passe pas une semaine que je n'aie de ces exemples parmi mes malades. Les pères et mères sont si

peut nier ces faits ; mais comme ces maladies sont visiblement le résultat de la précipitation et d'un zèle prématuré, on conçoit aisément que les membres qui sont le plus portés pour la vaccine, doivent tâcher d'en supprimer la connaissance, et empêcher les recherches qui rejetteraient la cause de toutes ces *nouvelles maladies animales* sur leur véritable principe, la *vaccination* (1). Il est triste de se voir obligé par des motifs d'honneur, de rendre publics ces faits importants, pour les opposer aux subterfuges de nos adversaires ; il est encore plus triste que les hommes refusent de reconnaître et d'avouer les maux qu'ils ont causés.

CHAPITRE IX.

La vaccination n'offre point de sûreté permanente contre la petite-vérole.

Abstraction faite des résultats fâcheux de la

---

indignés contre les vaccinateurs, que les regardant comme la cause des souffrances de leurs enfants, ils s'adressent rarement à eux. Ceci explique l'excuse ordinaire des vaccinateurs, qui disent que ces exemples venaient rarement à leur connaissance.

(1) On peut voir un exemple de cette nature à l'infirmerie de Mary-le-Bone. Voyez la gravure qui est à la tête de cet ouvrage.

vaccine, dont je viens de faire mention, elle a encore un inconvénient très grave; c'est qu'elle ne garantit pas de la contagion de la petite-vérole (1). Des milliers d'exemples prouvent la vérité de cette remarque. Sans même compter ces accidents rapportés par le docteur Moseley, M. Goldson, ceux opposés au public-office, Bold-Street, Orangecourt, Clapham, Batterseafields...., on pourrait encore en recueillir mille autres qui tous démontrent d'une manière irréfutable, que des enfants *vaccinés* ont été atteints de la petite-vérole, soit par un air épidémique, soit par le contact de ceux qui l'avaient naturellement, soit enfin par la respiration de l'air variolique. Ainsi, en supposant même que la constitution de plusieurs enfants ait résisté à l'opération vaccinale, on peut toujours, sans hésiter, émettre ce principe : *la vaccination n'empêche pas que la petite-vérole ne se communique par la respiration même de l'atmosphère imprégnée d'air vario-*

(1) Ceux qui lisent les papiers publics (anglais) doivent y voir fréquemment des avis, dans lesquels on recommande l'usage du sirop végétal de Velno, comme remède contre les impuretés et éruptions vaccinales. On y déclare aussi qu'on s'en est déjà servi avec succès pour neutraliser l'effet de la vaccine.

lique. Cette circonstance seule suffit pour décourager les philantropes, et pour ne compter dorénavant aucunement sur les avantages de la vaccination. On a des exemples que des sujets vaccinés et déclarés hors de danger, se sont exposés sans crainte à la contagion de la petite-vérole, en ont été atteints et sont tombés victimes de l'assurance hardie de leurs médecins. Ceux-ci ont fait leur possible pour faire perdre de vue ces accidents ; mais la vérité se découvre tôt ou tard (1).

CHAPITRE X.

Le vain prétexte que la vaccine n'a pas réussi chez toutes les personnes, ne prouve rien pour son avantage.

Il a été souvent répété par les vaccinateurs,

---

(1) Les principaux vaccinateurs s'accusent l'un l'autre de se servir d'une fausse vaccine pour faire l'opération. Or, si les plus instruits sont si peu d'accord sur leur méthode, que doit-on attendre de leurs disciples et élèves ? N'est-ce pas le cas de dire avec Shakespear : « *All is not right ; there is something rotten in the state of Denmarck.* »

On peut lire sur l'objet en question les ouvrages de plusieurs médecins français qui se sont le plus fortement prononcés contre la vaccine ; tels sont ceux des docteurs

que de toutes les personnes qu'ils ont inoculées avec du virus variolique après la vaccination, aucune n'en a reçu la contagion. Cette preuve importante, dont la suite a malheureusement montré la fausseté, fit beaucoup d'impression sur l'opinion de l'honorable comité de la chambre des communes, et même sur celle de la faculté et du public en général, quoiqu'en même temps on fut prévenu que deux enfants à Oxford, et quelques autres après la vaccination, avaient reçu la contagion de la petite-vérole dans le voisinage de personnes qui l'avaient naturellement. Je vis ces deux enfants à Oxford, j'énonçai mon opinion, et la suite la confirma. L'un d'eux mourut de la petite vérole confluente, et l'autre en revint. On a vu depuis ce temps-là tant de ces exemples que l'on ne peut plus compter sur l'infaillibilité de la méthode. Car enfin les faits sont si évidents et si fréquents, tant dans la capitale qu'en province, que ses partisans les plus zélés doivent journellement s'en convaincre, et qu'ils peuvent être témoins des cruels ravages que cause

---

Vaume, Goetz, Lemaire-Ternante, Chappon, Moulet, Reynald, etc., tous médecins aussi recommandables par leur probité que par leurs connaissances.

(*Note du traducteur.*)

la petite-vérole parmi ceux qu'ils s'imaginaient en avoir préservé par la vaccine (1). On peut assurer par conséquent, à en juger par ce qui est arrivé, qu'on ne peut point prévoir où le mal finira, ni combien de temps une personne vaccinée sera garantie de la contagion de la petite-vérole, après même l'insertion du virus vaccin.

Je vais plus loin, et je soutiens que dans le cas où une personne vaccinée a subi l'insertion du virus variolique, et que celui-ci n'a pas pris, on n'en peut nullement conclure que cette personne ne recevra plus la contagion de la petite-vérole par la voie naturelle. A l'appui de cette assertion, j'ai plusieurs faits, entre autres ceux observés sur les enfants de M. Bowen, Eber, Sandell..., à citer. Une savante société étrangère a remarqué que la vaccine n'était un préservatif que durant une certaine époque. Elle paraît avoir raison ; mais toute la sagesse

---

(1) La manière des vaccinateurs de se tirer d'affaires en pareil cas est assez singulière. Lorsqu'ils entendent parler d'un malade vacciné atteint par la petite-vérole, ils demandent ordinairement si on est sûr qu'on se soit servi de véritable virus vaccin. Si la vaccination dépend de tant de circonstances, pourquoi la préférer à l'inoculation, qui n'exige pas toutes ces précautions ?

humaine n'a pas encore pu déterminer la durée de cette époque ; la vaccine n'offre donc pas même l'avantage d'une garantie précaire.

CHAPITRE XI.

La vaccine n'a pas détruit la petite-vérole.

Au moment où j'écris ceci (1805), la petite-vérole est épidémique dans Londres, et elle sera toujours épidémique en certaines saisons, à moins que les vaccinateurs n'aient plus de pouvoir que Dieu même, et qu'ils ne soient assez présomptueux pour croire que la faiblesse humaine puisse entraver les lois de la nature. J'ai eu dernièrement encore à soigner quelques petites-véroles malignes de la plus mauvaise espèce. Quelques-uns de ces individus avaient auparavant été vaccinés. Plusieurs membres de la faculté en ont été témoins à l'infirmerie de Mary-le-Bone. Le traitement que j'ai employé consistait à donner du quinquina avec l'acide vitriolique, comme j'en ai fait le rapport à l'honorable comité, chargé d'examiner la vaccine ; j'y ai joint un aperçu comparatif de la vaccination et de l'inoculation, qui devait faire partie du rapport général de la commission ; mais il n'y a pas été inséré, j'ignore par quelle raison, tandis que l'on m'y fait dire des

choses que je n'ai pas pu dire (1). Quoi qu'il en soit, il est démontré que l'extinction de la petite-vérole est une chose absolument impossible.

CHAPITRE XII.

Raisonnements erronés que l'on oppose à des faits positifs.

On n'a pas manqué de trouver des raisons spécieuses pour en imposer aux esprits superficiels et incapables d'une profonde réflexion, pour égarer ceux qui ne sont pas accoutumés à déméler par une analyse raisonnée, le vrai d'avec le faux. C'est ainsi qu'on a excusé ou défendu les accidents funestes produits de la vaccine, par mille raisonnements plus faux les uns que les autres. Nous allons en faire connaître quelques-uns.

1°. Dans les premiers temps de la découverte et de la pratique de la vaccine, beaucoup de vaccinés se trouvant attaqués de la petite-vé-

---

(1) On peut voir la méthode du traitement avec les ordonnances en anglais, dans mon ouvrage ayant pour titre : *Medical advices to the army and navy serving in hot climates, in te causes of death in putrid fevers and ulcerated malignant sore throat*, et dans le *Treatise on putrid malignant yellow fevers, the plague.....*

role, et plusieurs mourant de cette maladie, malgré l'assurance des vaccinateurs, ceux-ci soutenaient (comme à Oxford) *que la vaccine n'avait pas pris.*

On voit par là combien la vaccination est incertaine, et combien le peu de sûreté qu'elle offre doit nous porter à la condamner. L'inoculation variolique est parfaitement sûre et salutaire, et elle prend aussi bien sur un million d'individus que sur deux ou trois. J'en appelle à l'expérience générale.

2°. Quand beaucoup de ces particuliers se réunissaient pour démontrer que la contagion de la petite-vérole avait été reçue après la vaccination, alors on nous assura hardiment *qu'on s'était servi d'un virus vaccin faux.* Autre preuve de l'insuffisance de cette méthode, et autre raison pour la rejeter. Ce sont comme on voit de vains subterfuges, auxquels les vaccinateurs ont dû avoir recours pour soutenir le crédit de leur doctrine. Mais tout homme raisonnable s'aperçoit au premier coup-d'œil qu'ils n'ont aucun fondement, et voilà donc déjà assez de motifs pour condamner universellement cette pratique. Mais accordons encore aux vaccinateurs le plaisir de plaider leur cause autant et le mieux qu'il leur sera possible.

3°. La preuve la moins équivoque et la plus

infaillible que la vaccine est un préservatif contre la petite-vérole, nous a-t-on dit, c'est la cicatrisation (*indentation*). Ce mot a été souvent prononcé et répété par les vaccinateurs avec beaucoup d'emphase et de suffisance, comme un argument sans réplique.

Malheureusement la cicatrisation ne suffit pas pour prouver que la vaccine préserve de la petite-vérole, puisque plusieurs ayant encore la cicatrice vaccinale au bras, prirent cependant la petite-vérole; ce qui est confirmé par beaucoup d'exemples. On a donc été forcé d'abandonner cet argument.

4°. Plus l'expérience démontra que la vaccine ne préserve point de la petite-vérole, plus les faits contre la vaccine se multiplièrent; plus aussi les vaccinateurs s'efforcèrent de soutenir leur système, et cette fois-ci, ils s'en tirèrent par une objection proposée et répétée avec beaucoup de bruit par tous les sectaires : *N'y a-t-il pas beaucoup d'exemples de personnes qui ont eu deux fois la petite-vérole?*

Cette objection fut regardée comme démontrée chez les esprits faibles et chez les hommes à préjugés; mais là-dessus je puis répondre que non-seulement d'après une expérience de cinquante ans, mais encore d'après mes observa-

tions et celles des plus grands inoculateurs (1), que la petite-vérole ne reparaît jamais une seconde fois, si dans la première le malade a régulièrement passé par les quatre périodes que l'on y distingue. Si jamais ce cas est arrivé, il faut en accuser l'ignorance du praticien (2).

5°. Quand la vaccination était suivie de la gale ou de la rogne sur la figure et sur les autres parties du corps, on ne sut répondre que par une autre objection : *l'espèce humaine n'est-elle pas sujette aux éruptions ?* Mais je demanderai à mon tour, pourquoi ces éruptions paraissent-elles si souvent après la vaccination ?

6°. Quand on voyait se former des abcès d'une couleur livide (tels que M. Birch les a représentés dans l'ouvrage de Roger), desquels émanait une matière puante, couvrant presque tout le corps, et qui n'ont cessé que par la mort des personnes, les vaccinateurs trouvèrent encore moyen d'éviter à répondre cathégori-

---

(1) Tous les chirurgiens et médecins de l'Europe, sur cette question faite bien antérieurement à la naissance des vaccinateurs, répondirent *négativement*.

(2) Les chirurgiens confondent quelquefois la petite-vérole ordinaire (*small-pox*) avec la volante (*chiken-pox*). *Note du traducteur.*

quement, et faisaient une autre objection. Cette fois-ci ils demandèrent *si les tumeurs, particulièrement les tumeurs scrophuleuses et les amas de matières n'étaient pas communs à la petite-vérole, ainsi qu'à bien d'autres maladies?* Les premiers inoculateurs sont tous d'avis que cela n'a point lieu, à moins que la personne inoculée n'ait été attaquée de scrophules; ce que l'inoculateur doit remarquer et prévenir. C'est une faible justification des partisans de la vaccine, qu'ils débitent dans l'intention de déprécier l'inoculation ordinaire, et de captiver l'opinion publique. Ceux qui ont quelque discernement s'aperçoivent aisément de la ruse, et n'en ont que plus de mépris pour ses inventeurs.

7°. Quand après la vaccination la gangrène ou la mortification se manifestait sur les bras ou sur d'autres parties, on sut encore éloigner la responsabilité par cette question évasive: *Les mauvaises complexions ne sont-elles pas sujettes à la gangrène et à la mortification?* Je puis répondre positivement: jamais après l'inoculation (1).

8°. Quand plusieurs personnes mouraient

(1) On n'a que très peu d'exemples de maladies lymphatiques et glandeleuses.

dans l'opération de la vaccination, on avait un autre excuse : *La matière vaccinale a été prise trop tard*, disaient les vaccinateurs, *la vaccine s'est trouvée imprégnée d'une infection putride.* Voilà donc les avantages de cette méthode ! La vaccine est d'une nature maligne, et finit souvent par une putréfaction horrible.

9°. La petite-vérole, très-régulière par elle-même (1), se manifeste souvent après la vaccination. Quelques vaccinateurs ont eu l'audace de contredire ce fait, et de prétendre *que ce qui se manifestait n'était qu'une petite-vérole volante.* Ici comme en tant d'autres circonstances, les vaccinateurs montrent leur peu de logique et de bon sens. Un grand nombre de personnes, après avoir été vaccinées ont été inoculées par des médecins d'une grande réputation, et sous ma direction, et certes je puis affirmer que plusieurs ont pris la véritable petite-vérole, quoi qu'en dise l'esprit de parti et l'animosité des vaccinateurs, qui inutilement ont cherché à obscurcir la vérité la plus évidente.

10°. Après avoir essayé d'attaquer des faits irrécusables, les partisans de la vaccine ont suivi une autre route, et ont prétendu *que*

(1) *Est morbus valdè regularis*, dit Sydenham.

toutes les fois que la petite-vérole se manifestait, il était très-avantageux de vacciner les enfants dans le voisinage, afin de rendre la petite-vérole plus douce. Qu'on me permette de demander si ce moyen ne serait pas propre plutôt à affecter cet âge tendre, de deux maladies au lieu d'une, la vaccine par l'insertion du virus vaccin, et la petite-vérole naturelle par la respiration de l'air variolique (1)? Serait-ce là rendre service à l'humanité? Que les vaccinateurs se félicitent encore entre eux de

(1) Il paraît que quelques-uns de messieurs les vaccinateurs ne savent plus que la petite-vérole est, à certaines époques, contagieuse par l'air atmosphérique, indépendamment de la communication du mal d'un malade à l'autre. Quand on réfléchit sérieusement sur les projets des partisans de la vaccine, on croit voir qu'ils veulent s'arroger le droit d'exposer à leur gré l'espèce humaine à des épreuves douteuses et fort singulières, et se jouer ainsi de la vie des hommes. Certes, cette conduite ne s'accorde pas avec leurs devoirs, la morale et la religion; il est barbare de faire des expériences douloureuses sur des animaux brutes, à plus forte raison sur l'espèce humaine. Mais comment nommer l'action de certaines gens, qui n'ont pas rougi de sacrifier la santé et la vie de leur prochain à l'essai de leurs projets insensés, et qui appartiennent à une classe dont les premiers devoirs sont l'humanité et la probité.

cette prétendue belle découverte! On a cependant essayé de mettre ce projet à exécution; mais cet essai a également manqué son but, car tout ce que les vaccinateurs avaient dit de la douceur de cette vaccination provisoire n'a pas empêché que plusieurs n'en aient été victimes, en périssant par une petite-vérole confluente extrêmement maligne. Ce fait est si bien connu de plusieurs grands vaccinateurs, qu'il serait absolument inutile de m'étendre davantage sur ce sujet.

11°. Inépuisables en ressources, les vaccinateurs prévoient toutes les objections, répondent à toutes tant bien que mal, et font toujours semblant d'ignorer les accidents qu'ils ont causés en introduisant la vaccine dans le corps humain. Quand ceux qui antérieurement avaient été vaccinés, et qui en portaient au bras les marques certaines, étaient atteints de la petite-vérole, les vaccinateurs ne pouvant nier absolument un fait trop évident, assuraient ordinairement avec un air grave et important, *que ce dernier accident n'était qu'une mauvaise petite vérole volante saturée de matière variolique.*

Combien de temps la docte faculté et le public écouteront-ils avec patience ces raisonnements vagues et insignifiants? et jusqu'à quand

les vaccinateurs en imposeront-ils par un langage évasif et faux (1)? J'ai vu avec d'autres médecins les faits dont je parle : nous avons inoculé par le moyen des pustules, et nous avons produit la véritable petite-vérole ; j'ai droit d'espérer que d'après notre longue expérience, on ne supposera pas que nous ne connaissons pas encore la petite-vérole!

12°. Nous arrivons au plus fort argument que les partisans de la vaccine mettent en avant. *Si la vaccination peut devenir générale, disent-ils, la petite-vérole sera totalement exterminée.* Mais comment parvenir à exterminer une épidémie qui se montre avec plus ou moins de fureur en certaines années, comme l'expérience de tous les temps l'a démontré?

---

(1) Il est à l'ordre du jour de donner les rapports des médecins étrangers sur les prétendus avantages de la vaccine et sur les moyens d'extinction de la petite-vérole; il m'est difficile de vérifier les faits et de découvrir l'imposture; mais je n'ai pas besoin d'aller si loin. A l'infirmerie de Mary-le-Bone, il y a deux salles destinées à recevoir les personnes des deux sexes atteintes de la petite-vérole; dans ce moment ci j'y soigne trois jeunes femmes ayant une petite-vérole très maligne, quoiqu'elles aient été vaccinées. Rien n'est plus facile que de se convaincre de la vérité de ce fait et d'autres faits semblables.

Est-ce à l'homme, je le répète, à changer le cours ordinaire de la nature (1)?

Voilà maintenant sept ans que la vaccination se pratique; rien n'annonce cependant encore que la petite-vérole se soit rallentie dans ses ravages; car au moment que j'écris ceci, j'ai à l'infirmerie de Mary-le-Bone et ailleurs, plusieurs malades à traiter, qui sont atteints de la petite-vérole la plus maligne.

Les faits nombreux que je rapporterai dans cet ouvrage, seront sans doute la réplique la plus forte à tout ce que les vaccinateurs peuvent alléguer en faveur de leur système. Ces détails rempliront de crainte et d'horreur toute âme sensible. Il n'est que trop vrai que la calamité publique augmente à mesure que la vaccine se propage. C'est en vain que l'on cherche à obscurcir la vérité et à rejeter l'odieux de la vaccination sur l'inoculation ordinaire que quelques-uns veulent représenter comme une mé-

(1) Sur les inscriptions que l'on voit en plusieurs endroits de Londres touchant l'institution royale Jennérienne pour la vaccination gratuite, on lit ces mots en grands caractères : *Extermination de la petite-vérole.* Quelque pompeuse que soit cette annonce, il serait à désirer que la promesse qu'elle renferme s'accomplît pour le bien de l'humanité. (*Note du traducteur.*)

thode dangereuse. On leur opposera les expériences multipliées des Sutton, Baron Dimsdale et Sons, qui ont inoculé les premiers souverains de l'Europe avec beaucoup de succès; celles du docteur Archer et de M. Jouy, qui, je le sais positivement, a inoculé dans les comtés d'Essex, Buckingham et Oxford, près de treize mille personnes, sans en perdre une seule; celles de tous les chefs d'hôpitaux (1), et de tant d'autres médecins de l'Europe (2), et de tous ceux de la Turquie en particulier; tous attestent et reconnaissent que l'inoculation régulièrement traitée est un préservatif doux, sûr et permanent de la petite-vérole. On n'a même jamais mis en

---

(1) Ce qui est arrivé dans les hôpitaux où l'on traite la petite-vérole, où il y avait déjà une atmosphère variolique à cause de la petite-vérole naturelle, n'est pas si évident que les faits observés dans les lieux où il n'existait point de petite-vérole épidémique; aussi est-il indispensable, dans le traitement de l'inoculation, d'avoir égard à cette différence locale.

(2) M. Goetz, médecin inoculateur à Paris, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, exerce encore son art avec beaucoup d'activité, et qui a inoculé plus de dix mille personnes, m'a assuré la même chose sans aucune restriction.

(*Note du traducteur.*)

doute l'excellence de cette méthode que depuis l'introduction de la vaccine ; et qui sont ceux qui ont osé, les premiers, la décréditer? Des personnes égarées par les promesses des vaccinateurs, et qui, quelque respectables qu'elles soient d'ailleurs, ne font voir qu'un zèle aveugle, en rejetant comme faux tout ce qui ne s'accorde pas avec leur système favori. *Errare humanum est*, il est de la nature de l'homme de se tromper ; mais il est honorable de reconnaître ses erreurs, quand il s'agit de la conservation de l'espèce humaine. Le grand Hippocrate a mérité les plus grands éloges par l'aveu d'une erreur où il était tombé en prenant une suture pour une fracture, aveu qui, par la publicité qu'il lui donna, pourrait servir d'exemple à ses successeurs.

Il faut encore observer que les faits touchant les tristes effets de la vaccine, dont je parle si souvent, et de la vérité desquels tout le monde convient, à l'exception des vaccinateurs, ne sont pas des observations rares et isolées, mais des cas fréquents et communs, tant dans la capitale qu'à la campagne, et deviennent tous les jours plus nombreux. Il n'existe peut-être pas de rue à Londres qui ne puisse fournir son contingent aux accidents désastreux de la vaccine. Le peuple commence à voir clair et à

s'indigner de la manière affreuse dont on l'a joué : lui donner de nouveaux sujets d'affliction et d'indignation, serait, à mon avis, bien imprudent. Il est difficile de prévoir l'étendue des maux que cette triste découverte causera à l'humanité. Plût à Dieu que pour son bien je me trompasse dans mes conjectures!

CHAPITRE XIII.

Système ancien qui a quelque rapport à la vaccination.

L'histoire de la médecine n'offre qu'un seul exemple d'un système analogue à celui de la vaccination. C'est celui où il s'agissait de la transfusion du sang des animaux dans le corps humain, et qui fut publié il y a à peu près cent cinquante ans. Mais au moins voulait-on du sang d'animaux sains, et non de la matière corrompue de la *grees* des chevaux, ni de la matière infecte des pustules de vaches.

Conformément à cette opinion, on essaya deux opérations, l'une *transfusoire*, par laquelle on fit passer du sang de veaux, de moutons, de bœufs ou d'autres animaux, dans les veines d'un homme : on faisait sortir en même temps une quantité égale de son propre sang,

de manière que le sang animal était destiné à remplacer la perte du sang humain.

L'autre opération, appelée *infusoire*, consistait à faire entrer différents médicaments dans les veines de l'homme, afin de remédier à tous dérangements, et d'améliorer, de la manière la plus prompte, toutes les mauvaises complexions (1).

Les opérateurs étaient des hommes du plus grand savoir, des professeurs d'universités..... Les avantages que l'on se promettait de ces opérations étaient d'ailleurs très séduisants; il

---

(1) Voyez Scultétus, Denis, Heister, Blanchardus et autres.

« Ils promettaient (dit Denis en parlant des promo-
» teurs de cette doctrine bizarre) à l'homme de le ga-
» rantir par ce moyen de toutes sortes de maladies, de
» le faire vivre autant de temps qu'il voudrait, et de le
» conserver toujours dans le même état où il était quand
» on aurait commencé à lui faire la transfusion. Mais la
» fin funeste de ces malheureuses victimes de la nou-
» veauté, détruisit en un jour les hautes idées qu'ils avaient
» conçues : ceux qui subirent la transfusion devinrent
» fous, furieux, et moururent ensuite. Le parlement,
» informé de ce qui s'était passé, interposa son autorité,
» et donna un arrêt par lequel il était défendu, sous de
» rigoureuses peines, de faire cette opération. »

ne s'agissait de rien moins que de rendre l'homme immortel, de rajeunir la vieillesse, de rendre la vigueur à l'âge faible, et d'extirper les maladies chroniques et autres.

Ce système soutenu et promulgué par quelques têtes enthousiastes, agita pendant quelque temps, malgré sa bizarrerie, toute l'Europe. Les sociétés savantes de ce temps ne parlaient, ne disputaient que sur la transfusion qui devait renouveler le sang humain par celui des animaux, et plusieurs des chefs de la secte naissante ne se montraient pas moins violents, moins obstinés, que nos vaccinateurs. La multitude, toujours immodérée dans ses mouvements, toujours portée pour la nouveauté, trouva le projet sublime, et y ajouta foi sans aucun examen ultérieur. Bientôt on n'entendit plus parler que des miracles produits par la transfusion et l'infusion; la crédulité recueillit avec avidité tout ce qu'un vain bruit répandit sur l'excellence de ces opérations. Mais, ô triste illusion! après en avoir conseillé et recommandé la pratique, après avoir abusé de la bonne foi de tous les pays de l'Europe par leurs raisonnements spécieux et les belles promesses que l'on débitait en faveur de la nouvelle doctrine; après avoir, par des calomnies et des injures, réduit au silence les amis de la

vérité, qui opposaient aux rêves de ces visionnaires le bon sens et les faits, les partisans de la transfusion eurent la douleur humiliante de voir interdire leur méthode si vantée, sous peine de mort, par l'autorité publique éclairée enfin sur les véritables effets de cette découverte. Car un grand nombre de ceux qui avaient subi l'insertion du sang animal éprouvèrent des accès de folie; d'autres devinrent stupides ou tombèrent dans une profonde mélancolie; d'autres moururent durant même l'opération qui devait leur procurer la faculté de prolonger leur vie à volonté; en un mot, aucun de ceux qui se soumirent à cet étrange et absurde procédé, ne parvint à un grand âge. Ce ne fut qu'après le sacrifice d'un grand nombre d'individus, que l'autorité suprême, instruite de tant de désastres, proscrivit cette méthode, sans que ses sectaires fanatiques voulussent revenir de leurs erreurs grossières et reconnaître les tristes effets qu'elles avaient produits dans la société, et qu'attestèrent dans le temps mille témoins oculaires; ils persistèrent toujours dans l'opinion que rien n'était plus salutaire pour l'espèce humaine que la transfusion du sang des animaux dans les veines de l'homme. Or, je demande au public si la vaccine et ses partisans n'agissent pas de même?

Arrêtons-nous encore un moment à la comparaison de ce système singulier avec celui de la vaccine. Une question très simple doit s'élever ici dans l'esprit de tous ceux qui ont lu avec attention ce que je viens de dire. Si la simple transfusion du sang animal dans son état naturel, introduit dans le corps humain, produisit de si funestes résultats, que doit-on attendre du mélange avec du sang humain d'une humeur impure prise sur des animaux malades! La première opération n'est-elle pas infiniment plus raisonnable que celle de la vaccination; et cependant elle a été suivie de la perte de l'esprit et de la destruction des organes de toute la machine! Qui pourra donc assurer que la vaccine ne produira pas des résultats plus effroyables à l'avenir, puisque dans ce moment-ci on compte déjà des maladies nouvelles qu'elle a occasionnées à l'espèce humaine?

Semblables aux partisans zélés de l'ancienne transfusion, les vaccinateurs ne veulent reconnaître aucun des faits malheureux provenants de leur funeste doctrine. Il semble qu'ils aiment mieux renoncer pour toujours à l'évidence, que de laisser à l'expérience le soin de les ramener de leurs erreurs, et qu'il leur coûte d'abandonner un système qu'ils ont trop ardemment embrassé. Il est notoire même que les

plus fanatiques d'entr'eux ; tout en éludant les fortes objections qui s'élèvent de tous côtés contre la vaccine, sont allés jusqu'à la violence et l'insulte envers leurs adversaires et envers tous ceux qui ne s'empressaient pas d'adopter leurs opinions (1). N'aurait-il pas mieux valu qu'ils eussent fait eux-mêmes des recherches sur la véritable nature de la vaccine, qu'ils se fussent réunis pour recueillir des faits certains, et pour se communiquer leurs observations sur tout ce qui paraissait en public pour et contre la vaccine? Qu'ils eussent mis tous ces faits en balance, pour peser les avantages et les désavantages de leur méthode? Qu'ils fussent sincèrement convenus des effets funestes que produisait à la vue de tout le monde la vaccination; qu'ils eussent établi un comité impartial et désintéressé, non pour préconiser leur système, non pour en vanter sans cesse l'excellence, non pour écouter seulement ce qui pouvait flatter leur opinion, mais pour sus-

(1) Le docteur Letsom accuse du crime d'infanticide tous les parents qui refusent de faire vacciner leurs enfants, et les *laissent mourir* de la petite-vérole. Abstraction faite de l'indécence de ce propos, M. Letsom s'expose encore à de graves reproches, si la vaccine ne tient pas ce qu'elle promet. (*Note du traducteur.*)

pendre leur jugement jusqu'à ce que l'expérience les eût suffisamment éclairés sur les résultats de leur méthode. Mais pour que ce comité fût un dépôt où tout praticien eût pu porter son contingent aux observations qu'il fallait recueillir et comparer avant de prononcer, quels titres, à l'approbation générale, n'auraient-ils pas eu alors! Mais au lieu de prendre ce parti, qu'ont-ils fait? ils ont dédaigné d'observer et d'écouter ceux qui n'étaient pas de leur opinion, pour raisonner d'après celle qu'ils avaient aveuglément adoptée; et c'est ainsi que leur système n'a produit encore que du mal (1). Je ne sais s'il n'y a pas même de danger à parler avec tant de franchise dans un moment où la fermentation est devenue géné-

---

(1) J'ai déjà parlé de deux enfants à Oxford, dont un mourut de la petite-vérole après avoir été vacciné par *M. Jenner* lui-même. Depuis cet accident fatal, la vaccine m'est devenue suspecte, et mes recherches ultérieures justifièrent mes soupçons. Je puis dire que je n'ai jamais recommandé la vaccine, même au risque d'offenser plusieurs familles de distinction. Quand la première édition de cet ouvrage fut publiée, je fus menacé de la perte de mon état et de ma réputation, si je ne brûlais ou supprimais tous les exemplaires; je reçus aussi une quantité de lettres anonymes remplies d'injures et de menaces.

rale, où tout le monde ne parle que des *bienfaits* de la vaccine, et où l'autorité suprême des états de l'Europe la prend sous sa protection, et en encourage la propagation de toutes les manières. Au moins n'accusera-t-on pas ceux qui élèvent leur faible voix pour détromper le public, d'être guidés par des motifs d'intérêt: au contraire, les honneurs, l'estime publique et les richesses sont du côté de ceux qui se rangent parmi les plus ardents vaccinateurs. Mais nous avons pour nous la vérité! estimable puissance qui un jour reprendra l'éclat et la supériorité que nos adversaires lui ont arrachés! Exposés au mépris, à la fureur et à l'indignation d'une foule ignorante, nous n'attendons que du temps et notre justification et la satisfaction de voir triompher cette auguste vérité, et d'élever son autel sur les ruines de ce faux système! Dans le nombre des vaccinateurs, je distingue trois classes d'hommes. La première renferme une foule de jeunes praticiens, qui, sans avoir une expérience suffisante pour juger avec connaissance de cause, et trop bouillants pour attendre que le temps ait mûri leur raison, trouvent plus commode et plus intéressant de suivre une route nouvelle, et d'embrasser un système qui les pique et par sa nouveauté et par sa singularité. La deuxième classe est celle des pra-

ticiens de tout âge, qui saisissent l'occasion de la révolution vaccinale, pour sortir de l'obscurité, et se faire un nom en se mettant à la tête des partisans de la découverte nouvelle. La troisième classe, qui est la plus nombreuse, est composée des gens du monde de tout sexe, de tout âge et de tout état, qui favorisent la vaccine sans savoir pourquoi, et qui la trouvent une méthode excellente, parce qu'ils entendent dire dans les cercles que tout le monde se fait vacciner, et que la nouvelle méthode est à la mode du jour. Je puis me dispenser de prouver que cette classe ne peut jamais être une autorité capable de décider une question d'une aussi grande importance. C'est aux gens de l'art, versés depuis de longues années dans cette science, et qui ont toujours donné des preuves de prudence et de sagesse, à faire connaître les dangers de cette nouvelle et funeste inoculation.

CHAPITRE XIV.

Réflexions et raisonnements pratiques.

Si nous voulons résumer et examiner les réponses que les vaccinateurs opposent aux faits que l'on a mis sous leurs yeux (1), tout se ré-

(1) On trouvera peut-être que j'insiste trop souvent

duit à quatre points principaux, qui répondent à autant de questions que tout homme impartial doit désirer voir résoudre d'une manière satisfaisante, avant de se prononcer pour ou contre la vaccine. Voici donc ces quatre questions :

1°. La vaccination peut-elle être encore regardée, après les essais qu'on a faits, comme

---

sur les *faits* ; mais j'ai pour principe, dans mon cours public de médecine, de rejeter toute hypothèse, et de n'admettre que des vérités dont l'existence a été prouvée par un nombre suffisant d'exemples ou de faits.

(*Note du traducteur.*) Quand M. le docteur Vaume fit connaître au comité de vaccine à Paris, en plusieurs lettres qu'il lui adressait, des faits qui déposaient contre l'efficacité de la vaccine, le comité lui répondit « qu'il » avait entendu, dans ses séances, la lecture des lettres » à lui adressées ; qu'il respectait l'opinion que M. Vaume » pouvait avoir sur la vaccine, mais que le comité ne » croyait devoir rien changer à celle qu'il avait déjà émise » dans les différentes notes qu'il avait publiées. »

« Vous parlez d'opinion, leur objecta fort bien M. » Vaume, quand je vous cite des faits alarmants et in- » contestables. Vous vous êtes cependant assemblés, non » pour approuver la vaccine ou la désapprouver, mais » pour l'examiner. » *Les dangers de la vaccine démontrés par J. S. Vaume, d. m. Paris, an* 9.

un préservatif infaillible de la contagion de la petite-vérole?

2°. L'inoculation ordinaire, dont le succès a été prouvé par près d'un siècle d'expériences, doit-elle être remplacée par une nouvelle méthode incertaine, et qui répugne au bon sens?

3°. L'inoculation a-t-elle eu des suites aussi funestes que la vaccine? et les vaccinateurs ne sont-ils pas responsables de tous les accidents que leur méthode a occasionnés?

4°. En se mettant au simple rang de spectateur, sans incliner pour aucun parti, laquelle des deux méthodes doit-on préférer? Je vais essayer de répondre cathégoriquement à chacune de ces questions.

1°. Quant à la première, savoir si la vaccine est un préservatif infaillible contre la petite-vérole, j'ai déjà dit qu'il fallait y répondre négativement, et les faits que je citerai le prouveront suffisamment. Il suit de là que ce qui est arrivé jusqu'à ce jour, arrivera aussi dans la suite, c'est-à-dire qu'on verra fréquemment des personnes vaccinées succomber à la contagion de la petite-vérole. Peut-être qu'à mesure que ces faits se multiplieront on se dégoûtera de cette méthode, et qu'on se déterminera à l'abandonner quand même elle ne présenterait aucun danger.

2°. Quant à la seconde question, concernant les avantages qui pourraient résulter en substituant la nouvelle inoculation à l'ancienne, on peut répondre, avec la plus grande assurance, que tout praticien qui connaît comme moi, depuis 50 ans, le succès constant d'une bonne inoculation, ne sera pas assez insensé pour lui substituer une méthode nouvelle qui offre des inconvénients de tout genre. Qu'une jeunesse impétueuse et ignorante ose balancer entre les deux méthodes, et adopte la dernière, c'est une erreur en quelque sorte pardonnable à l'inexpérience qui caractérise cet âge; que des gens sans connaissances scientifiques donnent leur approbation à une méthode qu'on leur recommande de la manière la plus attrayante, c'est encore une erreur qui mérite notre indulgence; mais il ne faut pas aller jusqu'à renoncer au bon sens et à méconnaître la vérité; or, il est un fait, c'est que parmi tant de milliers de personnes à qui on a fait l'inoculation variolique, on ne peut peut-être pas citer une qui soit morte par le seul fait de cette opération; et aucune, après avoir passé par tous les degrés de cette maladie, n'a reçu dans un âge plus avancé la contagion de la petite-vérole. Ceci n'est point une conjecture ni une opinion hasardée : c'est une vérité notoire. Qu'y a-t-il

donc de plus simple et de plus raisonnable que de conserver une bonne et ancienne méthode, au lieu de courir après une nouveauté incertaine, ne fut-elle pas même dangereuse? Mais tel est le caractère de l'homme : rarement il se contente des biens qu'il possède; il faut qu'il échange une réalité incontestable contre une chimère brillante, et c'est ainsi qu'il perd ce qu'il a, sans être sûr d'atteindre à ce qu'il cherche (1).

---

(1) Les vaccinateurs fournissent eux-mêmes des armes pour les combattre. Voici un extrait d'un ouvrage intitulé : *Reports of a series of inoculation for the variola vaccina or cow-pox*, par le docteur Woodville, médecin à l'hôpital de la petite-vérole et de l'inoculation, à Londres. Son opinion ne peut pas être suspecte aux amis de la vaccine, puisque ce docteur s'en est montré jusqu'à présent le plus zélé partisan.

« Il paraît, dit-il, que parmi cinq cents vaccinations, » une seule a manqué; cependant il y a beaucoup de per- » sonnes chez qui la vaccine a eu des effets terribles, à » cause du grand nombre de pustules qu'elle occasionne » quelquefois, tandis que d'autres en sont à peine indis- » posés; il faut savoir enfin qu'en plusieurs cas la vac- » cine s'est déclarée comme une maladie très dangereuse. » Trois ou quatre personnes, parmi cinq cents, ont couru » de grands dangers, et un enfant mourut par suite de » cette maladie. Or, en admettant qu'en général parmi

3°. Il s'agit de savoir si les accidents qui ont très souvent lieu après la vaccination, suivant les observations faites dans ces derniers temps,

---

» cinq cents vaccinés, il en meure un, j'avoue que j'ai » de la répugnance à introduire l'usage de cette méthode » à l'hôpital d'inoculation, parce que parmi les derniers » cinq mille inoculés, le nombre des morts n'a pas excédé » la proportion d'un à six cents. »

Ce rapport, d'après des observations plus récentes, est bien loin de se trouver exact; car, sur les cinq cents personnes vaccinées, nommées dans les tableaux joints à cet ouvrage, il y en a soixante-quinze qui sont mortes par suite de la vaccination.

Je ne crois pas inutile de faire connaître au lecteur les remarques de M. Squirrell sur le passage que je viens de citer, et que j'extrairai des *Observations sur la Vaccine*, par cet auteur (*Observations adressed to the public in general on the cow-pox. London*, 1805). Les voici :

« Le rapport du docteur Woodville, au lieu de prou- » ver qu'il a le droit d'adopter la vaccination, ne fait » que l'accuser, s'il persiste dans ce système. Voyant, » d'après sa propre expérience, qu'aucun avantage ni par- » ticulier, ni général, ne pouvait résulter de la vaccine, » il avait assez de motifs pour en proscrire à jamais la » pratique dans l'hôpital qu'il dirige. S'il en eût agi ainsi, » il ne se serait pas exposé à la censure publique, comme » il a fait en admettant ce système dangereux. »

(*Note du traducteur.*)

peuvent aussi être causés par l'inoculation variolique? Que l'on consulte les ouvrages et les rapports des plus grands praticiens, et on verra que tous s'accordent à répondre négativement à la question énoncée ci-dessus. Pour moi ayant inoculé un très grand nombre de personnes, et ayant bien observé les effets qui en résultaient, je ne me souviens pas qu'un accident quelconque ait eu lieu après l'inoculation. Je n'ai jamais vu non plus en émaner des gales terribles, des abcès livides, des gangrènes autour des bras... ni des maladies chroniques, très difficiles à guérir, et défigurant le visage, les yeux, les oreilles, le nez et autres parties du corps (1). L'inoculation n'a pas de semblables suites. J'en atteste l'expérience de tous les inoculateurs.

4°. Je demanderai : à laquelle des deux mé-

---

(1) Voyez encore la gravure qui est à la tête de ce livre.

On s'étonne de voir aux parents des malheureux vaccinés une santé vigoureuse, tandis que leurs enfants, après la vaccination, sont couverts de pustules, d'ulcères, et de toutes les maladies ordinaires aux brutes. Comment ont-ils pu être affectés de ces maux, si ce n'est pas la vaccine qui a mêlé à leur sang les matières impures d'un quadrupède?

thodes faut-il accorder la préférence, si on les juge sans prévention? Cette question ne sera pas d'une solution bien difficile d'après ce que nous avons dit. Il n'est aucun homme raisonnable, aucun médecin exempt de préjugés, qui veuille mettre en balance une méthode facile, sûre et couronnée d'un succès constant, avec une autre qui est nouvelle, et qui n'est fondée que sur des hypothèses révoltantes. Dans une discussion semblable, il est bien plus raisonnable de s'en rapporter à des praticiens sensés, qui, pendant un demi-siècle, ont observé et étudié la nature humaine, et se sont éclairés par l'expérience, que de se laisser entraîner par l'éloquence trompeuse de jeunes médecins qui ne professent leur état que depuis quelques années, et qui croient avoir découvert tous les secrets de la nature.

Je conviendrai cependant que si la vaccine était sans danger, et si elle était un préservatif assuré contre la petite-vérole, elle aurait sur l'ancienne inoculation avantage dans un seul point; c'est que la vaccine n'a aucune influence contagieuse sur des personnes non vaccinées, tandis que l'inoculation peut communiquer la petite-vérole à ceux qui ne l'ont jamais eue.

Mais que peut-on conclure de ce fait, dont

les vaccinateurs ne manquent pas de se prévaloir? *Qu'il n'y a point d'analogie parfaite entre la petite-vérole et la vaccine.* Ce sont deux choses d'un genre différent. Or, puisqu'il n'existe pas d'analogie entr'elles, il n'en faut pas attendre de résultats analogues. Voilà sans doute la raison du peu de sûreté qu'offre la vaccine contre la contagion variolique; voilà la cause pour laquelle tant de personnes, malgré la vaccination dont elles avaient subi l'opération, ont été attaquées ensuite de la petite-vérole. Ce sont donc les faits mêmes que les vaccinateurs ont cités en faveur de leur système, qui détruisent cette analogie qu'on a voulu établir entre la vaccine et la petite-vérole, et par laquelle on a essayé de prouver la supériorité de la vaccination (1).

S'il est donc démontré que la vaccine n'est pas un préservatif efficace de la petite vérole, que nous importe de savoir si la vaccine a été

---

(1) Il en est de cette analogie comme de celle qu'on a voulu établir pour la guérison des maladies vénériennes avec l'acide nitrique, au lieu du mercure; ceux qui ont employé l'acide nitrique ont eu le malheur d'éprouver, aux dépens de leur santé, les suites funestes de ce remède. Voyez mon Traité sur la contagion vénérienne, *Treatise on venereal infection.*

véritable ou fausse, si elle a pris ou non? Je reviens à l'histoire des deux enfants d'Oxford qui avaient été vaccinés par M. Jenner, et, comme il est à croire, avec du véritable virus vaccin; on avait assuré au père de ces enfants que pour l'avenir ils seraient toujours garantis de la contagion variolique. Plein de confiance aux paroles du médecin vaccinateur, le père les laisse jouer quelque temps après avec des camarades du voisinage, parmi lesquels la petite-vérole naturelle régnait alors. Qu'arrive-t-il? ils prirent tous deux la contagion comme tant d'autres, et l'un d'eux en meurt! Le père était-il moins à plaindre parce qu'on lui disait que la vaccine n'avait point pris sur ses enfants? Et le médecin était-il moins responsable en s'excusant ainsi? Si telle est la sûreté que donne la vaccination, on a certainement grand tort d'abandonner l'inoculation qui n'a jamais à craindre de pareils évènements. Celui que je viens de citer, s'il eut eu lieu dans une famille plus connue, aurait peut-être détruit le système de la vaccination dès sa naissance et à jamais. Mais qu'on y prenne garde; les grandes familles, en suivant la mode du jour, et en s'empressant aujourd'hui de faire vacciner leurs enfants, auront peut-être aussi un jour à pleurer et leur perte et leur

propre crédulité (1) ! Combien sont-ils coupables, tant sous le rapport moral que sous le rapport de l'art, ces médecins qui veulent à toute force soutenir l'efficacité d'un procédé qui laisse tant de prise aux doutes, et qui demande plus d'un demi-siècle, pour qu'on puisse assurer sa supériorité sur l'inoculation, qui, répétons-le, est un moyen doux, salutaire et efficace (2) !

Nous avons vu dans les paragraphes précédents quelles sont ordinairement les raisons qui leur servent de justification, quand ils ne peuvent pas nier les faits. J'ajoute encore un mot à ce que j'ai dit plus haut sur l'identité.

Etes-vous sûr que le malade a été vacciné en règle? avez-vous vu l'identité des maladies? a-t-elle eu lieu sur des enfants d'Edgeware-

---

(1) Les prédictions de l'auteur paraissent s'accomplir; un triste évènement vient d'avoir lieu: doit-on l'attribuer à un venin concentré provenant du virus vaccinal, c'est une question délicate que je me garderai bien de résoudre; toutefois il est permis d'avoir de grands soupçons. (*Note du traducteur.*)

(2) Dans plusieurs communes du royaume d'Angleterre, on a poussé la barbarie (je dois m'exprimer ainsi) au point de forcer les indigens à faire subir l'opération de la vaccination à leurs enfants.

Road, de Bow-Street, et sur huit enfants de Batterseafields, qui eurent tous la petite-vérole après la vaccination, et dont deux en moururent; les autres eurent la gale vaccinale..... J'allai voir deux enfants à l'Oyster-Shop, dont l'un, quoique vacciné, avait la petite-vérole; l'autre n'en avait pas été atteint. Le père éprouvait la plus vive douleur de voir le premier affecté de cette maladie, et en même temps il craignait continuellement pour l'autre; mais les vaccinateurs qui virent, à ce qu'ils prétendaient, dans ce dernier des marques plus visibles d'un vaccin vrai, persuadèrent au père que cet enfant n'aurait jamais la petite-vérole. Pour nous en assurer, je priai le père de le faire coucher avec l'autre enfant qui en était affecté. Ce que j'avais prévu, arriva; l'enfant bien vacciné eut la petite-vérole, passa par toutes les crises de la maladie, et fut rétabli.

Ceci n'est qu'un fait particulier, je le sais; mais je n'ignore pas non plus que les villes et la campagne en fournissent mille semblables, malgré les efforts que font ces messieurs pour en empêcher la trop grande publicité.

Je crois en avoir assez dit pour convaincre même ceux qui auraient quelque prévention en faveur de cette méthode, de son inefficacité et des dangers qu'elle entraîne à sa suite. Il ne

me reste plus qu'à citer, à l'appui de tout ce que j'ai avancé, des faits vrais et irrécusables, tirés des observations et des rapports des plus fameux médecins d'Angleterre, tels que Moseley, Goldson, Squirrel, Rogers, Birch et Lipscomb, auxquels j'ajouterai à peu près deux cents cas que m'a fournis ma propre expérience ou qui sont venus à ma connaissance par des voies authentiques (1).

---

(1) Voyez aussi, sur les résultats affreux de la vaccine, la brochure de M. Rogers, dédiée à M. Birch, esq. chirurgien de l'hôpital St.-Thomas et de S. A. R. le prince de Galles, avec une lettre de cet habile chirurgien, renfermant des preuves de l'inefficacité et des effets pernicieux de la vaccine.

On peut consulter également sur cet objet les observations adressées au public concernant la vaccine, et tendant à prouver, par des faits, qu'elle n'offre point de sûreté contre la petite-vérole; par Squirrel, ancien pharmacien à l'hôpital de petite-vérole et d inoculation, 1805.

TABLEAUX *contenant plus de cinq cents exemples d'accidents occasionnés par la vaccine.*

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinés. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
1, 2. Les deux enfants de M. Slatter, à Oxford.	Dr. Jenner, avril 1799,	Eurent la petite-vérole dix-huit mois après; l'un en est mort.
3. L'enfant de M. Baillie, âgé d'un an,	M. Jenkins, avril 1799,	Petite-vérole en février 1801.
4. Dix enfants avaient été vaccinés par	M. Robinson, 1799.	L'un mourut de la petite-vérole naturelle qu'il prit étant dans la paroisse, quoiqu'il eût été inoculé avec du virus variolique un mois avant, comme les autres, mais sans effet.
5. R. Karling, n°. 18, George-Street, six ans,	Vu par M. Robert, 1800,	Eut la petite-vérole naturelle en janvier suivant.
6. Les trois enfants de M. Thos Alexandre, 368, Strand.	Vaccinés avec du virus pris de l'institution du docteur Pearson, en novembre 1800,	Les deux filles eurent la petite-vérole en décembre 1800 et janvier 1801, et la communiquèrent à l'enfant de M. Harding, n°. 342, Oxford-Street, chez qui elle se montra très maligne. Après la vaccination, on a remarqué aux bras de ces enfants des inflammations et des ulcères. Je les vis avec M. Potier.
7, 8. Deux enfants à Leeds, en Yorkshire.	Novembre 1800,	Eurent la petite-vérole en février 1801, et en souffrirent horriblement.
9, 10. L'enfant de M. Green et celui de M. Mitchell, à Malden, Essex,	1801,	Reçurent tous deux la petite-vérole par inoculation.
11. Le fils de M. C-e, Great George-Street,		Mourut à la suite de la vaccination.
12. L'enfant de M. D-ns, Weymouth-Street,		Eut un bras ulcéré, ce qui faillit lui devenir funeste.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
13. L'enfant de W. Garton, Old-King-Street, à Bristol, un an.	Dr. Fox.	A la vaccination succéda une gale vaccinale horrible, et deux ans après il fut atteint d'une petite-vérole confluente.
14. E. Bozzard, à l'Amstrongsyard.	A l'institution du docteur Pearson, 1801.	Après la vaccine il eut la gale, des ulcères, la fièvre....., et fut atteint d'une petite-vérole maligne en janvier 1803.
15, 16. Deux servantes, dont l'une demeure encore chez M. Gamble, à Bungay en Suffolk.		Avaient eu la vaccine en trayant les vaches ; l'une d'elles prit la petite-vérole à l'hôpital de Yarmouth, et en mourut; l'autre la prit également, mais elle en revint.
17. Le fils de C. Hillams, n. 44, Castle-Street, six mois.	A l'institution de Golden-Square.	Eut la petite-vérole deux ans après, et la communiqua à son frère. M. Roberts de Warwick-Street, inocula avec le pus de ces enfants.
18. La fille de M. Hart, Adams-Street, trois ans.	A l'hôpital de petite-vérole, en octobre 1802.	Fut atteinte, en mars 1803, de la petite-vérole qu'avait un parent inoculé par M. Robinson, Duke-Street.
19. Le fils de M. Semon, Noname-Court, trois ans.	Par M. Morris, avril, 1803.	Eut la petite-vérole en juin 1804.
20. La fille de M. Goulds, n. 38, Bow-Street, deux ans.	A l'hôpital de petite-vérole, en mars 1804.	Eut la petite-vérole en mars 1805 ; je fus appelé pour traiter cette malade.
21. Le frère de la précédente, trois ans.	Par M. Brown, Camberwell.	Eut la petite-vérole de sa sœur, quoiqu'étant vacciné, et portant des marques de l'opération au bras. Je l'ai traité comme j'ai dit.
22. Deux demoiselles de Sloane-Street, dont une de dix et l'autre de quatorze ans.	Par M. Richards, Sloane-Street, septembre 1804.	En septembre 1805, elles furent inoculées toutes deux par le même médecin, et subirent toutes les crises de la petite-vérole.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
23. Le petit-fils de M. Varley, Broad-Street, trois ans.	Par M. Wheelar, Oakingkam, 1802.	Inoculé ensuite par M. Sandall, Windmill Struet. Il passa par toutes les crises de la petite-vérole.
24. Le fils de M. Gray-d'Oakingham, deux ans.	Vacciné du pus de l'enfant précédent.	Fut inoculé ensuite et eut la petite-vérole.
25, 26. Les fils de M. Engelfield Assembly-Hause, Kentishtown, l'un de deux ans, l'autre de onze mois.	Par M. Sandys, en janvier 1805.	Quoique nés de parents très-sains, ces deux enfants furent attaqués de toutes les maladies que la vaccine amène, de la gale vaccinale, des écrouelles, d'ulcères, d'abcès..... L'un des deux mourut; je soigne encore l'autre.
27. L'enfant de M. Bambridge, n. 17, Adams-Street, cinq ans.	Par M. Wachsell, à l'hôpital de petite-vérole, en février 1800.	Le 5 mars 1805, M. Burnett fut appelé pour traiter cet enfant, ayant une petite-vérole confluente; après plusieurs simptômes alarmants, cette pauvre victime perdit la vue de l'œil droit, et mourut le 16e. jour de la maladie. Je vis cet infortuné avec plusieurs personnes.
28. La sœur du précédent, trois ans.	Octobre 1802.	Prit la petite-vérole en mars 1803, de sa sœur cadette, que M. Burnett avait inoculée. Ce fait a été remarqué par nombre de personnes; les vaccinateurs le nièrent.
29, 30. P. Edwards, et C. Walter, Berkeley-Street, l'un de trois mois, l'autre de deux ans.	Par M. Tuson.	Alors M. Burnett inocula ces deux enfants, et fit paraître en dépit de ces messieurs tous les symptômes de la petite-vérole.
31. L'enfant d'un marchand de vin de Westminster.		Eut après la vaccination une fièvre maligne putride, et mourut couvert d'escarres gangreneuses.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinés. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
32. P. Cozens, Maddox-Street, trois ans.	Juin 1804.	Mal violent aux yeux, tumeur glanduleuse à l'oreille.
33. E. Davis, Kings-Arms-Place, seize mois.	Mai 1804.	Gale vaccinale depuis l'époque de la vaccination.
34. Miss E. Lutwidge, nièce de M. Paxon.	Vaccinée à Hampstead.	Eut deux ans après la petite-vérole.
35. Le petit garçon de M. Nicholson, North-Street, n°. 2, un an six mois.	Juin 1803.	Eut la petite-vérole en juin 1805, malgré les marques manifestes de la vaccination. J'ai observé ce cas avec beaucoup d'autres praticiens.
36. Le fils de M. Joule, n°. 2, North-Street, cinq ans.	Vacciné à l'hôpital de petite-vérole.	C'est de l'état affreux de ce malheureux enfant que j'ai donné une faible idée par la gravure n°. 1. (Voy. cette gravure au frontisp.) Dans cette figure, on remarque une tumeur horrible; à gauche une large suppuration, et une enflure semblable commence à naître sur la joue droite. En outre, cet enfant a un coude très malade. J'ai donné connaissance de cet accident dans mon cours public, en 1805.
37. El. Keen, 12, Bulstrode-Mews, deux ans trois mois.	10 mai 1805.	Petite-vérole le 29 mai.
38. W. Keen, *dito*, cinq mois.	*Idem.*	*Idem.*
39. Sarah-Gordon	A l'hôpital de petite-vérole.	A eu la petite-vérole quatre ans après. J'ai vu celui-ci ainsi que le suivant.
40. George Gordon.	*Idem.*	*Idem.*

NOMS, DEMEURES ET AGE des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinés. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
41, 42, 43. Les trois enfants de M. Smith, Charles-Street.	Vaccinés, l'un en 1799, l'autre en 1802, et le dernier en 1803.	Tous les trois eurent la petite-vérole en juin 1805, et en subirent, sous mes yeux, toutes les crises.
44. M. Simmons, fermier, près Buntingford.	1802.	Prit une petite-vérole très dangereuse, dont il mourut en juin 1805.
45. L'enfant de M. Brown, Barlow-Street.	Par M. Stome, en 1801.	Malade depuis l'époque de la vaccination, il eut des convulsions et mourut bientôt après, ayant les poumons en suppuration.
46. El. Stokes, Swallow-Street, n. 12, six ans.	Par M. King, en 1800.	Eut la petite-vérole en juillet 1805. Je fus témoin de ce fait avec plusieurs membres de la faculté.
47. Master J. Wall, Peter-Street, n. 32, deux ans.	A l'institution de M. Jenner, Castle-Street.	Eut la petite-vérole en juillet 1805. Quand je fus visiter cet enfant avec M. Sandall, il était dans la crise de suppuration.
48. L'enfant de M. Oven, Sion-Place, à Petou-ville, deux ans.	Décembre 1804.	Prit la petite-vérole de son frère et de sa sœur: tous deux moururent de cette maladie en 1805.
49. L'enfant de M. Sum-net, six ans.	A la campagne.	Prit la petite-vérole des enfants de M. Oven, et en subit toutes les crises en juillet 1805.
50. Charles Farley, sept ans.	Vacciné à Batter-seafields, par un médecin de Great-queen-Street, 1804.	Ils eurent tous la petite-vérole en mai 1805. Les deux derniers (56 et 57) en moururent. Les autres eurent la gale vac-

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
51. Anne Staris, sept ans.		cinale. J'ai vu ces infortunés avec plusieurs membres de la faculté, et je puis dire que leur aspect était affreux. Le docteur Moseley et M. Roberts les ont traités.
52. Anne Vinne Evangelist, sept ans.		
53. Jas-Woodwart, trois ans.	Tous vaccinés à Batterseafields, dans la même maison, par un médecin de Great-Queen-Street, 1804.	
54. Jane Starris, trois ans.		Ces huit exemples très-connus ont été exposés en détail dans mon cours public.
55. Jane Water.		
56, 57. Eliz Nicholson, trois ans.		
John —, trois ans.		
58. L'enfant de M. Puddephat, n. 24, Titchborne-Street, deux ans.	Par M. Robinson, Duke-Street.	Eut la petite-vérole, et était couvert de pustules en août 1805, quand j'allai le voir. Ce fait a été observé et reconnu par les membres de la faculté.
59. M. J. Adams.		Après avoir eu la vaccine casuellement, il prit une petite-vérole très maligne, et mourut le onzième jour.
60, 61. Deux enfants de M. Colbech, n. 3, Portland-Street, trois ans.	1801.	L'aîné prit la petite-vérole naturelle en septembre 1805, et la communiqua à l'autre. Je les vis tous deux, et M. Graham inocula avec leur pus.
62, 63. Deux enfants chez M. Okey.		Je les vis avec plusieurs messieurs de la faculté, dans la petite-vérole, en 1805. Nous en prîmes de la matière pour inoculer; MM. Hyde et Roberts en firent autant et avec succès.
64. Les enfants de M. Pickering, Crown-Street.	Vaccinés à l'établissement de Golden-Squore.	N'eurent pas un moment de santé depuis : l'un mourut il y a deux ans, et l'autre étant dans un très mauvais état, est maintenant soigné par moi.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
65. F. Walker, chez le duc de Devonshire, vingt-deux ans.	Ayant eu la vaccine casuellement à l'âge de sept ans.	Prit ensuite une petite-vérole confluente.
66. M. Miles, Seymour-Place, vingt-trois ans.		Eut la petite-vérole confluente après la vaccination.
67, 68, 69. Les trois enfants de M. Codling.		Furent inoculés, et subirent toutes les crises de la petite-vérole.
70. Une jeune femme à Chelsea.	Vaccinée à Hampton.	Eut la petite-vérole; j'allai la voir sur la demande de M. Graham, qui inocula beaucoup de personnes avec du pus de ses pustules.
71. L'enfant de M. Carrier, Crown-Street.	A l'établissement de Golden-Square.	Eut la petite-vérole trois mois après, dont il mourut.
72. La fille de M. Cottis, n. 19, Great-York-mews, deux ans sept mois.	1804.	Eut une petite-vérole très grave en 1805, et fut aveugle pendant six jours. Je la vis; elle est horriblement défigurée.
73. L'enfant de M. G. Pearce, n. 24, Great-Yorkmews.		J'ai vu cet enfant ayant la petite-vérole en juillet 1805.
74. L'enfant de M. Miles, n°. 2, Middlesen-Place.	1801.	Vient d'avoir la petite-vérole.
75. L'enfant de M. Weston, Paradise-Street, trois ans six mois.	1802.	A eu la petite-vérole trois ans après. Je lui vis la cicatrice de la vaccination au bras.
76. L'enfant de M. Beatie, n. 12, Barlow-Street.		Même cicatrice au bras. En juin 1805, il prit la petite-vérole d'un enfant inoculé par le docteur Young.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinés. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
77. L'enfant de M. Little, n. 12, Barlow-Street, cinq ans.	1802.	Même cicatrice au bras. Il eut la petite-vérole trois ans après, en juillet 1805.
78. Le fils du capitaine **, Rotherhithe.	1802.	Vient d'avoir la petite-vérole.
79. L'enfant de M. Finvey, n. 7, Barretts-Court, un an cinq mois.	1805.	Eut une petite-vérole confluente, dangereuse, cinq mois après, vint à l'hôpital Mary-le-Bone, et y mourut.
80. L'enfant de M. Blake, n. 5, Baker-Street.		Il eut une petite-vérole d'une espèce confluente très mauvaise, et mourut en mars 1805.
81, 82. Les deux enfants du fermier B—. à Chiswick.		Eurent (d'après le rapport de M. Curtis de Chiswick), une horrible gale vaccinale, couvrant la figure comme d'un masque.....
83, 84. Les deux enfants d'une dame, à Kensington.		Eurent (d'après le rapport de M. Curtis) une horrible gale vaccinale.
85. Anne Tarant, n. 4, Mansfield-Place, Kentishtown, un an dix mois.	Mai 1804.	Fut couverte de gale vaccinale, de dangereux abcès, ulcères... dont elle n'est pas encore guérie aujourd'hui..
86, 87. Deux enfants en nourrice chez Stewart, Maiden-Lane, Kentishtown, un an un mois.	Mars 1805.	Gale vaccinale aux pieds, des plaies aux oreilles..... Je les soigne encore.
88. Mariane Lewis-Cowlane, à Snowhill, trois ans et demi.	A l'hôpital de petite-vérole, en avril 1805.	Cet enfant (dont M. Rogers parle dans sa lettre à M. Birch) est peut-être celui chez qui les résultats de la vaccine se sont manifestés de la manière la plus affreuse; son aspect inspire l'horreur. (Voyez la gravure n°. 2.) Ses tourments ont commencé en juin 1804, par des éruptions à la tête, une gale vaccinale et des abcès bleuâtres; aux approches du froid,

Gale, Ulcès, et Ulcères;

Causés par la Vaccine.

Voyez Page 96. N°88.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
89. L'enfant de M. Bowen, chirurgien, à Harrow,		Fut inoculée après la vaccination, par son père, trois années successives; la quatrième année enfin, elle eut la petite-vérole. Ce qui prouve que l'on ne peut pas fixer au juste l'époque à laquelle la petite-vérole atteint les personnes vaccinées. Cette observation est importante.
90, 91. Les enfants de M. Hodges de Fulwood's-Rents, Nancy.	A l'hôpital de petite-vérole.	Eurent tous deux la petite-vérole, et leurs pustules ont servi à M. Morgan (comme le comité de vaccine le sait), à inoculer d'autres personnes.
92. Daniel Buttler, chez M. Stone, High-Street, trente-trois ans.	Vacciné par M. Ring, 1800.	Eut la petite-vérole et tomba malade. Le bras où était la pustule vaccinale prit la gangrène et devint noir. Sa maladie augmenta, des pétéchies pourprées se manifestèrent, et il mourut en putréfaction le onzième jour.
93. Mar. Buttler, fille du précédent, trois ans et demi.		Un an et demi après la vaccination, toutes les parties de son corps furent couvertes de gale vaccinale et d'abcès; la tête, les bras, les doigts, le ventre, les

l'enfant était un peu mieux. Mais au mois de mai 1805, la même gale vaccinale, des abcès d'une couleur bleuâtre l'attaquèrent de nouveau sur différentes parties du corps; de la tête aux pieds on ne distinguait plus que de la gale, des amas de matière vaccinale, des ulcères et excoriations. Les douleurs sont si fortes, que cet infortuné enfant est en délire pendant toute la nuit; il n'est pas possible de voir plus de misères et de souffrances réunies.

Amis de l'humanité, venez regarder cet objet de compassion, et jugez ensuite le procès de la vaccine! Je traite actuellement ce malheureux enfant; il faut attendre du temps le succès de mon traitement, qui consiste en altérants minéraux. J'ai exposé ce fait devant une assemblée de plus de cent médecins, chirurgiens, apothicaires et élèves.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
		jambes et les pieds, tout était attaqué; sa figure en était couverte comme d'un masque. En 1803, cette fille malheureuse, d'un père malheureux, se trouva cependant assez bien; mais en 1804, les éruptions commencèrent de nouveau, et à une joue on remarquait onze trous.....
		Les 22 faits suivants ont été observés par MM. Birch, Rogers, chirurgiens, et autres.
94. W. Bench, enfant, à l'hôpital St.-Thomas.		Eut la petite-vérole treize jours après la vaccination, novembre 1800.
95. Mary Salloway, *idem.*		Eut une petite-vérole forte, quatre jours après.
96. Un enfant...		Mentionné par M. Rogers; au quinzième jour, eut une éruption variolique.
97. Abr. Stoward.		Eut la petite vérole après une vaccination régulière.
98, 99. Deux enfants à l'hôpital St.-Thomas.		*Idem.*
100. Un homme, à Islington.		Eut le bras ulcéré après la vaccination et mourut. Plusieurs médecins de la faculté ont été témoins de ce fait.
101. L'enfant de M. Hall, à Clapham.	22 octobre 1801.	Eut une inflammation qui couvrait tout son corps, le 31 du même mois, et mourut le 16 novembre. Ce fait est également connu de la faculté.
102. L'enfant du cap. B — (sur la demande particulière, on garde le silence sur le nom.)		Mourut de la vaccine.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
103. L'enfant du docteur Smyth, Stewart, vingt-deux jours.	Vacciné par M. Conadine, avril 1802.	Le quatorzième jour après la vaccination, il eut une inflammation au bras, qui s'étendit d'une manière alarmante, et fut suivie de tumeurs dures et d'enflures nombreuses, qui se changèrent bientôt en ulcères putrides. Après des tourments affreux, l'enfant mourut le 1er. octobre 1802. Le père a publié ce fait dans un écrit touchant et pathétique.
104. La fille de S. Newman, n. 6, Nelsons-Place, huit ans.	A l'hôpital de petite-vérole.	Eut six ans après une petite-vérole confluente.
105. M. Johnson, n. 10, Hart-Street, un an six mois.	A la maison centrale Jennerienne, en juin 1803.	Eut la petite-vérole en juin 1805. M. Hewson inocula avec le pus de cet enfant.
106. Suz. Johnson, *idem.*	A l'hôpital de petite-vérole.	Eut une enflure lymphatique glandulaire au cou, et autres symptômes dangereux.
107. John Clay, *idem.*		Eut quelques mois après la vaccination une gale vaccinale, et depuis ce temps, sa constitution est totalement dérangée.
108. L'enfant de M. Bryant, Sloane-Street, cinq ans.	Par M. Evans.	Prit la petite-vérole en mai 1805; les plus grands vaccinateurs voyant ce fait, n'y voulurent reconnaître aucun symptôme variolique. Le docteur Moseley et M. Roberts prirent cependant du pus de cet enfant, pour inoculer deux autres enfants, ce qui réussit.
109. L'enfant de M. Vincent, épicier, Brompton, trois ans.	Par M. Griffiths.	Eut la petite-vérole en juin 1805. M. Richardson inocula avec le pus de leur petite-vérole, deux enfants.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
110. L'enfant de M. Brailey, deux ans huit mois.	A l'hôpital de petite-vérole.	Cet enfant mourut quarante semaines après, d'une petite-vérole confluente.
111. L'enfant de M. Fairbrother, n. 13, Exeter-Street.	Par M. Ring, février 1802.	Eut une petite-vérole complète en juin 1805.
112. M. Smart, Castlecourt.		Ce fait mérite une attention particulière. Cette fille avait été inoculée dans sa jeunesse par M. Walker. Dix ans après, elle fut atteinte d'une violente vaccine en trayant des vaches; elle tomba en délire, et faillit y perdre la vie ; ce fait prouve ce que j'ai dit dans le cours de cet ouvrage, qu'il n'y a point d'analogie entre la petite-vérole et la vaccine, puisque celle-ci attaque même ceux qui ont eu la première.
113. Un enfant de M. J. Richardson, fermier à Wheeley, auprès de Colchester.	Vacciné en 1804, par un chirurgien des environs.	En mai 1805, il fut inoculé par M. White, et eut un grand nombre de pustules varioliques.
114, 115. Deux enfants à Beddington.	Vaccinés en juin 1805, par un ecclésiastique charitable.	Ils moururent tous deux de la vaccination. Ce qui prouve que la charité peut bien quelquefois être déplacée. (Communiqué par madame Brennan, première sage-femme à l'hôpital de Queens-Lying.)
116. Un autre enfant du même endroit.	Par le même ecclésiastique, en janvier 1805.	Fut couvert depuis la tête jusqu'aux pieds de gale vaccinale et d'ulcères.
117. Un enfant**		Eut des éruptions varioliques deux ans après avoir été vacciné. Ces éruptions n'étaient pourtant pas accompagnées de

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
		suppurations; chaque praticien doit savoir qu'il y a une espèce de petite-vérole qui n'en est pas suivie, ce que j'ai souvent remarqué.
118. Un autre enfant.		Prit la petite-vérole de sa sœur: des éruptions sans nombre couvrirent sa figure. D'autres enfants furent inoculés de la matière de celui-ci.
119. L'enfant de M. Luscombe, à Portsmouth.		Ces faits rapportés par M. Goldson ont été contestés avec beaucoup de chaleur par la faction vaccinale.
120. Un autre enfant...		Eut la petite-vérole après la vaccine.
121, 122. Deux autres enfants...	Vaccinés par M. Weymouth, en mars 1801.	Furent inoculés en avril 1802, avec de la matière variolique.
123. Un marin.	Vacciné par M. Rickman.	Eut la petite-vérole.
124. M**	Vacciné par un célèbre vaccinateur.	Eut la petite-vérole (fait communiqué par un médecin d'Oxford).
125. Al. Cullem, n°. 23, Ogle-Street, six mois.	Vacciné le 2 juillet 1805.	Eut un affreux ulcère au bras vacciné, et mourut le 28 du même mois, d'une petite-vérole confluente très maligne. J'ai été témoin de ce fait.
126. Mary A. King, n. 12, Bulstrodemews.	Vacciné par les élèves de Mary-le-Bone.	Eut une petite-vérole douce, comme cela a été remarqué chez plusieurs personnes.
127. Deux enfants...	Vaccinés le 13 mai 1805.	Prirent la petite-vérole dans le voisinage où elle dominait. L'aîné prit de l'*infusum rosæ*; l'autre guérit sans médecine. Ils avaient tous deux les marques de la vaccination au bras.
128. L'enfant de M. Andra, Sommers-Town.	A l'hôpital de petite-vérole.	Prit ensuite la petite-vérole, et l'eut d'une espèce distincte, quoique complète.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
129. Mary Badger, n°. 37, Wilstead-Street.	A l'hôpital de petite-vérole.	Prit la petite-vérole naturellement.
130. L'enfant de madame Allouvrie, n°. 31, Sommers-Town.	*Idem.*	Fut inoculé ensuite, et eut une petite-vérole très mauvaise et maligne.
131. L'enfant de M. Auger, Sommers-Town.		Eut une petite-vérole d'une nature confluente très mauvaise.
132. L'enfant de M. Marshall, vitrier à Sommers-Town.	A l'hôpital de petite-vérole.	*Idem.*
133. L'enfant du caporal Tissaman.	*Idem.*	Eut la petite-vérole trois semaines après la vaccination. Ces cinq derniers cas ont été communiqués par M. Stevens.
134. La femme de chambre de madame Collier, dans le Strand, 16 ans.	Vaccinée en 1801.	Vient d'avoir la petite-vérole naturellement, le 28 juillet 1805.
135. W. Wild, n°. 13, Angel-Street.	Par M. Nicholas, en 1803.	Vient d'être atteint de la petite-vérole naturelle, août 1805.
136. La fille de M. Bryan, White-Cross-Street, n°. 1, onze mois.	Par M. Smith, en juin 1805.	Eut neuf jours après l'opération une petite-vérole très dangereuse, suivie d'éruptions gangréneuses par tout le corps, de boutons pourprés..... dont elle mourut.
137. Le petit-fils de M. Colson, n. 199, même rue, deux ans quatre mois.	Vacciné en septembre 1803.	Prit une petite-vérole d'une nature très maligne, confluente, avec des boutons pourprés, et mourut dans un état de putridité, à la fin de juillet 1805.
138. La fille de M. Twyford, Wilsden-Green, neuf ans.		En juillet 1805, elle eut une petite-vérole très abondante.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
139. L'enfant de M. Street, charpentier, Poland-Street, n. 3, trois ans.	Par M. Griffiths.	Eut de larges tumeurs de chaque côté de la gorge, et autres ulcères, en août 1805.
140. L'enfant de M. Cowen, n. 35, Walcot-Place.	Par le Dr. Garthshore.	Dix-huit mois après la vaccination, gale vaccinale, abcès à la joue...
141. Un enfant de campagne.	Par un fameux vaccinateur, 1804.	Gale vaccinale horrible, ulcères. Je le traite actuellement.
142. L'enfant de M. Meredith, Kensington.	A l'établissement Jennérien, octobre 1803.	Eut ensuite la petite-vérole, dont il mourut le 20 juillet 1804.
143. L'enfant de M. Linnard, n. Grafton-Street.	Novembre 1802.	Eut la petite-vérole en octobre 1804.
144. L'enfant de M. Bryant, n. 11, Boswell-Court.	A l'hôpital de petite-vérole, 1802.	Eut la petite-vérole à la fin de la même année, et a été vu par plusieurs médecins.
145. L'enfant de M. Thorn, Bear-Court.	*Idem*, avril 1804.	Petite-vérole en novembre, et vu par plusieurs médecins.
146. L'enfant de M. Perceval, Strand.	*Idem.*	Eut la petite-vérole dans la même année, dont il mourut.
147. L'enfant de M. Wood, nº. 39, Andrews-Street.	*Idem*, mai 1802.	Eut une petite-vérole au bout d'un an, d'une nature très mauvaise.
148. Mary Dangel, chez M. Downing, Halton-garden.		Treize ans après une vaccine très forte (en 1760), elle fut inoculée et eut la petite-vérole; ce qui prouve encore que ni la la vaccine naturelle, ni l'artificielle, n'offre de sûreté contre la petite-vérole.
149. L'enfant de M. J. Banks.		Vacciné à l'âge de cinq mois, prit la petite-vérole avec une éruption modérée; mais les

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
		enfants inoculés de son pus, échappèrent à la contagion.
150. Madame Dredge, cinquante-cinq ans.		Eut autrefois une vaccine assez violente, après avoir trait les vaches. Seize ans après, elle fut exposée à la contagion de la petite-vérole, sans en être atteinte. Mais au bout de vingt-huit ans, elle reçut la contagion variolique d'un enfant qui demeurait dans la même maison qu'elle... Quels raisonnements et quels palliatifs les vaccinateurs ont-ils à opposer à ce fait singulier? Quelle sûreté peuvent-ils se promettre de la vaccine, si après vingt-huit ans celle-ci peut être suivie de la petite-vérole? (Rapporté par le docteur Woodsorde).
151. Un enfant nommé Perch, Hampstead-road.	Vacciné à Pancras-workhouse.	Mourut quelques mois après, d'une petite-vérole confluente très mauvaise. (Communiqué par M. Pointner, chirurgien).
152. Une jeune femme à Harefield.		Eut une petite-vérole très maligne.
153, 154, 155, 156. ***.....		Quatre exemples de l'inefficacité de la vaccine, rapportés par quatre praticiens de différentes parties du royaume, et communiqués au comité de la chambre des communes par M. Birch.
157. L'enfant de M. Peers, parfumeur.		La vaccination a été suivie de gale, abcès, ulcères..... (Rapporté par M. Roger).
158. M. Dyer, d'Oldsodbury.		Eut la petite-vérole après la vaccination.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
159. G. Cocker, à Pancrass-Workhause, quatre mois.	Par un apothicaire de Pancras.	Fut couvert de gale et tourmenté de démangeaisons jour et nuit, eut la fièvre..... C'est avec peine que je suis parvenu à le guérir à peu près, par des altérants.
160. R. Satchfield, fille d'un ouvrier chez M. Bank, Strand.	Vaccinée à l'âge de cinq mois.	Un mois après, on remarqua de petits abcès à la tête et aux bras, qui suppurèrent et s'ouvrirent successivement, laissant ensuite une tache bleuâtre dans la peau.
161. L'enfant du domestique de M. East, Adelphi.	Vacciné étant au sein de la nourrice.	Neuf jours après, il eut de larges abcès qui suppurèrent promptement, et prirent une couleur bleue, différente de celle des inflammations ordinaires.
162. L'enfant de M. Montagne, Esq.		Eut la petite-vérole, quoique plusieurs vaccinateurs aient soutenu le contraire.
163. John Fowler, Laytonstone, quatre ans.		Eut la petite-vérole, et passa régulièrement par toutes ses crises.
164. L'enfant de M. Thornton, à Laytonstone.	Vacciné à l'âge de neuf mois.	Eut une petite-vérole confluente très maligne au bout de trois mois, et mourut le 21e. jour.
165. Sarah-Thornton.		Eut ensuite la petite-vérole.
166. L'enfant de Mary Wall, à Laytonstone, sept ans.	1803.	J'ai vu, il n'y a pas long-temps, son corps couvert de gale vaccinale et de plaies écrouelleuses.
167. John Joung, *idem*, trois ans six mois.		*Idem.*
168. L'enfant de W. Root, *idem.*		Il eut en août 1805 la gale vaccinale.
169. B. Birch, n. 8, Barretscourt.		Prit la petite-vérole en juillet 1805, et passa par toutes ses crises.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
170, 171. Deux enfants en nourrice chez Macy, l'un de quatre ans, l'autre de trois.	Vaccinés par M. Walker.	L'un reçut la contagion d'un jeune homme dans la même maison, et eut beaucoup de pustules; l'autre eut une petite-vérole bénigne.
172. L'enfant d'Ann-Weal, n°. 154, Swallow-Street, cinq ans.	Vacciné à l'âge de cinq mois, par un fameux vaccinateur du voisinage,	Mauvaises éruptions, gale vaccinale. Je le vis, ainsi que les précédents.
173. L'enfant de M. Norrington, Hampstead-Road, quatre ans.	Par M. Dennet, à l'âge de cinq mois,	Prit la petite-vérole lorsqu'elle régnait dans le voisinage. Il en porte encore les marques dans la figure.
174. L'enfant de M. Wardly, Stangate.	Novembre 1800, par M. Spencer.	*Idem.* Les pustules étaient très-petites, mais en grand nombre.
175. L'enfant de madame Collin, Hamstead-Road, six ans.	1800,	Eut une petite-vérole confluente en juin 1805.
176, 177, 178. Trois enfants, Union-Street, n. 5, le premier de six ans, le second du même âge, et le troisième d'un an six mois.		Eurent tous trois une horrible gale, des écrouelles, dont ils ne sont pas encore guéris.
179. Un enfant chez M. Blanshard, Charles-Street, quatre ans.		Petite-vérole.
180, 181. Les deux enfants de M. Warren, Cross-Street, n. 3, deux ans cinq mois.	Mai 1805, par M. Griffiths,	L'aîné eut à la figure une énorme grosseur; la tumeur s'ouvrit et laissa sortir une grande quantité de matière. Cet enfant souffre encore de la gale et des abcès.
182. Un enfant de la connaissance du chirurgien Reece.	Vacciné à l'établissement central de Jenner.	Eut une tumeur et une inflammation au bras, dont il mourut. La mère profondément affligée de cette perte, est incon-

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
		solable d'avoir exposé son enfant aux dangers de la vaccine.
183. L'enfant de M. Goodwin, Warren-Street, deux ans.	1804,	Eut une large tumeur au cou, qui suppure, et autres infirmités.
184. L'enfant de M. Hewit, n. 18, Southampton-Court, cinq ans.		Deux ans après, il se forma un large abcès au côté, et qui communique intérieurement avec le thorax; cas très dangereux!
185. Le petit-fils de Swaine, Long-Acre.		Eut de larges suppurations aux chevilles des pieds, qui prirent un caractère de mortification. Je l'ai guéri, non sans difficulté, par le quinquina et l'acide de vitriol.
186. L'enfant de J. Lea, n°. 26, Swallow-Street, un an.	Par M. Ring,	Eut la petite-vérole. Je l'ai vu avec M. Pearson ainsi que les deux suivants.
187. L'enfant de J. Mason, même demeure.	*Idem.*	*Idem.*
188. Savah Mason, *idem*, cinq ans.	Vacciné à la maison n°. 5, Golden-Square, 1804,	*Idem.*
189. Martha Deacon, auprès de Malborough, trente-quatre ans.	Gagna la vaccine en trayant les vaches,	A dans ce moment-ci (26 ans après), une petite-vérole confluente maligne, avec des taches pourprées. Je la traite à l'infirmerie de Mary-le-Bone.
190. L'enfant de M. Pearson, n. 18, Mary-le-Bone-Lane, cinq ans.	Par**	Eut une petite-vérole bénigne en 1805.
191. L'enfant de M. Hunt, Market-Street, n. 6.		A eu depuis le 14e. mois après la vaccination, la gale vaccinale et des écrouelles.
192. L'enfant de M. Guinigo, George-Street, quatre ans.	Vacciné par M. Ring,	Gagna la petite-vérole de son frère en 1805.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
193. L'enfant de M. Philips, G. Barlow-Street, 25.	A l'hôpital de petite-vérole, 1803,	Abcès dans l'oreille, et *cow-pox*-gale, lèvres enflées..... depuis neuf mois.
194, 195. Deux enfants d'un cocher.		Eurent la petite-vérole trois ans après la vaccination.
196. El. Harns.	Par M. Lucas de Wooburn,	A une petite-vérole très mauvaise à l'hôpital de petite-vérole (août 1805). Ce fait m'a été communiqué par une lettre de M. Hodges.
197. L'enfant de M. Rice, fondeur en fer.	Par un respectable praticien,	A eu depuis une petite-vérole mauvaise, qui a laissé des marques visibles.
198. Un enfant de Marrener, Cross-Street, n. 3.	Par un célèbre chirurgien de l'hôpital, mai 1805,	Eut des éruptions, et en août 1805, une petite-vérole confluente dangereuse, dont il a été sauvé par le quinquina et l'acide de vitriol.
199. L'enfant de M. Turtle, au coin d'Argyll-Street, deux ans.	Vacciné à l'âge de quatre mois,	Eut une *cow-pox*-gale, traitée sans succès comme éruption ordinaire : je soigne encore cet enfant.
200. L'enfant de madame Sayre, Chandler-Street, six mois.	Par un fameux vaccinateur,	Eut la petite-vérole et la donna à l'autre enfant également vacciné. (201).
201. L'autre enfant de cette dame.	Vacciné deux fois,	Pour rendre la petite-vérole plus douce, mais inutilement, car il eut la petite-vérole confluente et la vaccine tout à la fois.
202. Un enfant de High-Street.		Eut la petite-vérole et mourut en mai 1805 (d'après le rapport de madame Sayre).
203. L'enfant de M. Hall, U. Berkeley-Street.		Eut la petite-vérole en été 1804.
204. L'enfant de M. Berry, Long-Acre.		Gagna, en juin 1805, une petite-vérole d'une espèce maligne confluente très mauvaise.

NOMS, DEMEURES ET AGE des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
205. . Luckston n. 2, Phi-ipps - Gardens, huit ans.		Tumeurs, abcès et éruptions croûteuses sur tout le corps, perdit l'usage du jarret.
206. . Glower Totenham-place, n. 10, deux ans,		*Cow-pox*-écrouelles à un degré violent, traitées par M. Gaunt.
207. I. A. Price, Clements-Lane, trois ans,		Petite-vérole de l'espèce la plus maligne confluente.
208. . Martin, n. 2, Phi-lipps - Gardens, dix mois,		Gagna la petite - vérole quinze jours après, dont il revint; mais au bout de trois jours, il était tout couvert de tumeurs.
209. . Sarnwell; à Battle, huit ans,	Eut la vaccine naturelle,	Et ensuite la petite-vérole.
210. Th. Wilson, Charlton-Street, six ans,		Est couvert de *cow-pox*-tumeurs, et d'abcès putrides et fétides (rapporté par M. Gaunt).
211. W. Cowley, n. 13, Phi-lipps - Gardens, cinq ans,		A eu des *cow - pox*-ulcères sur tout le corps (M. Gaunt).
212. Fr. Washington, Tot-tenham-Cor, cinq ans,		A eu depuis la vaccination toujours des *cow-pox*-ulcères et perdit l'usage de ses membres.
213. Will Deggan, trois ans,	Juin 1804,	*Cow-pox*-gale, des enflures, une petite-vérole confluente, perte d'un œil.
214. A. Gawthorp, n. 23, Tower - Street, deux ans six mois,	vacciné par M. Blair, 1803,	Petite - vérole régulière en juin 1805, vue par plusieurs médecins. Un autre enfant, dans la même rue, mourut en cet état.
215. L'enfant de M. Bennet, Lime - House, trois ans,		A eu depuis les *cow-pox*-écrouelles, à un violent degré.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
216. L'enfant de M. Waddington, Goodge-Street,	1802,	Gagna la petite-vérole en août 1805.
217. Le fils de M. Chalie, Long-Acre, cinq ans,	1803,	A souffert, depuis ce temps, des *cow-pox*-écrouelles.
218. L'enfant de M. Hoddinot, n. 17, Charlotte-Street,	1804,	Eut une petite-vérole maligne confluente et mourut le 31 août 1805 (1).
219. L'enfant de M. Read, Park-Street,	Vacciné par M. Russell,	Eut, en août 1805, une petite-vérole d'une espèce très maligne, confluente. Son frère la gagna et en mourut.
220. L'enfant de M. Westbroock, cordonnier, Camden-Town,	Vacciné à l'hôpital de la petite-vérole, à l'âge de trois mois,	Eut en juillet 1805, une petite-vérole confluente très mauvaise, et dont j'ai été témoin.
221. Eliz. Bridges	Vaccinée deux fois à Hortou, par M. Jackson,	Est maintenant à l'infirmerie de Mary-le-Bone, atteinte d'une petite-vérole très maligne : elle est hors de dangers, mais sa figure est couverte de taches noires. Je lui ai prescrit nos antiseptiques, consistant en quinquina et l'acide vitriolique.
222. L'enfant de madame Macpherson, un an,	Vacciné à l'âge de deux mois par l'opérateur de Golden-Square, sous Pearson,	A maintenant (sept. 1805) un grand nombre de pustules varioliques. Plusieurs membres de la faculté ont vu cet enfant avec moi.

(1) Voilà tous les faits qui étaient venus à ma connaissance quand je publiai ce livre pour la première fois. Des recherches ultérieures m'en ont fait connaître bien davantage ; je m'empresse d'en communiquer les principaux au public ; il faudrait un volume pour citer tous les accidents dont on entend parler depuis quelque temps, tant à la ville qu'à la campagne, quoique les vaccinateurs cherchent en général à les tenir secrets, pour ne pas compromettre et leur honneur et leur crédit.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
225. La fille de madame Barret, Newington,		(Sept. 1805) petite-vérole assez mauvaise.
224, 225, 226. Les trois enfants de M**.....		Ont tous la *cow-pox*-gale, des abcès, des plaies suppurantes, des tumeurs.....
227, 228. Les deux enfants de M. Siliquet,		*Cow-pox*-gale, ulcères.... Je leur ai prescrit des altérants pour l'intérieur, et des onguents pour l'extérieur.
229, 230, 231. Trois personnes mentionnées dans le journal de Bath,		Eurent toutes trois la petite-vérole; l'une d'entr'elles fournit le virus pour inoculer les deux autres.
232. L'enfant de M. Marshall, tisserand,	A l'hôpital de la petite-vérole, 1803,	Dans la même année, la petite-vérole régulière.
233. L'enfant de M. Collin, Strand,	Par M.***	Eut la *cow-pox*-gale pendant deux ans, et mourut de la petite-vérole.
234. L'enfant de T. Deacon, un an,	Par M. Ring,	Eut la petite-vérole en septembre 1805 : je l'ai vu avec plusieurs médecins.
235, 236. Les deux enfants de M. Cox, Hamp-Stead-Rood, un an et deux ans,	Vaccinés pour la seconde fois par ordre du docteur Pearson, à l'établissement de Broad-Street,	Eurent toutes deux la *cow-pox*-gale d'une manière horrible; tout leur corps n'était qu'une plaie. Un praticien respectable a traité leur maladie pendant deux ans comme une simple gale : si j'eusse été appelé, je les aurais guéries en peu de jours. J'ai donné connaissance de ce fait dans une séance publique.
237. L'enfant de M. Colby, Charls-Street,	Vacciné au même établissement,	Affreuse *cow-pox*-gale.....
238. L'enfant de M. Mayard, U. Berkeley-Street,		Depuis la vaccination, *cow-pox*-gale violente.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
239. L'enfant de M. Barrel,	A l'hôpital de petite-vérole,	Petite-vérole en sept. 1805.
240. L'enfant de M. Sharp, boucher, High-Street,	Par M. Maurice,	A eu une *cow-pox*-gale pendant un an, des abcès et des ulcères. En septembre 1805, je vis cet enfant affecté d'une petite-vérole très confluente avec des pétéchies pourprées et les symptômes les plus dangereux. Je prescrivis *syrt. cort. péruv. et inf. rosæ.* Il mourut en octobre 1805. Il est impossible d'exprimer l'affliction où fut plongée toute la famille par la mort de cet enfant intéressant.
241. L'enfant de M. Mazoyer, 31, Grafton-Street,	A l'hôpital de petite-vérole,	
242. L'enfant de M. R**., Cleveland-Street,	Par M.**	Mourut d'une petite-vérole.
243. L'enfant de M. Kilby, n. 69, Mount-Street,	Par M. Barrow, septembre 1804,	Je visitai cet enfant le 30 sept. 1805, quand il eut une très mauvaise petite-vérole confluente, dont il est mort.
244. Un enfant à Kingslaud,	Vacciné par un chirurg. respectable.	Fut inoculé et eut un grand nombre de pustules.
245, 246. Les enfants de M. Pope, Saville-Passage,	Par un praticien de Westminster,	Eurent, six semaines après la vaccination, une *cow-pox*-gale, des tumeurs.... qu'ils ont communiquées à la mère et à cinq autres enfants; ce qui prouve que la *cow-pox*-gale est également contagieuse. — Faits communiqués par M. Lipscomb, Frith-Street.
247. M. Ed. Mallim, Thets-	Vacciné en 1801,	Inoculé avec de la matière variolique, il résista au virus; mais en 1805, il eut la petite-vérole confluente naturelle et perdit la vue; à la fin il a été rétabli.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
248. L'enfant de M. C...M..., Thames-Street,	Vacciné par M. Headington, en 1805,	La pustule au bras entra en maturation, et le jour où elle devint complète, une espèce d'érysipèle se manifesta et s'étendit de la manière la plus alarmante. L'enfant mourut au milieu des tourments au bout de cinq semaines.
249. L'enfant de M. Wealing, n. 81, Charlotte-Street,	Par un chirurgien, 1803,	Eut la petite-vérole naturelle le 11 oct. 1805.
250. L'enfant de M. Hane, Cavendish-Square,		Est actuellement couvert de plaies, d'ulcères et de tumeurs, par suite de la vaccine.
251. M. W..... H..... H..... Church-Row, Pancras,	Vacciné en 1802,	Des ulcères, *cow-pox*-gale....
252. L'enfant du domestique du précédent,		Petite-vérole.
253. L'enfant de Rogers, charpentier, Somer's-Town,	A l'hôpital,	Petite-vérole en oct. 1805.
254, 255, 256. Les trois enfants de M. Toft, East-Lane,	Vaccinés par M. Dunning de Plymouth,	Eurent tous la petite-vérole.
257. W. Morgan, Kirkmans-Place,	A l'hôpital de la petite-vérole, avril 1803,	Petite-vérole, sept. 1805, *cow-pox*-gale.... — Faits communiqués par M. Daniel Sutton.
258. Un vieillard, Dean-Street, n. 18,		Petite-vérole cinq ans après la vaccine.
259. Un homme au café Oxford,		*Idem* six ans après.
260. Le fils de M. Collin,		*Idem* sept ans après.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
261. La fille de M. Holt, 13, Queen-Ann-Street,		Petite-vérole quatre ou cinq ans après.
262. Deux enfants de M. Brown, Charlton-Street,		Ont eu dernièrement une petite-vérole très mauvaise.
263. L'enfant de M. Bennet, Pentonville,	Par un fameux vaccinateur,	Dangereuse *cow-pox* gale, abcès et ulcères. Il a été guéri.
264. M. Keys, 13, Stacey-Street,		Petite-vérole confluente.
265. L'enfant de M. Davis, 10, Surry-Square,		Petite-vérole régulière. — Faits communiqués par M. Hodges.
266. L'enfant de M. Homer, Theobalds-Road,		Petite-vérole.
267. L'enfant de M. Chitty, East-Street,		*Idem.*
268. Une personne d'Ealing-Square,		Petite-vérole.
269. L'enfant de M. Hardy, Gresse-Street,		Petite-vérole.
270. L'enfant de M. Dorman, 28, Monmouth-Street,	A l'hôpital,	Petite-vérole en octobre 1805.
271. L'enfant de M. Murles, au coin de Stacy-Street,	A l'hôpital de petite-vérole, par mons. Wachsall,	Vient de prendre la petite-vérole du voisinage. J'ai vu celui-ci et le précédent.
272. L'enfant de M. Walwin, marchand de vin,	Par M. Moore,	A beaucoup souffert des *cow-pox* ulcères, des abcès et de la gale vaccinale.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
273. L'enfant de M. Hindsley, Lambeth,	Par M. Smith,	Mourut de la petite-vérole (fait bien connu).
274. L'enfant de M. Dougal, cordonnier, Greek-Street,		*Cow-pox* ulcères, gale, tumeurs.
275. Eliz. Batner,	par M. Underwood,	Est maintenant atteinte d'une petite-vérole confluente, très mauvaise, à l'infirmerie de Mary le-Bone.
276. L'enfant de M. Hayward, n. 128, Houndsditch,	Par M. Pugh,	Petite-vérole un an après.
277. L'enfant de M. Green, Oxford-Street,	Par M. Robinson,	Petite-vérole un mois après : j'ai vu cet enfant, 1805. — Faits communiqués par un célèbre médecin de Surrey.
278. Sullivan,		Mourut dix jours après.
279. J. Hickton,		Eut la petite-vérole naturelle 9 jours après, et mourut le onzième jour.
280. Heziel Powell,		Petite-vérole une semaine après. Mort au bout de quinze jours.
281. Car. Torr,		Petite-vérole naturelle.
282. Th. Titchfield,		*Idem.*
283. W. Forrest,		*Idem.*
284. Mary Inwood,		*Idem.*
285. L'enfant de madame Moseley, n. 3, Northumberland-Court, quatre ans.	Par M. Carpue,	Abcès, ulcères aux bras et aux jambes.
286. L'enfant de M. Filp, Drury-Lane, six ans,		Éruptions à la tête, inflammation à l'œil.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
287. Mons. Street, Poland-Street,	Par M. Griffiths, 1803,	Abcès sous l'oreille gauche, enflures énormes du côté du cou, qui ont toujours augmenté depuis.
288. La fille de M. Sadler, 10, Manchester-Mews,	Par M. Thomas, 1803,	*Cow-pox*-gale, tumeurs....
289. L'enfant de M. Price, charpentier, n. 33, Whitcomb-Street,	Vacciné à l'âge de six mois par un quaker,	Petits abcès, une large tumeur au-dessous de l'oreille.
290. L'enfant de M. Ostell, n. 4, même rue,	A l'hôpital de petite-vérole,	Petite-vérole en octobre 1805.
291, 292. Les deux enfants de M. Toulmin,	Par M. Gale et M. Heather,	Inoculés de la petite-vérole, ce qui a réussi : les cicatrices de la vaccine étaient encore récentes.
293, 294. Les deux enfants de M. Gilbert à Holborn,	Par M. Dale,	Inoculés avec succès en octobre 1805. *Idem.*
295. L'enfant de J. Pink, n. 3, East-Street,	Par M. Leece,	Petite-vérole, octobre 1805.
296. L'enfant de M. Aberdein, n. 105, East-Street,		Petite-vérole bénigne, octobre 1805.
297. L'enfant de M. Lightfoot, Bend-Street,	Par M. Ring,	Petite-vérole, août 1805 : vu par plusieurs médecins.
298. L'enfant de M. Inch, n. 11, Croy-Court,	Par M. Griffiths,	*Idem.*
299. L'enfant de M. Rodwell, Bond-Street, n. 14,	Vacciné près Leeds,	Vient de mourir de la petite-vérole.
300. L'enfant de M. Lane,	Par M. Ridout,	Eut des *cow-pox*-ulcères en différents endroits, et des abcès après avoir reçu la petite-vérole naturelle. L'aspect de ce mal-

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
		heureux enfant était propre à inspirer de l'horreur.
301. L'enfant de M. Edward, 13, Sermon-Lane,	Par M**	Petite-vérole vue par plusieurs praticiens.
302. L'enfant de M. Davis, 95, Charlotte-Street,	A l'hôpital,	A maintenant, octobre 1805, la petite-vérole.
303. L'enfant de M. White, n. 24, Cumberland-Street,	A l'hôpital de petite-vérole,	Petite-vérole.
304. L'enfant de M. Broughton, Princes-Street, deux ans,	Par M. Ring, à l'âge de trois mois,	Est actuellement couvert d'éruptions, que plusieurs médecins ont traitées, sans succès, comme une gale ordinaire.
305. L'enfant de M. Mitchell, 14, King-Street, un an,	Par M. Ring,	N'est pas encore guéri des éruptions qui ont suivi la vaccination.
306. M. Stone, 10, Sohos-quare,	A l'hôpital, à l'âge de dix-huit mois,	A toujours été malade depuis la vaccine, et est morte au bout de six mois après une affreuse agonie.
307. L'enfant de M. White, 9, West-Street,	A l'établissement de Golden-Square,	Des éruptions et des plaies autour du nez et de la lèvre supérieure, nov. 1805.
308, 309. Les deux enfants de M. Edward, Soho,	1802,	Trois semaines après, ils eurent des *cow-pox*-tumeurs qui se répandirent sur la figure, les oreilles....
310. La fille de M. Grimsdell, 4, Marchall-Street, trois ans,	A l'âge de six semaines, par M. Stroud,	Est maintenant couverte de boutons varioliques, vue par M. Roberts et moi. — Faits authentiques rapportés par M. U. Bristow Esq.
311. L'enfant de M. Walts, St.-Mary-Axe,		Vient de mourir de la petite-vérole, oct. 1805.
312, 313, 314. Les trois enfants de M. Palmer, Hatfield,		*cow-pox*-gale, irritation du sang, des tumeurs....

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
315. L'enfant de M. Stanton, Herts,		*Cow-pox* gale.... — Faits communiqués par M. Stokton, chirurgien.
316. L'enfant de M. Powell, York-Shire,		Éruptions à la tête....
317, 318, 319. Les enfants de M. Parnell, cinq ans, trois ans et un an,	Tous vaccinés par le docteur Merryman,	Tous les trois ont eu la petite-vérole par contagion.
320. W. Martin, en nourrice chez Scabridge,	Vacciné deux fois,	Éruption et petite-vérole en sept. 1805.
321. L'enfant de M. Croucher, Bromley,	Vacciné à l'âge de trois ans et demi,	Éruptions impures, très douloureuses.
322, 323, 324, 325. Quatre enfants,		Ont tous eu la petite-vérole.
326. L'enfant de M. Webster,		Petite-vérole en août 1805.
327. L'enfant de M. Hatch, North-Row,		*Idem.*
328. L'enfant de M. Miles, n. 9, Midlesex-Pl.		*Idem.*
329, 330. Les enfants de M. Temple, New-Street, n. 22,	L'un par M. Thomas, l'autre à l'hôpital,	Inoculés pour la petite-vérole en nov. 1805, vus par M. Sandel, Horton et moi.
331. L'enfant de M. Edward, n. 10, Golden-Square,	Par M. Featherstone,	*Idem.*
332. L'enfant de M. Josse, n. 69, East-Street,	Par M. Nelson, docteur,	Prit la petite-vérole d'un enfant du voisinage.
333. Le frère du précédent,	Par M. Chilwer,	*Cow-pox* gale, tumeurs dangereuses, dont les marques sont restées.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
334. L'enfant de M. Taylor,		*Cow-pox* gale, éruptions, tumeurs....
335. L'enfant de M. Beckett, Great-Alne,	Par M. Birch,	Eut naturellement la petite-vérole dont il mourut. *Lettre du chirurgien John Bush, Thiperton, 9 oct.* 1805. « Samedi dernier, je visitai une » femme et vingt et un enfants dans le » village de Charterhouse, à 5 milles » de Bath ; quelques-uns d'entr'eux » souffraient de la petite-vérole, tan- » dis que d'autres venaient de sortir » de maladie. Il y avait un an et » demi que tous avaient été vacci- » nés, quelques-uns par M. Newton, » et les autres par M. Palmer, habile » chirurgien. Si quelqu'un désire se » convaincre de ce fait, je l'invite » à en prendre connaissance sur les » lieux mêmes : je joins à cet effet les » noms des parents et des enfants. » *(Suivent les noms.)* Il y a aussi, dans ce village, un ouvrier qui assure avoir eu la petite-vérole long-temps après une vaccine naturelle qu'il avait gagnée des vaches. J. BUSH.
336 — 356. (*Voyez* la lettre ci-contre.)		
357. La nièce de M. Westbrook, Henriette-Str.		Inoculée pour la petite-vérole, inflammation et supuration dans la pustule au bras.
358. L'enfant de M. Walwyn, marchand de vin,		*Cow-pox* gale très dangereuse, abcès, ulcères...., guéris par les soins réunis de plusieurs chirurgiens.
359. L'enfant de M. Capper, Blacksfriars,		*Cow-pox* gale et tumeurs en différents endroits du corps.
360. George Perch,	Par M. Uppow, à St.-Pancras, 1805,	Petite-vérole confluente dont il mourut.
361. Eliz. Backer,	Par M. Underwood,	A maintenant, à notre infirmerie (Mary-le-Bone), une petite-vérole très maligne ; sa figure est couverte de tâches noires et d'éruptions dégoûtantes, symp-

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
		tômes dangereux. Par un traitement suivi, consistant en quinquina, acide de vitriol, du vin et de l'air pur, elle a échappé à la mort.
362. L'enfant de M. Jackson, 10, Redlion-Street,		Eut, en 1805, une petite-vérole très maligne.
363. La fille de M. Jenkins, 18, Fulwoods-Rents,		A maintenant la petite-vérole.
364. M. With, Holborn,		Vient d'avoir la petite-vérole, 1805.
365. Un enfant, Bowling-Green, n. 71,		*Idem.*
366. Le fils de M. Wadling, Lambeth,		*Idem.*
367. M. Grauyer, n. 7, Marshall-Street,	Vacciné à Banbury,	*Idem.* Vu par M. Sandell et moi.
368. L'enfant de M. Carter, n. 27, North-Street,		A été constamment malade depuis la vaccination; abdomen enflé, éruptions sur le corps, des abcès aux coudes et autres endroits, tête galeuse.....
369. L'enfant de M. F**, James-Street, un an six mois,	Par M**, chirurgien,	*Cow-pox*-gale, ulcères derrière l'oreille, éruptions sur la figure....
370. Miss Latham, Hampstead,	Par M. Armstrong, chirurgien, 1803,	Eut la petite-vérole naturellement....
371, 372, 373. Les trois enfants de madame Macarthur, n. 197, St.-Johns-Street; le premier de 4 ans, le second de 4, le 3e. d'un an 7 mois,		Eurent la petite-vérole naturelle en septembre 1806.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
374. El. Baker, à l'infirmerie de Mary-le-Bone,	Vacciné à Sutton, par M. Underwood,	Eut une petite-vérole très maligne, accompagnée de symptômes dangereux. Sa figure se couvrit d'éruptions noires, qui ont laissé des traces ineffaçables.
375. El. Bridges, *idem*, dix-huit ans,	Par M. Jackson,	Eut une petite-vérole très dangereuse...; rétabli par le moyen du quinquina.
376. La fille de M. Houson, Ray-Street,	A l'hôpital de petite-vérole,	Eut la tête enflée d'une grosseur énorme; éruptions et écoulements de matière putride aux oreilles... L'enfant mourut dans un état pitoyable au bout de neuf mois.
377. La fille de M. Beale, n. 14, Queen-Street,	A l'établissement de Jenner,	Surdité, ulcères fétides aux oreilles, et en outre une petite-vérole complète au bout de dix mois.
378. La fille de M. Purkes, n. 16, Queen-Street,	Par M. Ring,	*Cow-pox*-tumeurs horribles sur la figure...
379. John Martin, n. 22, Dukes-Court, deux ans six mois,	Vacciné par un quaker, à la maison centrale,	Pustules et ulcères considérables en différents endroits du corps, démangeaison terrible... Cet enfant a été rétabli par les soins de M. Moseley.
380. Un enfant de Mount Pleasant, trois ans,	A l'institution,	Couvert de *cow-pox*-tumeurs sur la figure, qui était comme cachée sous un masque.
381. W. Smart, Drury-Lane, dix mois,	A l'établissement pour la vaccine,	Eut la petite-vérole malgré les assurances réitérées et positives des vaccinateurs, disant que cet enfant n'aurait jamais cette maladie.
382. L'enfant de M. Hill, n. 28, New-Street,	Par M**	Eruptions aux mains, enflures aux jointures; abcès au-dessous du grand doigt du pied.
383. L'enfant du chirurgien Lomax, Blandford-Street,		Petite-vérole quelques années après la vaccine.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
384. L'enfant de M**, Strand,	Par un grand vaccinateur,	*Cow-pox* gale, ulcères et abcès.
385. Une demoiselle de la pension à Kensington, quatorze ans,		Dérangement total de santé, depuis la vaccination, abcès douloureux à l'*oreille*, d'où sortit une matière fétide abondante.
386, 387. Les deux enfants de M. Orton, 48, Old-Bailey,	Par M. Ford, chirurgien,	Viennent d'avoir la petite-vérole.
388, 389. Les deux enfants de M. Jaques, King-Street,	Par un chirurgien respectable,	*Cow-pox* éruptions guéries par le quinquina et l'acide vitriolique.
390. L'enfant de M. Priest, n. 2, Belton-Street,	Juin 1805,	Eruptions dangereuses quatre mois après la vaccination. La figure enfla prodigieusement, les yeux saillants, les lèvres et les paupières grossirent; bref, tout annonçait une ressemblance affreuse entre la figure de cet enfant et celle d'un bœuf. Quelques praticiens se sont grossièrement mépris en attribuant la cause de cette maladie aux scrophules.
391. L'enfant de M. Cutler, n. 3, Belton-Street,	Reçut la vaccine du précédent, qui était avec lui dans le même berceau,	Gonflements affreux et éruptions sur tout le front et la figure.
392. L'enfant de M. Gauthier, Princes-Street,	Vacciné à l'établissement de Jenner,	*Cow-pox* gale, qui ont défiguré l'enfant...
393. Les deux enfants de M. Collin, Brook-Street,		Ont eu la petite-vérole naturelle ensuite.
394, 395, 396. Les trois enfants de M. Schulze, 204, High-Holborn, 4 ans, 3 ans, 1 ans 10 mois.	Les deux premiers par M. Steel, et le 3e. par le docteur Squires.	Ont eu tous les trois des tumeurs dangereuses, des éruptions, la gale vaccinale.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
397, 398. Les deux enfants de M. Smith, l'un de trois ans six mois, et l'autre de cinq ans,	Par M. Hall,	Des tumeurs dangereuses, des éruptions, la gale vaccinale.
399. L'enfant de M. Joden, 21, Stertfort-Street, un an,	A l'hôpital de petite-vérole,	Vient de gagner la petite-vérole des enfants du voisinage qui en étaient atteints.
400. L'enfant de M**, orfèvre, Bond-Street,	Par le docteur Boys,	A eu des éruptions dont il a été guéri. Il n'a pas été atteint de la petite-vérole, quoiqu'il y eut auprès de lui un autre enfant qui l'avait.
401, 402. Les enfants de M. Randall, 50, Strutton-Ground,	Par M**, 1805,	Le premier eut la petite-vérole en août 1803, et l'autre en mai 1805.
403. — 447.		Trente-quatre faits rapportés par M. Moseley, dans son ouvrage sur la vaccine, dont on trouvera la traduction dans ce volume. Nous y renvoyons le lecteur pour la connaissance des détails de ces faits. Faits communiqués par M. Braine, apothicaire de S. A. la princesse de Galles.
448. Eliz-Taylor, trois ans,	Vaccinée à l'âge de huit mois,	Couverte d'ulcères fétides.
449. Un enfant de John-Street, Lewisham,	Vacciné à l'âge de dix-neuf mois,	A eu la petite-vérole, dont il est mort.
450. James Marlow, un an trois mois,	Vacciné à la même époque,	Souffrant d'une infection dégoûtante.
451. Charl. Carter, à l'hôpital de Greenwich,	Vacciné à Greenwich,	Prit la petite-vérole dont elle est morte.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
452, 453. Les deux enfants de M. Langford,		Ont eu la petite-vérole tous deux ; l'un en est mort.
454. L'enfant de M. V**, trois ans six mois,	Vacciné à l'âge de six mois,	Les maux dont cet enfant est cablé sont inexprimables suffit de dire qu'il ressemb à ce malheureux, représe par la gravure qui est à la de ce livre.
455. M. Bridges,	Vacciné à la campagne,	Eut une petite-vérole très m vaise à l'infirmerie de Mary Bone, où il mourut étique
456. L'enfant de madame Hadley, à l'infirmerie de Mary-le-Bone, un an six mois,	Vacciné à l'infirmerie par M. Lowe,	Eut la vaccine et la petite-vér en même temps (janvier 18c Cette dernière était accom gnée d'ulcères et de tumeu qui couvraient le corps, et s tout le coude ; on n'a pu guérir qu'en lui coupant bras.
457. L'enfant de M. Cozen, 3, L. Maddox-Street, trois ans,	Vacciné par M. Hyde,	Prit la petite-vérole.
458. L'enfant de M. Ball, Tottenham - Court-Road, trois ans,	Vacciné par M. Ring,	Eut ensuite des éruptions et d ulcères : la tête, la figure et ventre furent couverts d'ul res pendant environ un an, au bout de ce temps, la peti vérole avec des *pétéchies* att gnit l'enfant.
459. M. W. Paxton, chez M. Baker, trente-cinq ans,	Vacciné par M. Blanshard,	Deux ans après la vaccinatio il eut la petite-vérole et d éruptions qui ne sont pas e core guéries, décembre 18o
460. L'enfant de M. Jackson, n. 11, Maddox-Street, cinq ans,	Par M*, à Brompton,	Sept mois après la vaccinatio ses cheveux tombèrent, d éruptions et des tumeurs manifestèrent à la tête. L'e fant est depuis ce temps to jours faible et malade.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
461. L'enfant de M. C*, ministre,	Vacciné par M. Derby-Shire, chirurgien,	Prit, peu de temps après, la petite-vérole confluente dont il mourut.
462. L'enfant de M. Philpot, U. Ground-Street, deux ans deux mois,	Par M. Brown,	Eruptions et *cow-pox*-gale depuis. Il eut ensuite la petite-vérole confluente maligne, dont il mourut, décembre 1805.
463, 464. Deux enfants,	Vaccinés par M. Dennison,	Inoculés en octobre, de la petite-vérole, qui a pris.
465, 466. Les deux enfants du capitaine Codd,	Vaccinés par M. Ring,	Eurent tous deux la petite-vérole en octobre 1805, l'un d'une espèce maligne et confluente, l'autre d'une espèce plus douce.
467. L'enfant de M. Embry, Pentonville,	Vacciné à l'hôpital de petite-vérole, par M. Wachsall,	La *cow-pox*-gale se manifesta sur la figure, et même sur les paupières.
468, 469. Les deux enfants de M. Winter, n. 6, Brewer-Street, l'un de six ans, l'autre de trois.	Par M. Barker,	L'aîné eut la *cow-pox*-gale sur la figure, l'autre un abcès au cou.
470. W. Edingborough, chez M. Augel, vingt-six ans.	Par le docteur Shebbeare de Odiham,	Eut la petite-vérole confluente en octobre 1805.
471. Macy-Maxted, Cranborne-Street, dix-huit ans,	Vacciné par M. Hawker,	Eut des gonflements glandulaires au cou.
472. Le fils de M. West, n. 49, W. Smith-Field, deux ans deux mois,	Par M. Docker,	Un mois après, un petit abcès parut au bras vacciné, d'autres se joignirent à celui-ci, et formèrent autant d'ulcères d'une couleur noire, renfermant une matière liquide qui se répandit partout. Ce malheureux enfant présentait un aspect aussi horrible que la petite fille représentée sur la gravure, n. 2.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
473. L'enfant de Sarah, trois ans six mois,	Par M. Docker.	Petite-vérole complète en d cembre. M. Docker inocu avec le pus de cet enfant.
474. L'enfant de M. Banam, 24, Little-Earl-Street, deux ans,	A Bloomsbury-Dis. pensary,	*Cow-pox* abcès, éruptions ulcères au pied.
475. L'enfant de M. J. Palmer-d'Acton, deux ans trois mois,	Par M. Walker, juin 1805,	Terrible *cow-pox* gale, éru tions, écoulement d'une m tière fétide ulcéreuse sorta du nez, des lèvres...
476. L'enfant de M. Jones, n. 27, Thayer-Street, un an onze mois,	Par M. Leese,	Fut couvert de tumeurs et plaies.
477. Une servante chez M. Moore, marchand de vin,	Vaccinée à l'hôpital de petite-vérole,	Eut la petite-vérole en 1805, mourut audit hôpital.
478, 479. Deux enfants de Pancras,		Moururent ensuite de la petit vérole naturelle.
480, 481. Des enfants d'un marchand de White-Cross-Street,		Furent inoculés et prirent la p tite-vérole.
482. L'enfant de M. Weston, 47, Penton-Place,	Par M. Uppon,	A eu une *cow-pox* gale affreus sur la partie inférieure de figure, tellement contagieus qu'elle se communiqua mêm au sein de madame Weston.
483. L'enfant de M. M*, U. Berkeley-Street,		A été indisposé depuis la vacc nation; il devint étique, ensui mourut (dans un port de mer
484. L'enfant de M. Jones, Camden-Town, un an neuf mois,	Vacciné à l'âge de deux mois par M. Ring,	A eu depuis ce temps des érup tions violentes sur tout le corp
485. A. Stevens, n. 18, Tottenham-Place, deux ans six mois,	Vacciné à l'âge de six mois par M. Griffiths,	Est devenu étique depuis c temps, et couvert de tumeur

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
486. Mary Biggs, Rupert-Street,	Vacciné en 1804,	Petite-vérole en octobre 1805.
487. L'enfant de M. Dutton, Kenton-Street, quatre ans,	A l'hôpital de petite-vérole.	Eut d'abord une gangrène aux pieds, guérie par le quinquina et l'acide de vitriol; et actuellement il souffre d'une *cow-pox* gale à la figure, et à d'autres parties du corps, janvier 1806.
488. L'enfant de M. Edmond, chirurgien, six ans,	Vacciné à l'âge de deux ans,	Ayant toujours des tumeurs, il fut inoculé par le père, pour la petite-vérole, qui prit et fut accompagnée d'une fièvre et d'une crise convulsive.
489, 490. Les deux enfants de M. Wing, 18, L. George-Street, l'un de deux ans six mois, l'autre d'un an,	Par M. Leighton, chirurgien,	L'aîné eut un large abcès à la cheville du pied; l'autre, que je soigne, a la *cow-pox* gale.
491. L'enfant de M. Allen, n. 4, Heddon-Street, deux ans six mois,	Vacciné par M. Griffiths, à l'âge de quatre mois,	Eut une tumeur très-large et dure au cou.
492. L'enfant de M. Prior, n. 2, Coleman-Street, un an,	Par un membre de la faculté,	Prit la petite-vérole un an et demi après la vaccine, et la communiqua à d'autres enfants.
493. L'enfant de M. Broughton, Oxford-Street, deux ans,	Par M. Ring,	Eut long-temps des *cow-pox* tumeurs et de violentes éruptions.
494. L'enfant de M. Helmsley, boulanger,		*Idem.*
495, 496. Deux enfants de M. W* marchand,		Moururent avec une ulcération et une gangrène au bras.

NOMS, DEMEURES ET AGE Des personnes vaccinées.	NOMS DES PRATICIENS Qui les ont vaccinées. Époque de la vaccination.	ACCIDENTS.
497. Un autre enfant de madame Kilby, 69, Mount-Street,	Vacciné par M. Barrow, apothicaire,	Eut la petite-vérole naturelle son frère en était mort.
498. L'enfant de M. Hatchard, n. 18, Porter-Street,	Par M. Sandell,	Prit la petite-vérole en novembr 1805.
499, 500. Deux enfants de M. Cooper, Tamworth,		Eurent tous deux la petite-vé role.
501. Jam. Mullony, n. 5, Cross-Street, six mois,	Par M. Young,	Eut la petite-vérole deux moi après.
502. L'enfant de M. Sprang, Hay-Market,	Par M. Griffiths,	A eu des tumeurs affreuses, l *cow-pox*-gale, des abcès et de ulcères qui attaquèrent succes sivement toutes les parties d son corps. Il mourut enfi dans les plus vives douleurs.
503. L'enfant de M. Brady, George-Street,	Par M. Ring,	Petite-vérole. J'ai fait voir c enfant dans mon cours publ de médecine.
504. Le fils de M. Wooley, six ans,	Vacciné par M. Moore,	Eut une petite-vérole des plu dangereuses avec des pétéchie pourprées. Il souffrit beaucou et mourut dans un état de pu tréfaction totale, le 8 janvie 1806.

REMARQUE.

Il résulte du résumé général de tous ces faits authentiques (1), que sur cinq cent quatre personnes vaccinées en Angleterre, soixante-treize sont mortes à la suite de la vaccine, et presque toutes ont eu la petite vérole, les unes plus tôt, les autres plus tard, après la vaccination. Il ne s'agit pas ici, comme on voit, d'une supposition, d'un calcul de probabilité; c'est la vérité, c'est l'évidence même

(1) Quoiqu'il ait été impossible de donner dans les tableaux précédents exactement l'âge, l'époque de la vaccination, les détails de la maladie de chaque personne et autres circonstances, les faits sont néanmoins authentiques et bien connus; l'auteur de cet ouvrage en a vu de ses propres yeux les deux tiers, et le reste lui a été communiqué par des personnes dignes de foi. Il continuera toujours à faire de nouvelles recherches, à rassembler de nouvelles observations, de nouveaux faits, qu'il communiquera au public. Ce n'est qu'ainsi qu'il doit répondre à toutes les diatribes et à tous les vains sophismes dont on l'accable, ses occupations ne lui permettant pas d'écrire de longues dissertations contre ses adversaires.

qui parle, et ne laisse plus aucun doute. Or, si dans un espace de sept à huit ans la vaccine s'est montrée déjà si funeste à la société, que n'en doit-on pas redouter pour l'avenir ?

On s'imaginera peut-être que les faits ci-dessus mentionnés sont les seuls que l'on puisse citer comme preuves de l'inefficacité et des dangers de la vaccine; hélas! il n'est que trop certain qu'il s'offre de tous côtés de nouveaux spectacles de maladies, telles que celles détaillées dans les tableaux précédents! Considérez l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, et autres pays où la vaccine a été reçue; pénétrez dans l'intérieur des maisons, dans le sein des familles, interrogez les pères et les mères, et vous serez surpris, désolé, indigné même de voir que non-seulement on tolère, mais qu'on soutient une méthode meurtrière, qui porte la désolation dans les familles, et compromet l'autorité de ceux qui la protègent, ou la mettent en pratique. Dans mon cours public de médecine, j'ai choisi quelques-uns des faits les plus frappants pour les exposer à la vue et à l'esprit de mes nombreux auditeurs. Par des gravures et tableaux représentant avec exactitude et fidélité les malheureux vaccinés, j'ai expliqué et développé tous les accidents survenus après la vaccination;

quelquefois même j'ai présenté les malades en personne; et il n'y avait pas un individu dans mon auditoire, qui ne fût saisi d'horreur en voyant les plaies et les ulcères dont ces infortunés étaient couverts. Il est à espérer que l'humanité n'en demandera pas davantage pour abandonner enfin une méthode si dangereuse.

CHAPITRE XVI.

Tableau comparatif de la vaccine et de l'inoculation.

Ce que j'ai dit jusqu'ici sur les dangers et l'inefficacité de la vaccine, ainsi que sur les divers avantages qu'offre l'inoculation ordinaire; les raisonnements que j'ai développés, les faits enfin que j'ai produits en si grand nombre, nous mettent en état de mettre en parallèle les deux méthodes, de les balancer et de nous décider définitivement pour celle qui réunit avec le moins de dangers la sûreté et la garantie du temps et de l'expérience.

La Vaccination	L'Inoculation
1°. N'a pas rempli son but, qui était de préserver de la petite-vérole, puisqu'un grand nombre de personnes vaccinées (en-	Remplit parfaitement son but, puisqu'elle préserve toujours de la petite-vérole. On n'a pas d'exem-

viron 440 entre les 500 que j'ai citées) ont été atteintes de la contagion de la petite-vérole.

La cicatrisation aux bras, que les vaccinateurs veulent établir comme marque infaillible de l'efficacité de la vaccine, n'a été d'aucun secours, comme nous l'avons vu dans les contagions varioliques.

ple qu'une personne, après avoir été inoculée, ait eu la petite-vérole ; tous les grands inoculateurs de l'Europe sont d'accord sur ce point.

2°. La matière vaccinale étant prise sur un *animal* malade, en se mêlant au sang, aux humeurs du corps humain, ne peut que le corrompre et y porter le germe de maladies particulières aux animaux.

Le virus variolique, pris sur un homme sain et bien organisé, loin de produire des suites fâcheuses, contribue à fortifier la santé et la constitution du corps.

3°. Depuis sept à huit ans que la vaccine a été introduite, on a vu l'humanité accablée de nouvelles et dangereuses maladies, la *cow-pox* gale, le *cow-pox* abcès, le *cow-pox* ulcère, la *cow-pox* gangrène, la *cow-pox* mortification, et des tumeurs à la figure, qui lui donnent une espèce de ressemblance avec celle du bœuf ou de la vache.

L'inoculation, pratiquée depuis presqu'un siècle, n'a encore produit aucun résultat propre à alarmer l'humanité.

Les symptômes même de l'inoculation bien opérée sont si doux, qu'à peine on y aperçoit ceux d'une maladie.

4°. La vaccine n'est pas parve-

L'inoculation, si elle ne

nue, comme on l'avait promis d'abord, et elle ne parviendra jamais à extirper la petite-vérole.

peut extirper cette épidémie, ce qui est impossible, sert du moins beaucoup à la rendre moins dangereuse au genre humain, et à prévenir toute maladie ultérieure de ce genre.

Je crois n'avoir plus besoin de rien ajouter à cette comparaison si simple et si juste; il n'y a personne qui ne puisse en tirer la conclusion. Que l'on cesse donc de se reposer sur les belles promesses des partisans de la vaccine; que celui qui veut juger avec connaissance de cause, examine, observe et compare lui-même, guidé par cette impartialité qui est le caractère de l'ami de la vérité! Que ceux qui, par un zèle imprudent et sans mûre réflexion se sont déclarés protecteurs ou partisans du nouveau système, ouvrent les yeux à l'évidence, et reviennent de leurs erreurs! Le bonheur ou le malheur de millions d'hommes dépend de la décision de ce procès! Peut-être serait-il déjà jugé, si moins éblouis des prétendus avantages que paraissait promettre la vaccine, les gens de l'art eussent attendu du temps et d'une expérience plus étendue, la sanction de leur opinion; si ceux spécialement qui étaient choisis

par le gouvernement, pour faire des recherches sur la vaccine, et pour en établir d'une manière certaine et la nature et les suites, eussent pris les mesures nécessaires pour que tous les faits, par rapport à la vaccine, vinssent à leur connaissance, s'ils eussent comparé scrupuleusement les services que promettait la vaccine à ceux qu'avait déjà rendus l'inoculation, et si enfin ils eussent été moins prompts à décider sur le mérite d'un nouvel essai, qui devait être constaté par une longue expérience (1).

IIe. SECTION.

Traitement des maladies vaccinales.

L'auteur voulant donner la plus grande utilité à cet ouvrage, ne croirait remplir sa tâche qu'à demi, s'il se bornait au développement des dangers de la vaccine, et à l'énumération des

---

(1) On a souvent supposé à ceux qui maintiennent avec tant de fermeté l'inoculation, des motifs d'un vil intérêt. M. Roberts, chirurgien d'une grande réputation à Londres, n'a pas été ménagé par ces calomniateurs; mais il a bravé les injures par un moyen digne d'un homme de bien; il s'est publiquement engagé à inoculer les pauvres gratuitement, et à poursuivre constamment ses recherches sur les fâcheux résultats de la vaccine.

faits qui y sont relatifs. Il regarde presque comme indispensable d'indiquer ici d'une manière claire et précise les moyens de guérir les nouvelles maladies que la vaccine a introduites dans la société, et d'arrêter, autant que ses faibles moyens le permettent, le fléau destructeur qui menace de n'épargner personne, pas même ceux qui en sont les promoteurs.

CHAPITRE Ier.

Preuves que les maladies vaccinales, telles que les cow-pok *gale*, cow-pox *abcès*, cow-pox *ulcères*, *ne sont pas des scrophules.*

On a souvent soutenu que les maladies vaccinales n'étaient autre chose que des scrophules (1). Je prouverai, en peu de mots, que cette opinion n'est aucunement fondée. 1°. On

(1) M. Squirrel, dans ses *Observations sur la vaccine*, s'est attaché néanmoins à prouver que la maladie des chevaux (*grease*), qui est la source de la vaccine, est absolument scrophuleuse. Il a dressé à cet effet une table analogique, par laquelle il fait voir que les symptômes de la *grease* et des scrophules sont les mêmes et produisent les mêmes résultats. (*Note du traducteur.*)

remarque généralement que chez les personnes vaccinées, qui ensuite ont eu la *cow-pox* gale, des abcès ou des ulcères, ni les glandes lymphatiques, ni les vaisseaux absorbants-lymphatiques n'ont été attaqués. Je remarque ici en passant que les fonctions des vaisseaux lymphatiques sont de conduire les fluides venant des intestins, soit la lymphe, soit le chyle au conduit thorachique (*receptaculum chyli*), qui les transmet ensuite au sang à divers usages. (Voyez mon grand ouvrage intitulé : *Schola et historia medicinæ universalis nova.* Edit. latine, pag. 88—89.)

2°. La définition même de scrophules vient à l'appui de ce que j'avance. Car tous les anatomistes, physiologistes et pathologistes conviennent que l'état scrophulaire est un état morbifique, tuméfactif des glandes lymphatiques, principalement de celle du cou. Ainsi toutes les tuméfactions qui n'ont aucun rapport à ces glandes ou aux vaisseaux lymphatiques qui y conduisent, ne sont pas de vrais scrophules. Les maladies vaccinales sont de ce nombre. Elles consistent dans de grandes enflures entre le périostéum et les surfaces inférieures des muscles de la figure et dans les interstices des muscles, dans la structure cellulaire, où elles

forment non du pus, mais une éruption provenant du sang, que j'ai quelquefois vu s'épancher.

CHAPITRE II.

Symptômes et guérison de la cow-pox *gale, des* cow-pox *abcès, de la* cow-pox *gangrène, des* cow-pox *ulcères....*

Quant à la première de ces maladies, la gale vaccinale (cow-pox-mange), elle consiste dans une éruption semblable en apparence à la gale commune, mais beaucoup plus confluente et inflammatoire; les taches se confondent, sont très enflammées, de manière que les enfants qui en sont affectés éprouvent une démangeaison pénible qui les empêche de dormir le jour et la nuit. En outre, ces éruptions sont accompagnées de tumeurs ovales écarlate, de plaies suppurantes. Les particules qui les occasionnent semblent quelquefois avoir long-temps résidé dans le sang, en corrompant toute la masse, avant de s'être porté, par un effort de la nature, à la peau ou au tissu cellulaire; ce n'est qu'alors que paraissent ces symptômes extraordinaires par leur cause, et alarmants par la résistance qu'ils opposent aux remèdes ordi-

naires. Aussi le traitement par lequel nous guérissons à l'infirmerie de Mary-le-Bone la gale ordinaire en très peu de jours, n'est-il nullement applicable à la gale vaccinale. Ce qui prouve suffisamment, comme il me semble, et comme je l'ai déjà remarqué en un autre endroit, qu'il n'y a point d'affinité entre la gale et la *cow-pox* gale.

On remarque aussi sur le corps des enfants vaccinés de petits abcès bleuâtres qui se forment en différents endroits de la membrane cellulaire ou adipeuse, quelquefois depuis les pieds jusqu'à la tête, immédiatement sous la peau, et que l'on nomme *cow-pox abcès*. Ils enflent, s'enflamment, suppurent et se déchargent d'une matière puante, purulente, qui coule souvent pendant des mois, des années même, sans discontinuer, et finit souvent par dégénérer en ulcères malins, qui, cicatrisés, laissent après eux une tache bleuâtre.

Pour les guérir, il faut employer des altérants du genre minéral, tels que le cinnabre, le soufre antimonial avec des préparations mercurielles, des onguents de soufre et de mercure, ou de l'onguent mercuriel avec du soufre d'antimoine précipité; des lotions faibles de mercure muriatique avec de la gomme arabique liquéfiée.... Des altérants soir et matin,

et pour les constitutions molles et affaiblies, le quinquina, et ses préparations comme toniques sont utiles (1). Les ulcères phagédéniques se guérissent (d'après M. Squirrel) par du lapis calaminaris, versé dans et autour de la plaie tous les matins, et le soir on pourra y appliquer de l'onguent nitré. Pour la gangrène vaccinale (cow-pox gangrène), il faut se servir du quinquina, de la racine de serpentiaire, de l'acide vitriolique souvent répété, du vin et de l'air pur. L'ulcère vaccinale (cow-pox ulcer), se guérit par le moyen d'altérants minéraux, du nitre.... Mais en cas de débilité et de relâchement de constitution, prescrivez du zinc calciné et du quinquina....

CHAPITRE III.

Traitement de la petite-vèrole quand elle succède naturellement à la vaccine.

Toutes les fois que l'on appréhende la conta-

---

(1) Voyez, pour les prescriptions différentes des altérants minéraux, mon ouvrage intitulé: *Cogent Reasons, why astringent injections, caustic bougies, powerful salivations and all rough practices should be banished for ever in the cure of syphylitic and other impure affections.*....

gion de la petite-vérole, n'importe à quelle époque, après la vaccination, il sera bon d'observer ce qui suit :

1°. Ordonnez les purgations aux malades exposés à l'air variolique, ou, s'ils doivent se faire inoculer, conformément à leur âge, leur sexe et constitution.

2°. Il faut qu'ils évitent toute nourriture animale, et qu'ils ne mangent que des légumes et des mets farineux. Ils boiront de l'infusion de rose avec de l'acide vitriolique ou de l'élixir de vitriol.

3°. Si les personnes ont une petite-vérole très maligne, prenez dix grains à un demi-dragme de quinquina en poudre, que vous mêlerez à un verre de vin de *Porto* rouge, et dix à vingt gouttes d'élixir acide de vitriol. Vous leur en ferez boire trois ou quatre fois par jour. Du reste, il est bon d'aciduler tout ce qu'ils boivent par l'élixir acide de vitriol, et de leur donner de l'air pur, autant que cela est possible.

4°. S'il se manifeste des symptômes qui portent à croire que l'on est atteint de la petite-vérole, comme des douleurs à la tête, dans le dos, les côtés, de fièvre, de frissons froids.... Alors il est important d'ouvrir les pores par de la poudre de James et une forte solution de

camphre avec de la teinture de racine de serpentaire. Mais gardez-vous bien d'ordonner des saignées ou de prescrire des remèdes salins, quels qu'ils soient ; car c'est par ce traitement que l'on a immolé tant de victimes à la petite-vérole (1).

5°. Lorsque l'éruption devient visible, on remarquera si la petite-vérole est discrète et bénigne, ou si elle est confluente et maligne.

6°. Dans l'un et l'autre cas, on fera bien de garantir le malade de la fièvre secondaire, qui a toujours une tendance putride, maligne, en lui donnant du quinquina sous toutes les formes usuelles et les plus efficaces, joint à l'acide de vitriol et à la racine de serpentaire.

7°. Si la purgation a lieu, il faudra suppri-

---

(1) Voyez mon dernier traité (*Treatise on putrid malignant fevers, plague*). Voici une anecdote assez singulière que m'a communiquée mon feu ami M. Tucker, Esq. Il y a plus de cinquante ans que le feu prit à Blandford en Dorsetshire. Cinquante-six personnes y étaient attaquées de la contagion variolique ; dans le trouble, au milieu de l'incendie, on ne savait comment sauver ces malades, autrement qu'en les transportant sous les voûtes d'un pont où il y avait un grand courant d'air. Eh bien ! tous les cinquante-six furent rétablis en peu de temps.

mer l'acide, et lui substituer, avec le quinquina, le liquor anodynus d'Hoffmann, avec une petite confection opiate, pour prévenir les superpurgations.

8°. Sous tous les autres rapports, et dans les symptômes particuliers, le médecin doit avoir recours aux antiseptiques, pour prévenir des taches pourprées, les marques gangreneuses... Les bornes de cet ouvrage ne permettant pas d'entrer en plus de détails sur cette matière, c'est à l'habileté et l'expérience du médecin de suppléer à ce que nous passons sous silence.

CHAPITRE IV.

Inoculation de la petite-vérole.

1°. Chez les enfants on peut faire cette opération avant ou après la dentition.

2°. Les règles générales du chapitre précédent s'appliquent également à l'inoculation; mais on n'a pas besoin ici de remèdes forts.

3°. Ayez soin que la matière variolique soit prise sur un sujet bien sain.

4°. Prenez la matière d'une pustule qui soit dans un état cristallin, c'est-à-dire avant que la maturation soit complète; sans cette précau-

tion, on risquera d'inoculer avec la petite-vérole une fièvre putride. Ne prenez pas non plus de matière de la pustule suppurante qui est au bras inoculé, où toute la force et les particules aigries sont concentrées, de peur qu'il ne s'ensuive un trop grand nombre de pustules: je le sais par expérience.

5°. Si la matière a été prise sur une lancette, il faut la couvrir; car les particules de substances humaines, exposées à l'atmosphère, changent promptement et tendent à la putréfaction. Le meilleur moyen de la conserver est de mettre la lancette dans une bouteille bouchée, ou, si la matière est étendue, sur un verre: il faut la cacheter hermétiquement.

6°. Si la mère ou la nourrice qui allaite l'enfant est d'une constitution faible, prescrivez des préparations de quinquina, mais sans acide vitriolique.

7°. Le printemps et l'automne sont les saisons les plus favorables à l'inoculation.

8°. Il faut inoculer avec la matière prise, le plus tôt possible, parce qu'elle pourrait subir quelque altération.

9°. On ne peut trop recommander la respiration d'un air pur et libre.

Voilà les observations sur la meilleure manière d'inoculer que m'a fournies une longue et constante pratique. En suivant ces préceptes, on verra toujours l'opération réussir à souhait; la petite vérole sera douce et ne s'annoncera que par un petit nombre de pustules.

Je dois faire observer encore à tous les praticiens qu'il est bon qu'ils prennent la matière eux-mêmes, et qu'ils ne se reposent point sur d'autres, s'ils ne veulent s'exposer à être trompés. J'ai toujours eu pour maxime de faire moi-même ce dont je pouvais être responsable.

CHAPITRE V.

Méthode d'expulser le virus vaccin de la constitution du corps humain (1).

Les essais que le docteur Woodville a faits à l'hôpital de petite-vérole sur la vaccine et la vaccination, prouvent que le sang a une plus grande affinité avec la matière variolique, qu'avec la vaccine; voilà pourquoi il s'unit à celle-là, et refuse la dernière. Aussi la petite-

(1) Ce chapitre a été tiré tout entier des *Observations sur la Vaccine*, par Squirrel. (*Note du traducteur.*)

vérole a-t-elle, plutôt que la vaccine, pris sur plus de la moitié des premiers cinq cents que ce médecin avait inoculés. Il paraît donc que le virus variolique se conforme mieux au système de l'organisation de l'homme. C'est en raison de la faible affinité du sang avec le virus vaccin, que l'économie animale, forcée à recevoir ce virus, s'efforce, d'après ses propres lois, de l'expulser de la constitution, et conformément au pouvoir d'irritabilité ou du principe préservant, elle réussira dans ses efforts tôt ou tard; alors la petite-vérole ou des maladies vaccinales auront lieu. La petite-vérole pourra venir chez les uns après deux, trois..., sept, onze, quatorze..., dix-sept ans; et chez d'autres après vingt ans, et même plus tard encore. Mais cela arrivera nécessairement une fois par la *vis medicatrix* de la nature, force qui tend toujours à expulser ce qui peut interrompre ses fonctions salutaires. Ceux qui ont quelque connaissance de l'économie animale doivent être convaincus de ce principe. Or, en jugeant de l'avenir par ce qui est déjà arrivé, ne devons-nous pas plaindre la postérité, des nouveaux maux dont elle sera affligée, des nouvelles maladies qu'elle aura à combattre?

Pénétré de cette vérité, j'engage sérieusement tous les médecins, qui président aux établissements de vaccine, à tâcher d'anticiper sur cette opération de la nature, et d'en prévenir le mal par l'emploi de la méthode dont je parlerai tout à l'heure; car ils ont une influence plus directe sur les malades qui leur sont confiés, que d'autres médecins particuliers; et ayant gratuitement communiqué à la constitution humaine une maladie dangereuse, la moindre réparation qu'ils puissent lui faire, c'est d'en empêcher gratuitement les effets pernicieux.

Occupons-nous donc maintenant de la manière de neutraliser le germe du virus vaccin. Beaucoup d'enfants vaccinés n'éprouvent aucune incommodité immédiatement après la vaccination. Pour ceux-là je recommande de les inoculer de bonne heure avec de la matière variolique prise sur un enfant très sain, en suivant d'ailleurs toutes les règles prescrites pour la véritable inoculation (1).

En cas que cette opération ne réussisse pas,

(1) On trouvera dans la dernière partie de cet ouvrage la méthode d'inoculer, par le même auteur.

(Note du traducteur.)

je conseillerais de donner, avec beaucoup de prudence et d'attention, pendant trois à cinq semaines, une préparation mercurielle, adaptée pour la quantité et la qualité à l'âge et à la constitution de l'enfant, de cesser ensuite, et de procéder au bout de treize jours à une seconde inoculation ; et si la médecine a produit son effet en neutralisant le virus, cette seconde opération sera certainement suivie d'un succès complet (1).

Je dois observer, en faveur de cette méthode, qu'elle ne porte aucun détriment à la santé de l'enfant, quand même l'inoculation dans ces circonstances ne prendrait pas ; si elle réussit, au contraire, la constitution et la santé de l'enfant en général ne s'en trouveront que mieux ; l'enfant sera dès lors garanti de la contagion de

(1) « Il ne faut pas regarder le virus vaccin comme un virus innocent ; c'est un levain turbulent qui agite toutes les humeurs viciées et étrangères. Heureux celui qui n'a que le germe de la petite-vérole à neutraliser et à exciter » ! dit M. Bressy dans sa *Théorie de la contagion*. M. Goetz remarque sur ce passage, que le *cow-pox* (virus vaccin) ne peut jamais neutraliser la petite-vérole ; qu'il ne peut que l'engourdir en l'enveloppant par d'autres germes morbifiques. (*Note du traducteur.*)

la petite-vérole, et n'aura à craindre aucune des maladies, qui, comme nous l'avons vu, viennent à la suite de la vaccine. Ceux qui en ont subi déjà quelques-unes, et qui en ont été guéris par les procédés prescrits dans le chapitre III, peuvent également avoir recours à cette méthode, et elle ne sera pas sans fruit. Je m'attends à voir des personnes qui la désapprouveront, et d'autres même qui la trouveront ridicule; mais ceux qui ont des connaissances approfondies de la médecine en général et de la physiologie en particulier, examineront au moins une méthode dont le succès paraît probable, et a pour but le bien public ; et quand même ils ne pourraient, au premier abord, y donner leur approbation, au moins ne rejetteront-ils pas entièrement ces mesures de précaution.

CHAPITRE VI.

Conclusion.

Je me suis donc acquitté d'un devoir sacré, que m'imposaient et l'amour de la vérité et ma sincère reconnaissance pour la confiance et l'estime que m'a témoignées le public durant le cours de ma vie, et particulièrement dans ma car-

rière médicale. Je crois en avoir assez dit pour le réveiller enfin de sa léthargie qui lui cachait le précipice dans lequel une innovation bizarre menaçait de le jeter, et je me flatte qu'aucun de mes lecteurs ne sera assez opiniâtre pour rester dorénavant neutre dans une cause où il s'agit du bien général de la société. Je l'ai dit dans le cours de cet ouvrage, et je le répète encore : la sagesse humaine ne va pas jusqu'à prévoir toute l'étendue des maux que la vaccine vient d'introduire. Quand même elle aurait extirpé la petite-vérole, nous avons prouvé le contraire, les suites inévitables de cette méthode, les éruptions galeuses, ulcéreuses, gangreneuses....., ne cesseront pas; jamais on ne pourra ni déterminer leur durée, ni arrêter leurs ravages. Si elles cessent cette année, elles se manifesteront de nouveau l'année suivante. Les particules vénimeuses de la vaccine restent cachées comme le mal vénérien pendant des mois, des années, sapent la base de la constitution, jusqu'à ce que quelque cause irritante, comme la fièvre, la petite-vérole, la rougeole, les mette en action (1), ou

(1) Que de sujets de réflexions sur tant de morts pré-

jusqu'à ce que le sang soit tellement saturé, tellement imprégné du venin vaccin, jusqu'à ce qu'il stimule tellement le cœur et les artères, qu'il faille en tenter l'expulsion par les artères exhalants, et par les pores de la peau; c'est là ou dans le tissu cellulaire qu'il dépose ses particules vénimeuses. Il est fort à craindre que ces maladies cutanées, si dangereuses et si dégoûtantes, ne deviennent héréditaires, et qu'elles ne se transmettent de père en fils, peut-être tant que le genre humain existera. C'est avec la plus grande douleur que j'ajoute que l'expérience de ces dernières années a commencé à justifier cette crainte. L'humanité, la raison, la religion et la vérité s'opposent donc à l'introduction et à la propagation d'une innovation si pernicieuse. Mais jusqu'à ce qu'une foule d'enthousiastes reconnaissent leur erreur, faut-il que les parents soient privés d'un moyen aussi certain, aussi doux que l'inoculation, pour garantir leurs enfants de l'épidémie variolique? faut-il que les tendres mères restent dans une inquiétude continuelle sur le

---

maturées que nous voyons depuis quelque temps, sans pouvoir caractériser les maladies qui les ont précédées!

(*Note du traducteur.*)

choix qu'elles doivent faire ? forcera-t-on encore plus long-temps la classe indigente à recevoir contre son gré la vaccine? ou faut-il donc que tout le genre humain en soit victime, avant que le zèle pour cette méthode se refroidisse, avant que l'on rejette avec horreur et dégoût cette découverte funeste? Réfléchissez donc sérieusement sur tout ce que vous venez de lire, vous qui vous êtes laissés éblouir et séduire par les promesses des partisans de la vaccine, dans l'espérance de voir diminuer la masse de nos maux. Pesez les faits que j'ai avancés, non pour réduire au silence des fanatiques ou des ignorants, mais pour montrer dans toute son horreur la vaccine et ses résultats. Faites des recherches vous-mêmes; voyez les familles au sein desquelles on a introduit cette nouvelle maladie, et vous trouverez encore plus de preuves authentiques que je n'en ai citées. Ne vous en laissez pas imposer par l'opinion d'un grand nombre de gens de l'art, de médecins savants. Ils sont dans l'erreur comme vous; comme vous ils ont cru contribuer au bien public, en adoptant cette innovation; et peut-être aujourd'hui, alarmés des dangers de la vaccine, qu'une expérience journalière leur fait connaître, n'attendent-ils, par

amour-propre ou par orgueil, que le changement de l'opinion publique pour se déclarer des premiers contre la vaccine. N'oubliez pas que l'histoire de tous les temps nous apprend que l'enthousiasme sanctionne souvent les projets les plus insensés, les opinions les plus absurdes, les systèmes les plus faux (1); et trop heureuse l'humanité, si plus tard elle n'avait pas à rougir autant qu'à souffrir de sa crédulité! Je vous suppose trop éclairés pour

---

(1) Qu'il me soit permis de citer quelques exemples des dangers de l'enthousiasme.

Alexandre le faux prophète, prétendu descendant d'Esculape, parvint à tromper Rome et tout l'empire romain; les sectaires de la religion mahométane ne commirent tant de ravages, les croisés ne quittèrent leur patrie, leurs foyers, leur heureuse existence, que par enthousiasme. L'histoire de notre siècle nous en fournit encore un exemple plus frappant, celui du fameux Mesmer. Étant à Paris en 1776, je fus choisi, avec le docteur Franklin, pour donner sur lui notre opinion; nous démasquâmes ce jongleur. Eh bien! le public, au lieu de nous savoir gré du service qu'on lui rendait, aima mieux écouter ce charlatan. Il fallut beaucoup de temps pour le désabuser. Hélas! le magnétisme n'était pas si dangereux que la vaccine!

que la mode puisse influer sur votre jugement. Il y va du salut de l'humanité, du salut de vos enfants, de ce que vous avez de plus cher au monde, que les devoirs de la nature et la religion vous défendent d'exposer aux chances d'un nouvel essai. Pénétrez-vous bien surtout de ces deux principes, qui sont les corollaires des arguments que j'ai produits dans cet ouvrage : 1°. qu'il était absolument inutile d'introduire la vaccine, puisque nous avions un moyen bien sûr et facile de nous garantir de la contagion variolique; 2°. que la vaccine n'a pas réussi à préserver de la petite-vérole ; qu'au contraire elle est la source de plusieurs maladies qui, avant cette découverte, étaient inconnues au genre humain. En partant de ces principes fondés, non sur des suppositions, mais sur des faits, le public ne peut plus avoir qu'une seule opinion, et rejettera d'un commun accord, non seulement comme ridicule, mais comme dangereux, tout le système de la vaccine. Il est à désirer, pour le bien général, que ce moment puisse arriver bientôt. C'est aussi la plus douce récompense, le plus doux fruit que se promet l'auteur de cet ouvrage, persuadé d'avoir rempli ses devoirs comme médecin et comme homme, en exposant sans déguisement les mal-

heurs, fruits de la vaccine, dont il a été témoin, ou dont la connaissance lui est parvenue par une voie authentique. Puisse son exemple être imité de tous les praticiens qui sincèrement aiment la vérité, même au détriment de leur fortune et de leur tranquillité !

FIN.

DISCUSSION

HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LA VACCINE,

PAR B. MOSELEY,

Docteur Médecin à l'hôpital royal militaire à Chelsea, membre du collège de médecine de Londres, de l'université de Leyde, de la société philosophique de Philadelphie en Amérique, auteur d'un Traité sur les Maladies tropiques ; suivie des Rapports faits au comité de la chambre des communes, par plusieurs médecins et chirurgiens, concernant la Vaccine.

TRADUIT DE L'ANGLAIS SUR LA SECONDE ÉDITION.

Mon père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.
(S. Luc., chap. 23, v. 34.)

DISCUSSION

HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LA VACCINE.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce fut en avril 1798, que la nation anglaise commença à prendre connaissance et en même temps à s'enthousiasmer de la vaccine. De jeunes médecins s'en emparèrent aussitôt, et par degrés la firent adopter aveuglément par le public. Sauver la vie à des milliers d'individus, voilà l'espoir dont se flattait le philantrope aussi bien que l'homme d'état. Des pères et mères adoptèrent, avec non moins d'empressement, une découverte qui devait faire disparaître de la terre une maladie meurtrière et nuisible à la beauté : on n'examina pas alors si les parents avaient le droit d'exposer leurs enfants aux chances d'un nouvel essai, et s'il était juste que

ces êtres intéressants fussent soumis à une innovation qui était devenue la mode du jour. On songea aussi peu à prévenir les parents, que dans le cas où ce nouveau procédé ne réussirait pas, leurs enfants auraient, dans un âge plus avancé, constamment à craindre la contagion de la petite-vérole et peut-être d'autres maladies nouvelles; que dans cette crainte ils ne pourraient jamais vaquer tranquillement à leurs affaires, entreprendre des voyages, remplir, en un mot, les fonctions des différents états qui constituent la société. Les parents, de leur côté, ne soupçonnèrent pas qu'il pourrait venir un temps, où, se doutant ou persuadés de l'inefficacité de la vaccine, ils éprouveraient de nouvelles alarmes en faisant subir à leurs enfants des contre-épreuves.

La noblesse de province, les seigneurs de village et les grands propriétaires se déclarèrent également pour la méthode nouvelle; saisissant cette occasion pour faire, suivant leur opinion, beaucoup de biens à très peu de frais. Le clergé lui-même, atteint de ce vertige général, ne se contenta pas de prêcher la vaccine: on vit plusieurs de ses membres en faire l'opération; en un mot, il n'y eut pas d'état, pas de classe dans la société, qui n'embrassât la

nouvelle doctrine. Les guerres, les rébellions et les fureurs fanatiques ont eu en Angleterre des relâches, des interruptions ; la manie de la vaccine, au contraire, modérée d'abord, dégénéra en une aveugle fureur. Dans ces circonstances, raisonner de sang-froid était chose impossible ; ceux qui avaient conservé leur présence d'esprit n'osèrent élever la voix dans la crainte d'être traités d'ignorants, ou taxés de mauvaise foi par de fanatiques partisans de cette nouveauté.

Ce fut donc moins par conviction que par une espèce de frénésie, que la vaccine fut reçue et propagée ; c'est précisément ce qui m'indisposa, dès le commencement, contre cette innovation. Intimement persuadé que la vaccine, n'ayant aucune affinité avec la petite-vérole, ne pouvait être un préservatif sûr et permanent contre cette dernière, n'étant sanctionnée d'ailleurs ni par le temps ni par l'expérience, je craignis, non sans raison, et fondé sur ce que j'avais observé en France et en Allemagne, des dangereux effets de la vaccine, qu'elle ne devint très funeste à l'humanité.

Je publiai alors une brochure (1) renfermant

(1) *Medical Tracts*, imprimé en janvier 1799, et pour la seconde fois en janvier 1800.

mes réflexions sur cet objet: je ne crois pas inutile d'en extraire quelques-unes pour les soumettre au jugement de mes lecteurs.

« On peut bien admettre, ai-je dit, que la vaccine puisse, pour un certain temps, diminuer, dans la constitution du corps humain, la disposition à recevoir la contagion de la petite-vérole. Il en est de même de toutes les éruptions cutanées, des fièvres catarrhales et éruptives, telles que la petite-vérole volante et des maladies de la lymphe, etc.

» Les chirurgiens savent que la première inflammation de chaque membrane est la plus violente, et qu'une inflammation réitérée affaiblit la sensibilité.

» Mais un virus tel que la vaccine, étant même inoculé à plusieurs reprises, ne produira jamais dans la constitution un résultat analogue à celui de la petite-vérole, qui n'affecte jamais deux fois le même individu. Et puisqu'il est reconnu que la petite-vérole ne détruit pas non plus, dans la constitution du corps humain, la disposition à recevoir la vaccine, il en résulte qu'il n'existe pas la moindre analogie entre la vaccination et la petite-vérole; que ce sont au contraire deux maladies totalement dissemblables.

» On ne peut pas disconvenir que la petite-

vérole ne soit une grande maladie ; mais on est parvenu à connaître l'étendue de ce mal : l'inoculation lui a ôté ce qu'elle avait de dangereux, et l'a réduite à se soumettre à une opération des plus simples.

» Moi-même, j'ai inoculé plusieurs milliers d'individus, tant dans les Indes qu'en Europe, et jamais je n'en ai perdu aucun : mes confrères en disent autant, ayant pratiqué l'inoculation avec non moins de succès. Il est extrêmement rare que l'inoculation soit suivie de quelque accident, et nous savons tous par expérience, qu'après l'inoculation bien opérée, il ne reste dans la constitution rien qui lui soit nuisible ; mais nous ne connaissons pas encore la fatale influence que peut avoir sur le sang et toute la constitution, une humeur prise sur un animal malade, les résultats que peut avoir un pareil mélange, ni les révolutions extraordinaires dont les humeurs du corps peuvent être susceptibles dans ces circonstances. Il est donc indispensable de se tenir sur ses gardes contre les apparences trompeuses de l'efficacité de cette nouvelle méthode, et de ne pas exposer la vie d'un seul homme, sans avoir bien constaté la nature et les résultats de cette rebutante découverte. »

Je me flattais que mes observations, inspirées par la prudence et l'amour du bien public, seraient sinon suivies, du moins prises en considération, mais l'enthousiasme l'avait emporté sur le bon sens; on ne parla plus, on n'écrivit plus que sur l'excellence de la vaccine, et ceux qui la combattaient étaient sûrs de n'être pas écoutés.

Le 2 décembre 1799, la seconde année depuis la découverte de la vaccination, un établissement fut formé pour la vaccination gratuite, par un grand nombre de patrons et de souscripteurs. La direction en fut confiée à des médecins, chirurgiens et pharmaciens du premier ordre, qui s'en acquittèrent avec beaucoup de zèle et d'adresse.

G. Pearson, L. Nihell, *médecins.*

Th. Keate, J. Rush, *chirurgiens consultants.*

R. Keate, J. Gunning, *chirurgiens.*

A. Brande, F. Rivers, E. Brande, *apothicaires visitants.*

Munie d'une protection aussi puissante, la vaccine ne tarda pas à se répandre dans le royaume et à faire une foule de prosélytes.

Le 19 juillet 1800, un journal de Londres (*Morning-Hérald*) renfermait un avertisse-

ment très curieux, conçu en ces termes (1):

AVIS.

« Ayant connaissance de plusieurs rapports sans fondement qui circulent, et tendent à prévenir l'esprit du public contre l'inoculation de la vaccine, les soussignés médecins et chirurgiens croient de leur devoir de déclarer leur opinion, *que les personnes qui ont eu la vaccine sont parfaitement à l'abri de la contagion de la petite-vérole.* Ils déclarent aussi que la vaccine inoculée est une maladie beaucoup plus douce que l'inoculation de la petite-vérole.

W. Saunders, M. Baillie, H. Vaughan, M. Garthshore, J. C. Lettsom, Ja. Sims, Jo. Sims, W. Lister, R. Willan, C. Stranger, A. Crichton, Th. Bradley, Th. Denman, R. Croft, R.-J Thornton, docteurs en médecine.

J. Abernethy, S. Chilver, H. Cline, W. Blair, A Cooper, E. Ford, J. Good, J. Horsford, J. Hurlock, F. Kuight, J. Leighton, J. Moore, T. Paytherus, T. Pole, J. W. Phipps, J. Ring, J. Simpson, H. Thomas, J. Wathen, T. Whateley. »

---

(1) ADVERTISEMENT.

« Many unfounded reports having been circulated,

Il est impossible de raisonner avec plus de légèreté ; malgré cela, on sent quel effet devait produire, dans le public, une déclaration aussi solemnellement faite et signée par tant de praticiens. La précipitation et l'inconséquence étaient évidentes dans une affaire qui intéressait tout le genre humain : cependant, comme les *rapports sans fondement*, auxquels on fit allusion dans l'avis précédent, semblaient me regarder principalement, aucune autre personne ne s'étant encore opposée publiquement à l'introduction de la vaccine, je croyais nécessaire d'examiner plus profondément cette matière importante, lorsqu'au mois de mars 1802 je fus chargé par la chambre des communes, ainsi que d'autres médecins, de faire un rapport sur la pétition du docteur Jenner, concernant la découverte de l'inoculation vaccinale : le voici tel qu'il parut dans le supplément au rap-

---

which have a tendency to prejudice the mind of the public against the inoculation of the cow-pox, we, the undersigned physicians and surgeons, think it our duty to declare our opinion that those persons who have had the cow-pox are perfectly secure from the infection of the small-pox. — We also declare, that the inoculated cow-pox is a much milder and safer disease than the inoculated small-pox. »

port du comité, imprimé par ordre de la chambre des communes, le 6 mai 1802.

« Il faut un laps de temps plus considérable que celui écoulé depuis que la vaccination a été mise en usage, pour me mettre en état de donner une opinion bien exacte sur un sujet aussi important pour l'espèce humaine. Il faut attendre aussi, ce me semble, que l'enthousiasme qui, jusqu'à présent, a environné cette innovation dans la médecine, se soit calmé.

» Au moment que la vaccine s'est répandue dans le public, j'ai essayé d'arrêter, par des doutes bien fondés, l'opinion du public, qui paraissait se laisser emporter comme par un torrent; mais mes efforts ont été sans fruit, j'ai reconnu que l'âme échauffée n'est pas susceptible d'une réflexion profonde; dès-lors j'ai cessé de communiquer au public mes observations à cet égard.

» Il n'appartient donc qu'au temps et à l'expérience, de décider jusqu'à quel point la vaccine peut être avantageuse et préférable à l'inoculation de la petite-vérole.

» Si, comme on le prétend, la vaccine est un préservatif certain contre cette maladie, en sorte que ceux qui ont eu la vaccine ne peuvent plus jamais avoir la petite-vérole;

» Si, comme on prétend encore, la vaccine ne laisse aucune humeur dangereuse dans le sang, et si elle ne vicie point la constitution de ceux qui l'ont reçue;

» Si enfin la vaccine est un mal doux dans ses périodes et salutaire par ses résultats, il faut convenir que le docteur Jenner, en substituant la vaccine à l'inoculation ordinaire, a rendu à l'humanité le plus important service.

» Mais ces conditions-là me semblent loin d'être remplies. »

Mon rapport ne produisit pas plus d'effet sur le comité que mes observations n'en avaient produit, il y avait quatre ans, sur le public.

Maintenant, je vais faire connaître aussi à mes lecteurs les rapports des autres praticiens faits au comité. Je m'abstiendrai de toute réflexion que j'y pourrais faire, en laissant au lecteur le soin d'en porter lui-même son jugement.

Rapports faits au comité de la chambre des communes par plusieurs médecins et chirurgiens, concernant la vaccine.

Premier rapport.

Le docteur Ash, agrégé au collège royal de

médecine, déclare qu'il a fait vacciner trois de ses propres enfants. Il regarde la vaccine comme étant beaucoup plus douce que la petite-vérole inoculée, parce qu'elle n'a jamais eu de suites funestes, et n'est pas susceptible de se communiquer par la contagion : c'est un préservatif sûr et permanent contre la petite-vérole, et qui a été éprouvé par un grand nombre d'expériences. La vaccine a moins de tendance que la petite-vérole inoculée, à fixer dans la constitution du corps humain d'autres maladies. On a des exemples que l'inoculation a laissé après elle une disposition aux scrophules ou à d'autres maladies.

Deuxième rapport.

M. Home, membre du collège royal de chirurgie, et chirurgien à l'hospice Saint-George. Il déclare son opinion en disant qu'il a fait vacciner un de ses propres enfants, et qu'il est intimement persuadé de la bonté de la nouvelle méthode. Il ajoute que toutes les fois qu'il a eu à inoculer, pour la petite-vérole, des enfants d'une complexion faible, il en a senti l'inconvénient, et a usé de toute son influence et son crédit sur l'esprit des parents pour les engager à faire vacciner leurs enfants, regardant cette

opération comme moins nuisible à la constitution que toute autre méthode.

Troisième rapport.

Le docteur Woodville, licencié du collège royal de médecine, et médecin à l'hôpital de petite-vérole, regarde le docteur Jenner comme le véritable auteur de la vaccination, et en a introduit l'usage dans un des hôpitaux confiés à ses soins, d'après la méthode qui lui a été communiquée par M. Jenner. Il donne à la vaccine la préférence sur l'inoculation de la petite-vérole, parce qu'il la trouve également propre à garantir de cette maladie, parce qu'elle n'expose la vie à aucun danger et qu'elle n'est point contagieuse comme la petite-vérole. On a dit qu'un des malades de l'hôpital en était mort; mais comme celui-ci avait pris la petite-vérole naturelle précédemment, c'est à cela, suivant, son opinion, qu'il faut attribuer la mort de cet individu. Il a vacciné, en janvier dernier, sept mille trois cents malades, dont la moitié a été inoculée ensuite avec de la matière variolique, sans que la petite-vérole ait produit sur eux le moindre effet.

Quatrième rapport.

Le docteur Blane n'a cessé de faire beaucoup

de recherches sur cet objet, d'autant plus qu'un de ses enfants a grandement souffert de la petite-vérole. Il a observé avec attention la manière de vacciner à l'hôpital d'inoculation, qui lui a inspiré cependant si peu de confiance, qu'il a inoculé un de ses enfants avec de la matière variolique. Bientôt après, il a trouvé que son opinion défavorable était fondée sur une seule circonstance, c'est qu'à l'hôpital la vaccine s'était mêlée à l'infection variolique; et après avoir fait de nouvelles recherches, il s'est parfaitement convaincu du mérite de la vaccination; ensorte qu'il en a fait l'opération sur un autre de ses enfants, qui s'en est trouvé très bien, et a résisté depuis à l'inoculation variolique, qui fut faite dix-sept mois après l'autre. Il pense que si la vaccine était généralement reçue, la petite-vérole serait anéantie en peu de temps. Il a entendu faire des objections contre cette méthode; mais en les examinant de près, il a trouvé qu'elles étaient fondées sur la mauvaise foi ou sur le peu d'intelligence et de soin dans son exécution; il cite ce qui arriva au 10e. régiment de dragons, où les lancettes dont on se servit pour faire l'opération avaient été confondues avec celles teintes de matière variolique, ce qui fut cause sans doute du rapport que l'on fit, que la contagion variolique

avait succédé à la vaccination. Il a découvert encore deux ou trois autres cas, où le discrédit que l'on voulait jeter sur la vaccine n'avait d'autre source qu'une méprise. Il croit que dans la plupart de ces cas, mal représentés, on s'est servi, pour faire l'opération, d'une matière prise à une époque trop reculée de la maturation de la pustule; ce qui peut également avoir lieu quand on inocule avec du virus variolique.

Cinquième rapport.

M. Knight, chirurgien extraordinaire et inspecteur général des hôpitaux de l'armée, regarde le docteur Jenner comme l'inventeur de la vaccination, et il préfère cette méthode à celle de l'inoculation variolique, parce que la vaccine est extrêmement douce, ne se communique point, et n'a aucun des dangers qui accompagnent la petite-vérole. Il est vrai qu'il a vu des exemples où elle n'a pas réussi; mais il croit, comme dans le rapport précédent, qu'alors il y avait méprise; ce qui peut arriver aussi dans la contagion variolique. Il attribue donc ces accidents à l'inexpérience de ceux qui ont traité cette maladie. Du reste il ne croit pas que la vaccine puisse avoir quelques inconvénients.

Sixième rapport.

M. G.-C. Jenner s'occupe toujours de la pratique de la vaccination, il a déjà vacciné trois mille personnes sans avoir remarqué un seul accident : ces personnes étaient cependant de tout âge, depuis la première enfance jusqu'à quatre-vingts ans, et souvent elles se trouvaient dans des circonstances où il n'aurait été ni prudent ni salutaire de les inoculer avec du virus variolique, telles que des enfants à l'époque de la dentition, et des femmes dans toutes les périodes de leur grossesse, depuis le premier mois jusqu'à la dernière semaine. Environ deux cents de ces personnes ont été inoculées depuis avec de la matière variolique, et autant ont été exposées à la contagion de la petite-vérole, sans en ressentir aucun effet; seulement une inflammation légère se manifesta sur les bras de celles qui avaient été inoculées avec de la matière variolique ; mais elle disparut au bout de quatre ou cinq jours. Quelques-unes furent exposées à la contre-épreuve de la petite-vérole un an après. La pustule parfaite est toujours facile à distinguer de la pustule imparfaite ou fausse, comme le diront ceux qui ont suivi la vaccination avec une attention particulière. Il croit que la vaccination empêche

fréquemment la contagion de la petite-vérole, lorsque le malade, antérieurement à la vaccination, a été exposé à une atmosphère variolique, ce dont il va donner la preuve. Un enfant ayant pris la petite-vérole naturelle, retourna à la maison de son père; quatre jours après que l'éruption eut paru sur cet enfant, toute la famille, composée du père, de la mère et de cinq enfants, dont aucun n'avait encore eu la petite-vérole, furent inoculés avec du virus vaccin. Il n'y eut que la mère, sur le bras de laquelle ce virus ne produisit aucun effet: tous les autres eurent une vaccine très-douce comme d'ordinaire, et ne reçurent point la petite-vérole, quoiqu'ils fussent tous dans la même chambre et que les enfants couchassent dans le même lit que leur frère qui, comme on vient de dire, eut la petite-vérole naturelle. — M. Jenner pense que si l'on adoptait généralement la méthode de la vaccination, on parviendrait bientôt à détruire la petite-vérole. Il convient que son expérience lui a fourni plusieurs exemples d'une vaccination inefficace, parce que le virus dont il se servait avait été pris à une époque où la maladie était trop avancée. Depuis qu'il s'est prescrit la règle de ne vacciner jamais avec de la matière prise après le huitième ou neuvième jour de la maladie, il a ra-

rement vu que son opération ait manqué. Il a vacciné, dans un même jour, deux cent trente-huit individus avec du virus fluide récent, pris le huitième jour de la maladie, et chacun d'eux a eu la vaccine de la manière la plus satisfaisante. Le progrès de la vaccine dans les personnes vaccinées est en général très uniforme; il n'a vu que peu de cas où il se soit écoulé plus de quinze jours avant que les marques visibles aient paru. Le cours de la vaccine bâtarde est beaucoup plus vif que celui de la véritable; il existe un certain signe distinctif entre ces deux espèces, comme M. Jenner l'a remarqué dans tous les cas; mais toutes les fois que la pustule porte un caractère véritable, quand même il n'y aurait aucune indisposition apparente, on peut affirmer que le malade ne sera dorénavant plus attaqué de la petite-vérole, etc.

Septième rapport.

M. J. Griffiths, chirurgien de la maison de la reine et à l'hospice de St.-George, a vacciné environ 1500 personnes, parmi lesquelles ses trois enfants, avec du virus vaccin; aucune d'entre elles n'a eu de symptômes inquiétants.

Huitième rapport.

Le docteur T. Denman regardant le docteur

Jenner comme l'auteur de la découverte vaccinale, croit que la vaccination, bien administrée, est une opération salutaire et propre à préserver de la petite-vérole.

M. W. Cuff, maître de dessin, déclare qu'ayant été employé pendant trois ou quatre ans à faire les gravures pour l'ouvrage sur le système vaccinal, par M. Jenner, il s'est formé des notions très précises de la différence qui règne entre la pustule vaccinale véritable et la fausse ou bâtarde.

Neuvième rapport.

Le docteur Croft a observé la vaccination avec une attention suivie, depuis le moment de sa découverte jusqu'à ce jour. Il en a fait l'opération sur ses enfants, et l'a généralement recommandée à ses malades et aux enfants, n'eussent-ils qu'un mois. Quant à l'inoculation variolique, il ne l'a jamais recommandée que pour des enfants au-dessous de deux ans, si des circonstances particulières n'en ordonnaient pas autrement. M. Croft est de l'opinion que la vaccine une fois généralement reçue, procurera plus d'avantages au genre humain que tout autre découverte dans la médecine, vu qu'elle extirperait jusqu'au nom de la petite-vérole.

Dixième rapport.

Le docteur Nelson, médecin à l'établissement de vaccine, croit que parmi environ cinq cents individus vaccinés à cet établissement, il n'y en a eu aucun qui ait eu la petite-vérole, quoiqu'un grand nombre d'entr'eux aient été inoculés ensuite avec de la matière variolique, ou exposés de toute manière à la contagion de la petite-vérole. Par des essais multipliés, il a appris qu'il vaut mieux prendre la matière avant le onzième jour, quoiqu'il ait vu aussi qu'étant prise même le treizième jour, la vaccine a eu lieu comme d'ordinaire. M. Nelson se rappelle avoir été témoin de trois cas où l'on a été obligé de répéter l'opération de la vaccination jusqu'à trois fois, sans que l'on ait remarqué la moindre apparence d'une véritable pustule vaccinale; il croit que ces trois malades ont été inoculés quelque temps après avec du virus variolique, mais sans effet; il a observé aussi que quelquefois la petite-vérole se joignait à la vaccine, mais si faiblement, qu'il ne peut assurer que la vaccine ait eu quelqu'influence sur la petite-vérole. M. Nelson croit devoir ajouter qu'il n'a pas encore remarqué qu'une maladie quelconque soit résultée de la vaccination; qu'au

contraire la santé des malades s'est toujours améliorée après cette opération.

Onzième rapport.

Sir G. Baker, membre agrégé du collège royal de médecine, et médecin de leur majesté, remarque avoir eu une correspondance avec le rév. H. Drew, à Abbots en Devonshire, il y a vingt-cinq ans, dont l'objet était une opinion accréditée dans cette contrée, que les servantes qui par hasard avaient eu la vaccine n'étaient plus sujettes à la contagion de la petite-vérole. Mais les papiers relatifs à cette correspondance se sont perdus par un accident. M. Baker ne saurait se rappeler aucun exemple d'une vaccine funeste ou ayant produit quelque désordre dans la constitution du corps humain.

Douzième rapport.

Le docteur Pearson, médecin à l'hospice St.-George et à l'établissement de vaccine, déclare avoir été instruit de la méthode d'inoculer la vaccine, depuis 1799 : ce fut M. Jenner qui lui en donna les premiers principes, et dans la suite il eut encore recours à d'autres sources, notamment à la correspondance entre le docteur Pulteney et le rév. Drew, datée de 1790,

dans laquelle on trouve le rapport de M. Dolling à Blandford, qui fait mention de plusieurs personnes qui, ayant pris des vaches la maladie vaccinale, et ayant été inoculées dans la suite avec de la matière variolique, ne furent aucunement attaquées de la petite-vérole; et le fait que cite le docteur Pulteney d'un fermier en Dorsetshire, qui inocula sa femme et ses enfants avec de la matière prise des tettines d'une vache; tous s'en trouvèrent bien, et résistèrent à la contre épreuve de l'inoculation avec du virus variolique.

M. Pearson interrogé si le récit des faits contenus dans ces lettres avait été motivé sur ce que le docteur Jenner avait publié sur cette découverte, ou sur une connaissance préalable à la méthode vaccinale, répondit que d'après ses notions, cette correspondance avait été absolument étrangère à la découverte du docteur Jenner. Il reconnaît que la méthode qui a pour but d'inoculer avec de la matière vaccinale d'un homme à l'autre, appartient exclusivement à M. Jenner; mais il fait observer que malgré l'introduction générale de cette méthode par le docteur Jenner, elle a été mise en pratique par d'autres personnes, nommément par le docteur Woodville et lui, qui ont publié tous deux des traités et des rapports de faits

relatifs à cet objet ; que dans le cours de leurs expériences ils ont découvert quelques erreurs dans les principes théoriques établis d'abord par le docteur Jenner, et n'étant pas encore rétractés ou reconnus faux par celui-ci. Étant interrogé si M. Cline n'avait pas vacciné avec de la matière fournie par M. Jenner, avant que lui ou le docteur Woodville commençassent à pratiquer cette méthode, il répondit qu'il ne pouvait pas se rappeler positivement cette circonstance.

Treizième rapport.

Le docteur Thornton, médecin au dispensaire de Mary-le-Bone, fait mention de deux enfants appartenants au cocher du lord Sommerville, qu'il inocula il y a trois ans avec une matière qu'il supposa être le véritable virus vaccin; car ne sachant pas encore à cette époque, que la matière, si elle était prise trop tard, manquait son effet, observation faite par M. Jenner et un des points les plus importants de sa découverte, il avait puisé dans la matière tant qu'elle eut l'apparence d'une pustule. On rapporta à M. Thornton quelque temps après, que ces deux enfants avaient la petite-vérole ; mais ne trouvant sur leurs bras aucune escarre, il s'assura qu'ils n'avaient pas eu la véritable vac-

cine, ce qui fut encore confirmé par le rapport de la mère des enfants, qui disait que les pustules étaient avancées plus rapidement que dans la vraie vaccine. Ce cas lui paraît important, comme tendant à prouver que tous les autres exemples que l'on cite pour démontrer l'inefficacité de la vaccination, doivent nécessairement être fondés sur une erreur ou sur l'ignorance du vaccinateur; cette difficulté étant levée maintenant par M. Jenner, ne pourra plus désormais induire les praticiens en erreur, comme auparavant. M. Thornton observe qu'une matière prise d'une pustule qui n'a qu'une semaine ne manque jamais de produire la vraie vaccine; mais dans l'exemple des deux enfants dont on vient de parler, il a des raisons pour croire que la matière avait été prise le quatorzième jour ou même plus tard. Une autre raison de l'inefficacité d'une vaccine, est que la lancette sur laquelle est attachée la matière vaccinale en est quelquefois corrodée. Il a vacciné avec la même matière dont il se servit pour les deux enfants ci-dessus mentionnés, plusieurs personnes, une semaine auparavant, et chez toutes la vaccine prit d'une manière fort régulière; une d'entr'elles a été pendant ces trois dernières années inoculée avec de la matière variolique, au moins à douze différentes reprises; elle a même cou-

ché avec un individu qui mourut de la petite-vérole naturelle, et a été exposée à la contagion de différentes autres manières, sans qu'elle ait jamais été atteinte de la petite-vérole. M. Thornton ajoute qu'étant en North, chez le lord Lonsdale, il a vacciné environ mille individus, et qu'il a convaincu ainsi tous les praticiens de cette province d'Angleterre, que la vaccine est une maladie si douce, qu'elle n'en mérite pas même le nom ; qu'elle n'est ni contagieuse, ni dangereuse dans ses résultats, tant à la jeunesse qu'aux femmes grosses et à la vieillesse.

Quatorzième rapport.

M. Keate, chirurgien en chef de l'armée, chirurgien de la reine et de S. A. R. le prince de Gales, déclare qu'il lui a été transmis, par son neveu, des papiers relatifs à la vaccine et mentionnés par M. Pearson ; que ces papiers n'ont jamais été rendus publics ; qu'en 1799, étant témoin du succès avec lequel M. Pearson pratiquait cette méthode, il la mit lui-même en usage, et tâcha de l'introduire dans l'armée et parmi les pauvres de Londres. Il pense que la vaccine ne laisse dans la constitution ni humeurs, ni principes de maladies ; il croit aussi qu'il est facile de distinguer si, sur l'individu, la maladie a effectivement pris ou non.

M. Keate regarde le docteur Jenner comme une personne à qui l'on a beaucoup d'obligation de ce qu'il a réfléchi et écrit sur la vaccine, ne croyant pas que jamais on ait publié quelque chose concernant cette découverte.

Quinzième rapport.

M. Rob. Keate, membre du collège royal de chirurgie, et chirurgien assistant à l'hospice Saint-George, déclare que les papiers dont son oncle vient de parler lui avaient été communiqués par M. Nash ; qu'il a entendu dire qu'ils avaient été écrits vers 1781. Étant interrogé si M. Jenner était connu par M. Nash, il dit qu'hier M. Battiscombe lui avait dit qu'il croyait avoir entendu parler de M. Jenner chez M. Nash et sa sœur, mais qu'il ignorait si c'était le docteur Jenner ou non.

Seizième rapport.

M. Th. Nash dit que les papiers en question avaient été écrits par son père, entre 1781 et 1785 ; qu'à la mort de celui-ci, sa mère les avait envoyés à son frère Battiscombe qui, au lieu de les rendre publics ou de faire connaître leur contenu, les transmit, en 1795 ou 1796, à lui Th. Nash, qui les avait gardés jusqu'en 1799 ou 1800, temps auquel il les donna à M. Rob. Keate.

M. Th. Nash, à en juger sur le bruit public, croit probable que le docteur Jenner a connu son père; ayant été inoculé par son père en 1781, il suppose qu'il l'a été avec de la matière vaccinale, comme il paraît par les manuscrits et le rapport de sa mère, d'après lequel son père faisait, dans ces temps, des expériences sur la vaccine.

Dix-septième rapport.

M. Gardner, connaissant le docteur Jenner depuis plus de 22 ans, a toujours été à même d'observer et d'approfondir les opinions et les découvertes de celui-ci. Ce fut dans le mois de mai 1780, que le docteur Jenner l'informa, pour la première fois, de la qualité de la vaccine de servir de préservatif de la petite-vérole, et de la théorie fondée sur cette observation. M. Gardner est persuadé que la vaccine peut être inoculée d'un individu à l'autre, de la même manière que la petite-vérole.

Dix-huitième rapport.

M. Birch, membre du collège royal de chirurgie, chirurgien à l'hôpital Saint-Thomas et chirurgien de S. A. R. le prince de Galles, quoiqu'il ait vu souvent inoculer la vaccine, n'a jamais vacciné aucun individu, et il croit n'avoir

pas encore assez de preuves de son excellence pour pouvoir en former un jugement positif; d'autant plus que dans d'autres matières il a souvent été trompé par des rapports de faits. Il se rappelle avoir vu à l'hôpital Saint-Thomas une femme qui avait été admise comme ayant la fièvre, mais qui était affectée de la petite-vérole : l'enfant de cette femme fut vacciné, et passa heureusement par toutes les périodes de la maladie (d'après le rapport de ceux qui l'ont vacciné ; car lui, M. Birch, s'était opposé à ce nouvel essai). Après que la mère eut été guérie de la petite-vérole, l'enfant fut pris d'une fièvre violente ; mais dès que l'éruption se manifesta il se trouva mieux, et ce fut dans cet état que tous les deux sortirent de l'hôpital. M. Birch vit l'enfant quelque temps après, et jugea que cette éruption était la petite - vérole, quoiqu'on lui donnât le nom d'une autre maladie. Plusieurs cas particuliers, arrivés sous ses yeux à l'hôpital, lui ont fait voir que les individus, ayant pris la contagion variolique auparavant, n'en étaient point garantis par la vaccination; mais dans aucun de ces cas il n'a vu d'accidents. M. Birch ne doute pas que dans ces circonstances les malades n'aient été atteints de la petite-vérole avant d'être vaccinés ; mais il pense que s'ils avaient été inoculés avec de

la matière variolique, ils n'auraient eu de la petite-vérole que l'espèce inoculée, et ils auraient été exempts de l'espèce naturelle. Quant à l'inoculation de la petite-vérole, M. Birch l'a pratiquée depuis long-temps avec un succès non douteux ; la preuve en est qu'il n'a pas perdu un seul de ses malades. On lui a parlé beaucoup de la vaccine bâtarde et des accidents qu'on attribuait à son usage : du reste, il ne connaît aucun exemple d'une petite-vérole survenue après la vaccination.

Dix-neuvième rapport.

Le docteur Lister, médecin à l'hôpital de Saint-Thomas, et antérieurement à l'hôpital de petite-vérole, déclare qu'en juillet 1800, une femme nommée Sarah Howard, avec un enfant d'environ un an, à la mamelle, fut admise comme affectée de la petite-vérole. L'indisposition avait commencé le 19 juillet, et la petite-vérole avait paru le 20. En conséquence, l'enfant fut vacciné le 26 et tomba malade le 2 août ; la première éruption parut le 9 ; mais M. Lister ne s'en convainquit que le 12. L'enfant n'avait alors que deux ou trois pustules ; une à la jointure de la main et une autre au cou ; elles étaient croûteuses et contenaient un peu de pus. N'ayant pas eu l'occasion de voir

l'enfant immédiatement après, on lui a dit que les pustules avaient disparu au bout de deux ou trois jours, au moins n'y en avait-il plus de marques lorsque M. Lister le revit.

Il n'a pas cru sans raison qu'il était impossible de déterminer la nature de l'éruption par l'apparence des pustules; il était probable du moins que c'était une éruption annexée à la dentition (car l'enfant eut deux dents à cette époque), ou une espèce de petite-vérole particulière aux nourrices qui, ayant déjà eu la véritable petite-vérole, nourrissent des enfants atteints du mal : peut-être aussi y avait-il une petite-vérole constitutionnelle; mais elle parut long-temps après que l'individu eut été exposé à la contagion, et d'ailleurs aucune maladie ne l'avait précédée; car la maladie, qui eut lieu le 2 août, fut trop longue pour avoir pu occasionner une éruption qui se manifesta le 9 : quelleque soit enfin la nature de l'éruption, l'enfant ayant été si long-temps exposé à la contagion variolique avant d'avoir été vacciné, ce cas ne fournit certainement pas des preuves contre l'efficacité de la vaccine. M. Lister convient que l'inoculation de la petite-vérole, dans la capitale, a été une des grandes causes de la propagation de cette maladie; il regarde l'inoculation vaccinale comme étant beaucoup plus

douce, également capable de préserver de la petite-vérole casuelle, et en même temps moins propre à communiquer la contagion par contact ou *effluvie*.

Vingtième rapport.

M. Cline, membre du collège royal de chirurgie, et chirurgien à l'hôpital Saint-Thomas, déclare qu'en juillet 1798 il reçut du docteur Jenner, de la matière vaccinale, avec laquelle il inocula un enfant qui n'avait pas encore eu la petite-vérole; après avoir attendu que l'enfant eut passé par toutes les périodes de l'opération, il essaya l'inoculation variolique, mais sans succès. Cet essai, joint aux observations communiquées par le docteur Jenner, le convainquit de la grande utilité de cette méthode; et depuis ce temps il la recommanda fortement à tous ses amis, notamment à M. Farquhar; il se rappelle encore bien la conversation qu'il a eue relativement aux grands avantages que le docteur Jenner pourrait tirer de la propagation de la vaccine; mais celui-ci refusa à cette époque tout établissement dans Londres. M. Cline regarde la vaccination comme la plus grande découverte que l'on ait jamais faite en médecine, persuadé qu'elle contribuera à la conservation de l'espèce humaine,

autant que la petite-vérole a contribué à sa destruction. Il fut consulté au sujet d'un enfant de M. Austin à Clapton, sur lequel, dit-on, la vaccine n'avait pas eu d'effet. Mais après avoir pris des informations chez les parents et la nourrice, il se trouva que l'enfant n'avait jamais eu la maladie vaccinale; ce qui fut encore confirmé par le témoignage du chirurgien Taylor, qui l'avait inoculé. M. Cline pense que l'expérience a démontré suffisamment que les personnes une fois vaccinées ne sont plus susceptibles d'avoir la petite-vérole; et il croit que dans le cas où la petite-vérole a été prise et que l'individu, avant l'éruption de la maladie, a été vacciné, cette dernière opération adoucit la violence de la petite-vérole. La maladie vaccinale n'est pas contagieuse et ne produit aucun changement défavorable dans la constitution de l'homme: elle n'occasionne ni les scrophules ni d'autres maladies, ce qui arrive quelquefois après l'inoculation variolique.

En novembre 1800, M. Cline fit l'opération de la pierre sur un enfant appelé William Rench, à l'hôpital St.-Thomas. Quelques jours après, on lui rapporta que cet enfant courait grand risque d'avoir la petite-vérole; M. Cline le fit donc vacciner. Tout alla à merveille: la vaccine eut lieu de la manière la plus régulière;

mais treize jours après la vaccination, il parut quelques éruptions qui paraissaient être varioliques. En admettant que ces éruptions étaient la véritable petite-vérole, l'époque de leur arrivée montre que la contagion avait été reçue avant que l'enfant eût été inoculé avec de la matière vaccinale; car la petite-vérole naturelle ne paraît ordinairement que seize ou dix-huit jours après que l'individu a été exposé à la contagion.

En novembre 1801, M. Cline vit un autre accident sur l'enfant de Mary Solloway, audit hôpital. On sut que cet enfant avait été exposé à la contagion variolique; la mère consentit donc à ce qu'il fût vacciné; mais quatre jours après, la petite-vérole parut et se manifesta d'une manière assez sévère; cependant l'enfant fut rétabli.

Un troisième cas fut celui d'un enfant malade (soigné par le docteur Lister), dont la mère avait la petite-vérole. Six jours après que la maladie se fut manifestée sur la mère, l'enfant fut vacciné, et la vaccine eut sur lui son cours ordinaire; mais au bout de quinze jours il se manifesta des éruptions d'une nature très équivoque.

Ce sont les seuls exemples que M. Cline ait trouvés, après les recherches les plus minu-

tieuses à l'hôpital, d'éruptions varioliques succédant à la vaccine, quoiqu'il n'y ait pas de doute que les malades n'aient été exposés à la contagion variolique antérieurement à la vaccination.

Vingt-unième rapport.

Le docteur Rowley, licencié au collège royal de médecine, étant à Oxford en juillet dernier, fut informé par M. Wall et par d'autres professeurs, qu'il y avait à Oxford plusieurs enfants qui, après avoir été vaccinés, avaient été atteints de la petite-vérole. Il visita l'infirmerie de Mary-le-Bone, et y vit deux enfants qui en étaient atteints; leur père apprit à M. Rowley qu'il avait fait vacciner ses enfants l'automne précédent, par MM. Williams et Jenner, et que les croyant dès-lors garantis de la petite-vérole, il les avait laissés aller dans un endroit où la petite-vérole existait: l'un des deux en mourut, et l'autre fut rétabli. M. Rowley n'a pas vu beaucoup d'exemples d'une fausse vaccine; mais il a vu bien des malades affectés d'ulcères au commencement de la vaccination, qui cependant ont été prévenus ensuite; il ignore par quel changement dans la méthode on ait trouvé moyen d'y remédier; d'un autre côté, il a vu des symptômes d'une très mauvaise nature ré-

sulter de l'inoculation vaccinale, spécialement les scrophules et des abcès, qui se manifestèrent en différents endroits et devinrent très dangereux.

Vingt-deuxième rapport.

Le docteur Bradley, licencié du collège royal de médecine, et médecin à l'hospice de Westminster, croit que la vaccination garantit durant la vie humaine, de la petite-vérole; car la vaccine naturelle a déjà prouvé qu'elle avait cette propriété. Il est persuadé que si M. Jenner se fût établi à Londres et eût fait un secret de sa méthode, il aurait gagné, durant les cinq premières années, 10,000 livres sterling, et au moins le double dans les années subséquentes. En calculant le nombre des personnes mortes de la petite-vérole en Angleterre, M. Bradley croit que ce nombre n'excède pas le rapport d'un à trois cent.

Vingt-troisième rapport.

Sir W. Farquhar, baronet, licencié du collège royal de médecine et médecin de S. A. R. le prince de Galles, déclare qu'il n'a jamais entendu parler de vaccination avant sa découverte par le docteur Jenner. Deux de ses petits-fils furent inoculés à la même époque, l'un avec

de la matière variolique à la manière ordinaire, celui-ci eut des éruptions et des convulsions ; l'autre avec du virus vaccin, dont il se trouva bien ; le douzième jour, celui-là fut reconduit chez son frère, avec qui il resta, sans gagner de lui la contagion variolique. M. Farquhar considère la vaccination comme la plus grande découverte qui ait été faite depuis long-temps. Il croit devoir remarquer aussi que le docteur Jenner, en la rendant publique, a renoncé à de très grands avantages pécuniaires ; car si M. Jenner eût voulu s'établir à Londres et faire un secret de sa méthode, il aurait été sûr de se faire 10,000 liv. sterl. par an ; au lieu qu'à présent chaque praticien étant au fait de sa découverte, peut en tirer parti pour son compte particulier. M. Farquhar pense que la vaccination est un préservatif constant de la petite-vérole, et n'a jamais de suites funestes. Les chances que courent les individus qui se font inoculer avec de la petite-vérole, sont dans le rapport d'un à trois cent.

Vingt-quatrième rapport.

Le docteur James Sims, licencié du collège royal de médecine et président de la société médicale de Londres, déclare qu'ayant eu d'abord quelque prévention contre la vaccine, il

n'a changé d'avis qu'après s'être convaincu de son efficacité par des essais et des faits multipliés, et par des témoignages de la plus grande autorité. Il n'en avait jamais entendu parler avant la publicité que lui a donnée M. Jenner, à qui il attribue seul cette découverte, la plus utile peut-être qu'on ait jamais faite en médecine ; et il est persuadé que si M. Jenner eût voulu se réserver l'usage de cette précieuse découverte, il aurait fait une brillante fortune. La maladie de vaccine n'introduit aucune autre maladie dans la constitution du corps humain, tandis que d'après les calculs du docteur Jurin et autres, le nombre des individus morts de la petite-vérole naturelle est d'un à six. M. Sims a déposé au comité un certificat rendu unanimement en faveur de cette importante découverte, par la société médicale de Londres (qui est composée d'environ cent cinquante membres résidants dans la capitale, et du double d'associés y résidants alors), et signé par lui J. Sims, président de la société.

Vingt-cinquième rapport.

Le docteur Saunders, membre agrégé du collège royal de médecine et médecin à l'hospice de Guy, regarde la vaccination comme une des plus importantes découvertes que l'on ait jamais

fait à l'avantage de l'espèce humaine, et il croit qu'en continuant à en propager l'usage, on parviendra définitivement à extirper le venin de la petite-vérole naturelle. Il pense que M. Jenner est le premier qui ait établi des principes sûrs et positifs à ce sujet, et qui ait fait tourner ses observations et ses essais au profit du genre humain. Du reste M. Saunders convient avec ces messieurs, que M. Jenner aurait pu s'enrichir de la manière la plus facile, s'il eût voulu ne consulter que l'intérêt, et s'il avait fait un monopole de l'exercice de sa méthode.

Vingt-sixième rapport.

Le docteur Lettsom, licencié du collège royal de médecine, et médecin extraordinaire de la ville de Londres, déclare qu'il regarde M. Jenner comme l'auteur de la découverte de la vaccination. Il pense que l'inoculation vaccinale garantit les individus vaccinés de la petite-vérole, autant que l'inoculation variolique; avec cette différence, que la vaccine n'est pas contagieuse comme l'autre. La vaccine, en diminuant le nombre des individus susceptibles de prendre la petite-vérole naturelle, doit nécessairement aussi diminuer les chances fatales dont cette dernière est souvent la source. D'après son opinion la véritable vaccine n'est jamais funeste;

car parmi soixante mille personnes qui, suivant un calcul approximatif, ont été vaccinées, il n'a entendu parler que de quatre accidents mortels tout au plus, et encore s'est-il convaincu, par des informations plus exactes, que trois d'entre ces cas n'avaient aucun rapport à la vaccine; et quant au quatrième, il n'en a pas été informé assez exactement. Il ignore même si la vaccine bâtarde est capable d'avoir des suites funestes. Il rend, comme les autres, justice au noble désintéressement de M. Jenner, qui n'a pas voulu faire de sa découverte une spéculation pécuniaire, et un secret tel que les Sutton en ont fait de leur méthode d'inoculer la petite-vérole. M. Lettsom étant interrogé s'il avait vu un malade qui, ayant été inoculé avec du virus variolique, ait eu la petite-vérole à une seconde reprise, répondit qu'il avait eu deux de ses parents qui avaient été inoculés d'après la méthode des Sutton, et qui, tous les deux, prirent dans la suite naturellement la petite-vérole et dont l'un mourut; et il ajouta qu'il n'y avait qu'un an qu'il avait soigné deux enfants de différentes familles, fortement attaqués tous deux de la petite-vérole naturelle, quoiqu'ils eussent été inoculés un an ou deux auparavant, suivant le rapport de leurs parents.

Vingt-septième rapport.

Le docteur Frampton, agrégé du collège royal de médecine, et médecin à l'hôpital London, regarde la vaccine comme une maladie beaucoup plus douce que la petite-vérole inoculée, et il n'a jamais vu qu'elle ait manqué son but, celui de préserver de la contagion variolique. M. Frampton a vacciné trois de ses propres enfants (dont l'un n'est âgé que de deux ans et demi), qu'il inocula avec de la matière variolique à trois différentes reprises sans effet. Il regarde M. Jenner comme le premier inventeur de la méthode de la vaccination, en faisant observer que celui-ci n'en aurait pu faire longtemps un secret, quoiqu'en la gardant pour lui, sa découverte lui eût rapporté bien davantage.

Vingt-huitième rapport.

Le docteur Baillie, agrégé du collège royal de médecine, et médecin à l'hospice Saint-George, avoue qu'il n'a pas eu l'occasion d'observer avec soin la nature de la vaccine (parce qu'elle est si douce qu'à peine on peut lui donner le nom de maladie); mais il a vu cependant quelques vaccinés, afin de connaître la forme et le progrès de la pustule vaccinale. M. Baillie

croit que quelqu'un qui aura eu régulièrement la vaccine, est entièrement garanti de la petite-vérole. Dans l'état où se trouvent actuellement la société et les sciences, spécialement la médecine, il serait peut-être difficile de tenir secrète une découverte de ce genre; cependant, si le docteur Jenner n'eût pas préféré d'exposer avec candeur et franchise, aux yeux du public, tout ce qui concernait cette méthode, s'il eût fait un mystère du temps le plus favorable pour prendre la matière vaccinale, des qualités que doit avoir ce fluide, certes il se serait acquis une fortune considérable. M. Baillie regarde cette nouvelle méthode d'inoculer, comme la plus importante découverte que l'on ait faite en médecine, parce qu'on en peut faire l'opération à l'âge le plus tendre, aux constitutions les plus faibles, et dans des circonstances où la petite-vérole naturelle serait fort dangereuse, comme dans la grossesse. La vaccine n'étant pas contagieuse comme la petite-vérole, elle parviendra, une fois généralement adoptée, à rayer celle-ci de la liste des maladies qui accablent l'humanité. Il ne connaît aucun sujet en qui la vaccination ait introduit ou excité quelque maladie; mais il a vu bien des personnes qui, après avoir été inoculées, ont eu les glandes absorbantes affectées de scrophules:

ces cas arrivent assez fréquemment pour mériter l'attention des gens de l'art, et pour les convaincre que la constitution, mise dans un état d'irritation par la petite-vérole, engendre quelquefois des scrophules.

Dans ces différents rapports, on a vu les opinions des gens de l'art recueillies par le comité. On en examina encore plusieurs autres; mais tous n'eurent que la même opinion, c'est-à-dire, tous firent l'éloge de la vaccine: on ne trouvera donc pas mauvais que, pour éviter les répétitions, j'aie omis ici les noms et les opinions de plusieurs de ces messieurs.

Après un rapport si favorable, émis par un corps aussi puissant, le parlement s'empressa de récompenser l'auteur de la nouvelle découverte, et lui décerna la somme de dix mille liv. sterling. Il n'en fallait pas davantage pour rendre la méthode de la vaccine universelle, non seulement en Angleterre, mais encore dans toute l'Europe et même en Amérique.

En janvier 1803, on établit à Londres une société pour l'extirpation de la petite-vérole, sous le nom de « *Royal Jennerian society for the extermination of the smrallpox.* » Elle était composée ainsi qu'il suit:

Président, Edward Jenner; *vice-président*

J.-L. Lettsom ; *médecins*, W. Babington, R. Batty, G. Blane, T. Bradley, J. Buxton, J. Clark, A. Crichton, R. Croft, T. Denman, W.-P. Dimsdale, P. Elliot, S. W. Farquhar, W.-M. Fraser, J. Hamilton, W. Hamilton, W. Hawes, R. Hooper, A. Marcet, S. Pett, R. Powell, J. Sims, W. Lister, J. Skey, T. Turner, R. Willan, J. Abernethy, J. Addington, C. Aikin, W. Chamberlaine, H. Cline, A. Cooper, J. Curtis, J. Dimsdale, E. Ford, J. Fox, W. Gaitskell, J. Griffith, E. Home, J. Hurlock, C. Johnson, G. Johnson, T. Key, L. Leese, J. Pearson, J. Ring, J. Upton, A. Williams Esq. ; *secrétaire du conseil médical*, J. Walker.

Respectable par le nombre et l'autorité de ses membres, cette société accueillit les approbations de toute la nation, et se vit bientôt en état de communiquer au public le plan de son établissement, le but qu'elle se proposait et les moyens d'y parvenir. On n'épargna rien pour accréditer de plus en plus la nouvelle méthode et pour en étendre la pratique dans tout le royaume. Je citerai ici un morceau extrait de ce que la société publia à cet effet ; et en le communiquant aux lecteurs avec la même impartialité avec laquelle j'ai fait connaître les témoignages des médecins en faveur de la vaccine, je laisserai à ceux qui les liront, à les juger.

AVIS AUX PÈRES ET MÈRES,

Pour être présenté par les prêtres au baptême des enfants.

« Vous qui êtes parents, vous devez sentir que la religion autant que l'affection naturelle vous engagent à préserver votre enfant du mal qui le menace, et spécialement des maladies contagieuses qui mettent sa vie en danger. Aucune maladie de l'homme ne donne un plus juste sujet d'alarme que la petite-vérole. Prise par la voie naturelle, elle est, comme vous le savez, bien violente, douloureuse et souvent mortelle. Elle rend difformes même ceux qui en guérissent et entraîne la destruction de la constitution du corps humain, occasionne la perte de la vue, de l'ouïe, des ulcères dégoûtants, des enflures, la consomption..... Communiquée par l'inoculation, la petite-vérole est sans doute moins dangereuse; mais pour être sûr du succès, il faut pendant long-temps employer la plus scrupuleuse attention et le traitement le plus minutieux. Malgré toutes ces précautions, elle est souvent dangereuse (1): il est d'ailleurs à observer qu'elle menace la vie de tous ceux

(1) Oui, entre les mains des ignorants.

(*Note du traducteur.*)

qui demeurent dans le voisinage et qui n'ont pas encore eu cette maladie. On est parvenu à trouver, dans l'inoculation de la vaccine, un préservatif doux et certain contre la petite-vérole. Après un examen bien strict et sévère, le parlement a approuvé cette méthode, et elle est maintenant pratiquée universellement sous la protection de leur majesté et de toute la famille royale. On peut faire cette nouvelle inoculation en toute saison et à tout âge, parce qu'elle n'occasionne aucune maladie matérielle et n'est accompagnée d'aucun danger quelconque; d'ailleurs la vaccine ne se communique pas à ceux qui fréquentent les personnes vaccinées; de manière que ce procédé simple et facile, sans être dangereux à la société, préserve tous ceux qui s'y soumettent, d'une maladie très pénible, et n'excite dans la constitution, aucune de ces maladies qui succèdent si souvent à la petite-vérole naturelle. C'est donc pour vous faire connaître un moyen aussi inappréciable, que l'on vous donne le présent avis; et comme vous prisez la vie de votre enfant et la sûreté de votre voisinage, vous vous empresserez sans doute de profiter de l'avantage que l'on vous offre; car votre chagrin serait extrême, si en le négligeant, vous laissiez périr ou mutiler votre enfant par la petite-vérole. »

Je ne puis m'empêcher de mettre à la suite de cet avis, un autre écrit par le Rev. T. Alston Warren, pour le bien de ses paroissiens, et imprimé par la société avec la permission de celui-ci.

Avertissement d'un ministre de campagne à ses paroissiens, au sujet de la vaccine.

« Bons voisins, il a plu à la Providence toute-puissante, qu'on ait fait dernièrement une découverte de la plus grande importance pour le genre humain ; et comme elle regarde vous et vos familles, je vous ferai connaître mes sentiments à cet égard, d'une manière aussi claire et précise qu'il me sera possible. Il y a quatre ou cinq ans qu'un célèbre médecin, le docteur Jenner, rendit publique une méthode qu'il venait de trouver de préserver les hommes de la dangereuse maladie de la petite-vérole et c'est en leur inoculant une autre maladie, beaucoup plus sûre et douce, nommée la *vaccine*. Cette maladie avait été connue depuis long-temps en Gloucestershire et dans quelques autres provinces d'Angleterre, où elle est regardée comme un préservatif de la petite-vérole ; mais jamais on n'avait encore songé à la répandre par la voie de l'inoculation. La découverte du docteur Jenner parut si précieuse,

que les gens de l'art commencèrent aussitôt à faire des expériences pour savoir si ce procédé pourrait réellement être avantageux, et chaque jour les convainquit de plus en plus que la vaccine était une maladie qui garantit de la petite-vérole ceux à qui elle est communiquée, et que dans aucun cas elle n'était dangereuse. Il n'y a pas d'exemple qu'aucun de ceux qui ont eu la vaccine ait été atteint de la petite-vérole. L'importance de la découverte du docteur Jenner devint alors évidente ; plusieurs parmi les premiers médecins et chirurgiens qui, comme de raison, en connaissaient mieux les avantages, inoculèrent leurs propres familles ; beaucoup d'enfants de la première noblesse eurent également la vaccine, et toujours avec un succès égal ; des enfants au-dessous d'un mois, des femmes grosses, des hommes septuagénaires, tous eurent la maladie de la manière la plus douce, sans attaque, sans contagion, sans danger. On commença ensuite à introduire la nouvelle méthode dans les hôpitaux publics. Au fameux hôpital de petite-vérole seul, on a vacciné plus de treize mille sept cents personnes, dont aucune n'a eu à se plaindre des suites de l'opération (1). Dans les dispensaires et les

(1) D'après le rapport de l'hôpital, publié en juin 1803. (*Note d'Alston Warren.*)

infirmeries, on imite leur exemple ; les chirurgiens de la marine et de l'armée continentale en firent de même, et pendant le temps qu'a duré le traitement de la vaccine, nos braves matelots et soldats n'en ont pas moins manié la rame et le mousquet, ce que nos ennemis ne virent pas avec trop de plaisir.

» Souvenez-vous donc que le soin pour la santé du corps, est un devoir moral, et qui plus est, religieux. Nous sommes inutiles à nous-mêmes, à la société, pendant que nous souffrons d'une maladie. Or, Dieu qui a permis sur la terre des infirmités de toutes espèces, a donné aussi à l'homme la raison et les moyens de les adoucir. Sa miséricorde a fait croître des herbes et beaucoup d'autres objets qui renferment des qualités restaurantes et salutaires. Si donc nous pouvons par un procédé simple nous délivrer des dangers d'une maladie souvent mortelle, loin d'élever des scrupules qui pourraient nous en détourner, nous sommes obligés, au contraire, de nous y soumettre.

» Quelques personnes témoignent de la répugnance contre la vaccine, parce qu'elle vient originairement de la vache. Jugez vous-même, bons voisins, combien cette aversion est ridicule. D'abord, y a-t-il un animal qui soit plus propre dans ce qu'il mange, et qui fournisse à

l'homme une nourriture plus propre et plus saine que la vache? Nous buvons son lait, nous mangeons sa chair, et si la Providence, dans sa bonté, veut que par cet animal nous soyons sauvés d'une funeste maladie, serons-nous si insensés que de nous y opposer? Beaucoup de médicaments nous viennent des animaux; nous ne faisons aucune difficulté de les prendre, parce qu'ils nous font du bien; pourquoi donc refuser la vaccine, qui vient également d'un animal? Vous conviendrez que cette objection n'a pas besoin d'une autre réponse (1).

» J'ai vu d'autres personnes qui croient bien à la douceur de la vaccine, mais elles doutent qu'elle puisse nous bien garantir de la petite-vérole; elles craignent, disent-elles, qu'on ne leur inocule la mauvaise espèce; et on cite différentes personnes qui, après avoir été vaccinées, ont pris la petite-vérole. Voisins, croyez-moi, toutes ces histoires sont fausses; les médecins regardent l'inoculation de la vaccine comme un des plus grands bienfaits dont on ait favorisé l'humanité.

(1) Ce prédicateur s'est bien gardé de dire que c'était une maladie de la vache qu'on allait donner à l'espèce humaine, c'était anéantir tout son discours; et voilà comment s'accréditent les erreurs les plus funestes.

(*Note du traducteur.*)

» Je vous exhorte donc en qualité d'ami et de ministre, à ne pas négliger un avantage aussi certain. Garantissez-vous du danger de la petite-vérole, préservez-en vos enfants, et rendez grace au Dieu tout-puissant, qui dans sa prévoyante bonté, donne à l'homme un moyen si efficace de se munir contre cette peste qui désole le genre humain. »

Je termine ces citations par un avertissement répandu dans la province, où la fureur de faire des prosélytes s'était aussi emparée des sociétés savantes.

AVERTISSEMENT.

Plymouth-Dock, le 18 décembre 1804.

« Les soussignés médecins et chirurgiens de cette ville, ont vu avec beaucoup de peine la malignité de la petite-vérole, qui y a régné dernièrement, et qui a presque entièrement détruit plusieurs familles. Ils déplorent les tristes effets de cette pernicieuse maladie, d'autant plus qu'ils ont immédiatement leur source dans la pratique de l'inoculation, procédé qui, en communiquant à la ronde la contagion, a considérablement augmenté les cas de mortalité. Vu

ces faits notoires, ils ont délibéré entr'eux, et après avoir mûrement réfléchi sur tous les avantages résultants de la vaccination, ils se croient engagés par devoir de conscience et de profession, d'adhérer à leur résolution antérieure, et de renouveler leur engagement réciproque de n'inoculer la petite-vérole qu'après l'inoculation de la vaccine, et cela seulement dans le cas où les parents désireraient se convaincre par cette contre-épreuve de l'efficacité de la vaccine. Dans aucun autre cas, ils ne peuvent approuver l'inoculation de la petite-vérole.

» Les soussignés jugent que la communication de ces résolutions, jointes aux essais qu'ils ont faits de la vaccine sur leurs propres familles, sont les moyens les plus propres à faire connaître au public la confiance qu'ils mettent dans un préservatif aussi doux contre la petite-vérole. Ayant pris pour tâche d'éloigner par tous les moyens possibles de la ville cette maladie contagieuse, ils verraient avec la plus grande satisfaction que les gens de profession, résidant dans les villes voisines, prissent aussi des mesures générales pour parvenir à un but si louable. Remplis du désir de se rendre utiles à l'humanité, en employant un moyen approuvé par le gouvernement, ils croient que

leur demande aura tout le succès qu'ils peuvent souhaiter. »

VANGHAN-MAY, M. D. R. SARGENT, D. LITTLE, R. DUNNING, D. MORRIS-SPRY, J. SMITH, J. LOWER, J. PENKIVIL, J. BONE, *chirurgiens.*

N. B. Les ci-dessus nommés invitent encore une fois les pauvres du voisinage à se munir de ce préservatif doux et efficace contre la petite-vérole : ils seront inoculés gratuitement, et en tout temps, dans la demeure des susnommés.

Quoique cet appel solennel n'eût pas tout l'effet désiré, il détermina cependant le comité de Horborn à déclarer publiquement qu'il souscrivait unanimement à l'opinion établie ; que si la vaccination était généralement adoptée, elle fournirait des moyens d'extirper finalement la petite-vérole.

L'enthousiasme général pour la vaccine entraîna jusqu'à mes amis les docteurs Lettsom et Thornton, ces savants praticiens qui ont si long-temps et si fidèlement servi le public, et qui se sont élevés tant de fois contre les erreurs naissantes. Ce n'est pas sans regret que j'avoue

qu'ils embrassèrent la nouvelle doctrine avec cette chaleur qu'ils ont souvent développée dans des occasions qui en étaient plus dignes. Dans la réponse à l'ouvrage du docteur Thornton (1), M. Lettsom dit : « Après ce que j'ai » écrit sur la vaccination avec d'autres, celui » parmi les praticiens qui inocule encore avec » la petite-vérole, est coupable d'assassinat si » l'enfant vient à mourir, sinon devant un tri- » bunal criminel, du moins devant celui de sa » conscience. » M. Thornton à qui est adressée la lettre contenant ce passage, va encore plus loin : « Je crois, dit-il, que la responsa- » bilité est toujours la même, soit que l'enfant » vienne à mourir ou non » A dire la vérité, je pense que ces deux docteurs sont meilleurs médecins que bons casuistes, et qu'il leur convient mieux de prescrire pour les maladies que pour la conscience. Il me semble aussi que tous les deux entendent mieux Hippocrate et Galien que Sanchez et Jacchie, qui pourtant étaient de grands casuistes, disons-le, puisque nous parlons des cas de conscience. Le premier, jésuite fameux, défend sous peine de péché mortel, de faire usage de la vache sans une

(1) *Facts decisive in favour of cow-pox*, 1804 ; *Thornton's Letter to doctor Tilloch*, sept. 1804.

bulle de Rome (1), et dont l'autre n'a pas tort, quand il soutient encore plus rigoureusement que M. Thornton, que quitter en médecine une route sûre et bien connue, pour en suivre une autre qui est nouvelle et douteuse, c'est mériter le châtiment du tribunal de Old Bailey; il insinue même qu'un petit pélerinage à la prison de Cart's-Tail ne ferait pas de mal à ces innovateurs, qui se rendent encore plus coupables; en prenant la défense de leurs erreurs d'une manière aussi inconvenable qu'indécente (2). Certes, trancher sur une manière douteuse par une menace ou par une sentence impérative, est de toutes les manières de persuader la plus facile, mais en même temps la moins suffisante;

(1) *Sanchez de peccatis Jatrôn ab ignorantiâ oriendis.*

(2) *Zacchia de erroribus medicorum a lege punibilibus*, Quest. VII, 2. Voici quelque chose de ce passage : *Cæterum ante alia statuendum, quod medicus qui in medendo incertas, novas, dubias et extra quotidianam praxim existentes opiniones sequitur, gravem errorem committit, cum ex conscientiâ teneatur sequi sententias certas, securas et communiores.* Ce qui signifie : « Il » faut d'abord se persuader qu'un médecin qui se per- » mettrait de suivre dans sa pratique une méthode in- » certaine, nouvelle ou douteuse, commettrait une grande » faute; car sa conscience l'oblige de n'employer que les » moyens les plus certains et les plus expérimentés. »

et c'est cependant celle que les vaccinateurs ont préférée à tout autre. Au lieu de combattre par des raisonnements fondés les faits qu'on mettait sous leurs yeux, et les malheureux résultats de leur doctrine, ils ont accablé souvent d'injures et de menaces ceux qui avaient eu le courage de les signaler au public. M. Goldson qui, dans une petite brochure, a donné connaissance de plusieurs cas où la petite-vérole était survenue après la vaccine, a été traité avec indignité par des hommes capables cependant de raisonner et de discuter. Depuis la première édition de ce traité, j'en ai eu de fréquentes preuves. Un apothicaire très respectable m'a dit que toutes les fois qu'il communiquait ses observations sur les dangers de la vaccine, à un de ses plus violents enthousiastes (ce n'est que de ceux-là que l'on parle), celui-ci lui conseillait de garder le silence, s'il ne voulait se perdre, parce que les partisans de la vaccine étaient nombreux et puissants, et qu'ils étaient bien résolus de surveiller leurs adversaires et faire sentir ce dont ils étaient capables, à ceux qui oseraient discréditer leur système par le récit des accidents occasionnés par la vaccine (1).

(1) *An anti cow-pox author*, continue l'auteur d'un

Les journaux même ont refusé d'admettre, ou ont défiguré les pièces authentiques qui déposaient contre ce système prôné avec tant d'ardeur (1).

M. Birch, à l'hôpital Saint-Thomas, excellent chirurgien, nourri dans l'école de l'expérience, et ennemi de toute charlatanerie, n'a pas été traité mieux que M. Goldson, pour n'avoir pas voulu entrer dans la ligue contre l'inoculation de la petite-vérole. Faut-il le dire? on n'en resta pas là. Quelques fanatiques ont été jusqu'à solliciter du parlement un acte en vertu duquel toute inoculation fût interdite pour l'avenir sous les peines les plus rigoureuses; et

---

ton énergique qui est propre à la langue de son pays, *should swallow a great deal of dirt before the combat, to enable him to sink his antagonist in the mud.*

(1) Le docteur Vaume, dans son ouvrage sur les *Dangers de la Vaccine*, dit qu'à Paris plusieurs journalistes ont pareillement refusé d'insérer les détails qui leur ont été envoyés sur les accidents qu'il a eu occasion d'observer. Ces messieurs ne peuvent cependant pas ignorer que dans les sciences comme en littérature, il faut examiner les choses sous tous les points de vue avant que de prononcer, et que le précepte latin, *Audi et alteram partem*, doit constamment guider ceux qui s'érigent en juges. (*Note du traducteur.*)

d'autres encore, sans savoir positivement si la vaccine était vraiment un bienfait pour l'humanité, ont voulu faire de ce procédé médical une partie importante des devoirs sacrés des parents, et qu'il fût recommandé dans le temple de Dieu, parmi les préceptes de l'Evangile. Encore un pas, et on n'était pas bon chrétien, si on n'était pas vacciné. Je veux bien admettre que la vaccine n'est pas contagieuse; mais on conviendra aussi que la fureur qu'elle a occasionnée l'est beaucoup.

DISCUSSION

HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LA VACCINE.

SECONDE PARTIE.

Après avoir vu dans la première partie par quels moyens on est parvenu à accréditer et à répandre le système de l'inoculation vaccinale, nous allons dans cette seconde partie examiner de plus près ce prétendu spécifique, et voir si en effet il est doué de tous les grands avantages qu'on a bien voulu lui attribuer.

Dans le premier avertissement inséré dans la première partie de cet ouvrage, on dit, *que ceux qui ont eu la vaccine sont parfaitement en sûreté contre la contagion de la petite-vérole.* Remarquez que la vaccine ne faisait que de naître, lorsque cette opinion fut donnée comme une décision absolue. Sans doute, les médecins qui l'ont soutenue étaient sûrs de l'effet que devait produire leur avertissement,

et probablement ils savaient que toute modification ou restriction dans leur jugement ne conduirait pas à leur grand but, qui était d'éloigner d'un seul coup tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à la propagation de la vaccine. Quelqu'estime que j'aye pour la sagesse et la prudence de ces messieurs, j'ose cependant proposer le plan d'un autre avertissement, tel qu'ils auraient dû, à ce qu'il me semble, le rédiger et le publier ; le voici :

« Il n'y a que deux ans tout au plus que nous » faisons des expériences sur les effets de la vac- » cination. Elles nous offrent l'espoir que cette » découverte pourrait être un préservatif doux » et salutaire contre la petite-vérole. Mais si ce » préservatif se borne à un temps fixe, ou s'il » dure plus ou moins long-temps, suivant les » diverses constitutions, c'est ce qu'il n'a pas » été en notre pouvoir jusqu'ici d'assurer. Nous » recommandons, en conséquence, la plus » grande circonspection ; car si cette opération » manque son but, elle peut amener des ma- » ladies que nous ne connaissons pas, et de- » venir très funeste au genre humain.

» Telle est notre opinion, et nous sommes » d'avis qu'il ne faut point user de moyens de » persuasion pour engager les parents instruits » par l'expérience, qui depuis long-temps se

» reposent sur les effets certains de l'inocula-
» tion variolique, à faire subir à leurs enfants
» l'épreuve de la vaccination, afin qu'en cas
» de malheur, la responsabilité ne retombe pas
» sur ceux qui y ont médiatement contribué.
» Nous conseillons à ceux qui avec nous ont
» embrassé le nouveau système, de se souvenir
» qu'il y a des gens de l'art qui n'y ont pas
» adhéré; qu'en conséquence des statuts de
» notre collège (1), il est de leur devoir de se
» conduire, en soutenant leur nouvelle opi-
» nion, avec la plus grande modération et pru-
» dence, afin que leur conduite n'imprime
» pas sur notre profession une tache déshono-
» rante. »

Un pareil avertissement, je pense, leur aurait fait infiniment plus d'honneur que celui qu'ils ont publié, et dans lequel on voit l'esprit de parti dominer sur l'amour de la vérité.

M. Birch prit une route opposée à celle de ces messieurs. Ne voulant pas quitter à tout hasard la méthode d'inoculer avec la petite-

---

(1) *Si medici in diversas eant sententias, ita ut in eandem praxin inter se consentire nequeant, summâ tamen prudentiâ et moderatione sic se gerant, ut eorum discordia in artis præjudicium non cedat.*

(*Stat. Collegii medicorum Londinensium.*)

vérole, qu'il pratiquait depuis tant d'années avec le plus grand succès, il commença par s'informer lui-même de la nature et des résultats de la nouvelle méthode, dans l'intention de se convaincre de sa bonté, avant d'en persuader les autres, et ce ne fut qu'après plusieurs années employées à la plus exacte recherche, et aux observations le plus attentivement suivies, qu'il énonça comme résultat de ses travaux, cette opinion que j'ai toujours soutenue, *que la vaccine n'est pas un préservatif contre la petite-vérole* (1).

Ce qui contribua principalement à induire en erreur les auteurs de l'avertissement rapporté ci-dessus, et ce qui trompe encore aujourd'hui plusieurs personnes, même des savants, tels que MM. Woodville et Pearson, c'est qu'il arrive quelquefois que l'inoculation de la petite-vérole, ou la respiration de l'air des personnes qui en sont atteintes, ne produisent aucun effet sur ceux qui ont eu la vaccine.

Ceci ne prouve autre chose, sinon que ces praticiens sont encore à connaître (et j'espère qu'ils la connaîtront) une méthode d'insérer

(1) Voyez ce que M. Birch a publié à cet égard en octobre 1804.

la petite-vérole dans les constitutions qui ne l'ont jamais reçue ; j'en excepte les cas particuliers de la nature.

On n'ignore pas, et un de mes amis le sait depuis soixante ans, que sur *quelques* constitutions, la vaccine préserve pendant *quelque* temps de la petite-vérole, ou pour m'exprimer avec plus de justesse, diminue la disposition à la recevoir.

M. Goldson n'a cependant pas trouvé de difficulté à donner la petite-vérole à des individus qui préalablement avaient eu la vaccine; M. R. Walker, habile pharmacien, n'en trouva pas non plus à la donner en mai 1802, à l'enfant de M. Montague, qui avait eu la vaccine, il y avait cinq mois ; et avec le pus de cet enfant, il en inocula d'autres, qui eurent tous la petite-vérole de la manière ordinaire.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une lettre de M. Bolden, chirurgien et pharmacien à Harrow, lettre qui a trait à notre sujet, et que je choisis parmi plusieurs autres que j'ai reçues à ce sujet.

Harrow, 17 décembre 1804.

« Monsieur, il y a quatre ans et trois mois » que j'inoculai avec la matière vaccinale mon » enfant, âgé de six semaines. La pustule était

» parfaite dans sa forme, eut ses différentes
» périodes d'une manière satisfaisante, et ne
» laissa plus de doute sur la certitude et la réa-
» lité de la maladie. Dans les années subsé-
» quentes, j'inoculai l'enfant avec de la matière
» variolique, sans le moindre effet ; le dernier
» essai de ce genre se fit il y a un an. J'étais
» déjà sur le point de conclure du peu de succès
» de ces essais, en faveur de la vaccine, quand
» dernièrement, ayant plusieurs malades at-
» teints de la petite-vérole, je me proposai de
» faire un quatrième essai. J'inoculai donc ma
» fille le 28 octobre dernier, avec de la matière
» prise sur un enfant qui était privée de la vue
» depuis trois semaines, par l'effet de la petite-
» vérole naturelle : à mon grand étonnement,
» la pustule se forma au bras : la fièvre érup-
» tive commença entre le 5 et 6 novembre,
» avec un mal de tête, haleine fétide, grande
» faiblesse et lassitude, et le pouls battant vio-
» lemment. Le lendemain vingt à trente pus-
» tules parurent en différents endroits sur le
» corps de l'enfant, et disparurent ensuite
» comme à l'ordinaire. Je pris la matière d'une
» pustule du bras, pour inoculer un enfant qui
» eut les symptômes réguliers de la petite-vé-
» role, les pustules étant fort larges, et au

» nombre de plus de mille ; avec de la matière
» de celui-ci, j'en ai inoculé bien d'autres, qui
» ont eu tous la petite-vérole.

» J'ai eu d'autres enfants à soigner, qui,
» quoiqu'ils eussent été vaccinés, et qu'ils
» eussent passé par toutes les périodes de cette
» maladie, ont ensuite pris la petite-vérole par
» l'inoculation, avec tous les symptômes ordi-
» naires : la plupart d'entr'eux m'ont fourni de
» la matière pour en inoculer d'autres. Je traite
» encore dans ce moment de la petite-vérole
» des enfants qui l'été dernier ont été vaccinés
» à l'institution de Golden-Square. Ne rencon-
» trez-vous pas quelquefois des sujets qui ayant
» été vaccinés, prennent ensuite la petite-vé-
» role ? Je pense qu'il en doit être ainsi chez
» plusieurs praticiens, qui gardent le silence
» à ce sujet. »

B. Bowen.

Le docteur Woodville dans son rapport à la chambre des communes, que nous avons rapporté, déclare qu'il n'a pu parvenir à donner la petite-vérole à ceux qui ont eu la vaccine, et le docteur Pearson fait la même déclaration dans son dernier écrit.

Il faut donc en conclure que M. Woodville et Pearson ne peuvent pas faire ce que font

MM. Walker, Goldson et Bowen; n'est-il pas extraordinaire que deux des plus savants médecins soient obligés de céder le pas à trois chirurgiens ou apothicaires?

Pour revenir à notre sujet, dans l'état dangereux d'incertitude où nous sommes, pour savoir dans quelles circonstances seulement la vaccine a la faculté de préserver de la contagion variolique pour un temps incertain, il est de notre devoir de rechercher le moyen de préparer par quelque régime la constitution de ceux qui ont subi l'opération de la vaccine, à recevoir ensuite la petite-vérole par l'inoculation, d'après la méthode sûre et bonne des Sutton et des Dimsdale. Ceux qui vous obligent de recourir à ces moyens, devraient être les plus actifs dans cette recherche, avant que de faire leurs épreuves; car il est indispensable que l'on sache d'une manière positive ce que la vaccine ajoute ou enlève au corps humain, pour le rendre quelquefois inaccessible à la petite-vérole. Ce problême une fois résolu, il ne s'agira plus que de détruire ce que la vaccine y a introduit, ou d'y rétablir ce qu'elle a fait disparaître, soit par des remèdes, soit par un régime ou tout autre moyen. Alors il faudrait avoir égard aussi au temps et à la saison convenable, et à ce qui facilite la tendance à recevoir la pe-

tite-vérole (1). L'opérateur, dans ce cas, doit imiter la nature, et choisir l'époque de l'année où la petite-vérole paraît avec le plus d'affluence. C'est communément à la fin de l'automne ou au commencement du printemps qu'elle devient épidémique; car la disposition de l'air favorise dans ces saisons toutes les maladies épidémiques.

Si la petite-vérole se montre épidémique vers l'équinoxe du printemps, elle est généralement d'une espèce favorable; mais si elle se manifeste plutôt, elle sévit avec plus de fureur, devient confluente et mortelle. Il en est de même lorsqu'elle paraît à la fin de l'été ou au commencement de l'automne; voilà pourquoi l'année dernière, la vaccine, ce prétendu préservatif, a échoué contre la petite-vérole, sur les enfants de M. Hodges et autres.

Telle est l'observation que l'on fait pour les années ordinaires; mais comme nous devons suivre la marche de la nature, le temps le plus propre à communiquer la petite-vérole à ceux qui ont eu la vaccine, est celui où la petite-

(1) Je puis me flatter d'avoir souvent réussi à préparer insensiblement des constitutions à recevoir la petite-vérole, qui auparavant avaient résisté à la contagion variolique et même à l'inoculation.

vérole sévit spontanément, et lorsqu'elle est de la plus mauvaise espèce, sans égard au temps ni à la saison.

La vaccine n'a pas plus le pouvoir spécifique de résister à la petite-vérole que les autres éruptions ou maladies cutanées, tel que la gale, la lèpre, la pustule maligne, nommée *anthrax* ou *charbon*, ou le contact d'animaux morts de maladies, ou la morsure de bêtes venimeuses, ou des plaies que ceux qui dissèquent les cadavres se font souvent à eux-mêmes (1). On pourrait y ajouter aussi les maladies fébriles, éruptives, ect., etc.

Quand je fus à Dijon, en 1786, M. Enaux, médecin de cette ville, venait de publier son Traité sur la pustule maligne qui régnait dans l'hôpital. Avant M. Enaux, on n'avait jamais décrit cette maladie en France. D'après ce que m'a dit sur cette maladie M. Marat, médecin, j'ai bien vu que ses suites étaient aussi opiniâtres et aussi difficiles à guerir que celles de la vac-

(1) Thomson dit dans sa *Loimotomia*, page 133, qu'il faillit perdre la vie en 1665, pour s'être coupé le doigt en ouvrant le cadavre de quelqu'un qui était mort d'une fièvre pourprée. Cette espèce d'inoculation a été la cause de la mort de plusieurs personnes. Voyez mes *Traités sur la Médecine* (*Medical Tracts*, page 214).

cine. La pustule maligne, connue sous le nom de *charbon*, a une très grande ressemblance avec celle de la vaccine. La contagion, la forme, le progrès, les symptômes et sa fin, sont communs à l'une et à l'autre. Et cependant la première ne vient pas toujours de la vache; il y a plusieurs animaux qui la donnent dans leur maladie, mais la pustule est toujours la même, au moins en France ne fait-on aucune distinction. entr'elles (1) La pustule maligne occasionne beaucoup d'accidents très funestes, particulièrement dans les provinces méridionales de la France, où les gens de campagne qui gardent les vaches et autre bétail, se voient souvent affectés d'ulcères, de tumeurs, de mortifications, et perdent quelquefois des membres et même la vie. Sans doute on n'avait jamais songé dans ce pays-là de faire servir cette maladie affreuse contre la petite-vérole.

Dans les environs de Constantinople, il y a deux villages nommés *Kiahad-Khane* et *Ayas-Aga*, où la petite-vérole et même la peste, si

(1) « La pustule maligne n'attaque jamais que les vachers, les pâtres, les laboureurs, les maréchaux, les tanneurs, les bouchers, et généralement tous ceux qui touchent, soignent le bétail..... » (*Précis sur la Pustule maligne*, par M. Enaux, à Dijon, 1785, page 169.)

fréquente dans les climats chauds, ne paraissent que rarement et jamais avec un caractère violent ou épidémique; mais les habitants sont sujets à des maladies éruptives continuelles. Ce fait est certainement bien connu; mais ce qui l'est moins, c'est que ces gens ont soin des chevaux du grand-seigneur, que l'on fait paître au nombre de quelques cents, dans la vallée qui sépare les deux villages.

Pendant tout le temps que j'ai demeuré dans les Indes occidentales, je n'ai jamais vu d'individu, affecté du *pian* ou de l'*éléphantiasis*, qui eût eu la petite-vérole spontanément, quoiqu'il vécût au milieu de personnes atteintes de cette maladie.

Par les observations que j'ai faites à Rome, à l'hôpital di S. Gallicano, où l'on soigne tous ceux qui ont la teigne, j'ai trouvé que ces malades n'étaient point sujets à la contagion de la petite-vérole.

Je fais encore actuellement continuer des essais de ce genre dans les Indes occidentales; j'ai engagé des praticiens de ce pays de pratiquer l'inoculation variolique dans les différentes maladies originaires de ce climat, telles que le pian, l'éléphantiasis, la lèpre, le cocobey et la cakras. Les résultats qu'ils produiront seront sans doute d'un grand intérêt.

Il est un autre fait qu'aucun praticien, s'il connaît la pathologie, ne peut nier, c'est que personne n'a eu et ne peut avoir la petite-vérole deux fois. La nature spécifique de cette maladie sert même à prouver que cela ne peut pas être autrement. Il s'est trouvé aussi des gens de l'art assez maladroits pour soutenir publiquement que la petite-vérole qu'on avait vue sur plusieurs vaccinés, n'avait été qu'une petite-vérole volante (1). Telle est leur ignorance, de ne pas

---

(1) Les deux filles de M. Hodges, l'une âgée de cinq ans et l'autre de trois, furent vaccinées toutes deux par M. Wachsel en 1800 et en 1802 ; elles eurent cependant la petite-vérole en 1804. M. Hodges m'a dit qu'elles avaient été exposées à la contagion à trois différentes époques, mais sans effet. Les vaccinateurs s'obstinèrent toujours à soutenir qu'elles n'avaient que la petite-vérole volante. Ce qu'il est encore bon de savoir, c'est qu'un comité médical composé de treize membres, dans un rapport publié en novembre 1804 (*Report of a medical committee, on the cases of supposed small pox, after vaccination*), donne à cet accident le nom de petite-vérole *supposée*. Il est de fait cependant qu'on a inoculé d'autres enfants avec la matière de cette petite-vérole, et que ceux-ci ont eu également la *véritable* petite-vérole. Pour s'en convaincre, a remarqué un médecin de mes amis, il fallait avoir, je ne dis pas des yeux, mais seule-

même distinguer deux choses si différentes ; ne devraient-ils pas trembler d'entreprendre l'inoculation qu'ils ne connaissent pas, ou le traitement de cette maladie? Le public, du moins, devrait être sur ses gardes et moins prompt à confier sa santé à des gens qui confondent la petite-vérole avec la volante, et qui croient qu'un même individu puisse avoir deux fois la première de ces maladies. Opposons à leur supposition hasardée quelques faits positifs.

A Fulwood's-Rents, il existe un homme nommé William-White, marchand mercier, qui eut la vaccine en Oxfordshire, il y a dix-huit ans, pour avoir trait des vaches infectes ; ses deux mains furent couvertes d'ulcères ; deux ans après il eut la petite-vérole, ayant été ino-

---

ment le sens commun. Faut-il donc de cette eau merveilleuse, qui rendit, au rapport d'Hérodote, la vue au roi Phéron, après en avoir été privé par une ophtalmie d'Égypte pendant dix ans; faut-il, dis-je, de cette eau pour guérir la cécité de ces médecins, qui, dans les cas que je viens de citer, n'ont pu voir qu'une petite-vérole *supposée ?* Je consens qu'il y ait une maladie que l'on nomme la petite-vérole *supposée ;* mais quant à moi, je puis hardiment assurer que dans aucun des pays que j'ai visités dans le cours de mes voyages, je n'en ai ni vu ni entendu parler.

culé par Th. Sutton. Il y a quelque temps qu'il a fait inoculer ses enfants, convaincu comme il dit, par sa propre expérience, que la vaccine n'est pas un préservatif contre la petite-vérole.

Je connais un autre homme, W. Denton, qui eut la vaccine il y a vingt-cinq ans, lorsqu'il demeurait chez M. Mallard, laitier. Une seule vache, que celui-ci venait d'acheter, avait donné la maladie à toute la métairie, composée de quinze vaches, et à M. Mallard même ainsi qu'aux autres individus employés à les traire. Dix ans après, W. Denton étant à Londres fut attaqué d'une petite-vérole confluente, dont il perdit l'œil droit, et qui a laissé des marques que l'on peut voir encore. Au bout de deux ans et demi, demeurant chez M. Warren, il eut la vaccine pour la seconde fois; quelques autres ouvriers de M. Warren en furent également atteints pendant qu'elle régnait parmi ses vaches. Les mains et les bras de M. Denton en furent couverts. La première fois il en fut très malade, et souffrait tout ce que la vaccine entraîne de douleurs à sa suite.

Ce que j'ai dit à ce sujet dans les premiers temps que la vaccination fut introduite, a été confirmé depuis par un grand nombre d'accidents observés à Londres ou dans les environs de cette capitale. Nous avons donc d'assez

grandes autorités, pour conclure définitivement,

Que les individus qui ont eu la vaccine ne sont pas parfaitement garantis de la petite-vérole.

Quand je donnai mon opinion sur la vaccine à la chambre des communes, les appréhensions que j'y manifestai n'étaient pas encore justifiées par l'expérience : je ne pouvais que faire connaître mes craintes à l'égard des résultats que devait produire l'introduction d'un virus animal dans le sang humain. On pouvait m'objecter que le venin vaccin perdait sa malignité en passant successivement par divers individus comme par autant de divers canaux, à peu près comme le pêcher (*Malus Persicus*), qui dans la Perse, ne produit que du poison, mais qui, transplanté en Europe, donne un fruit agréable. Certes, il aurait été à désirer que cette idée se fût réalisée avec le temps, ou que la vaccine, si elle ne pouvait produire du bien, du moins n'eût fait aucun mal ! Je ne faisais pas d'autre souhait lorsque je ne connaissais pas encore tous ses horribles résultats. Les deux dernières années ont malheureusement détruit tout espoir de voir améliorer par elle le sort de l'humanité. Cette foule d'accidents déplorables qu'a produits la

vaccination, a pour jamais jeté un jour odieux sur cette méthode. Il n'y a pas long-temps encore que j'ai eu à soigner, tant à Londres que dans le voisinage de Chelsea, des maladies des yeux, des éruptions cutanées, des ulcérations corrosives, et différentes sortes de gale occasionnées par la vaccine. Les rapports de la province ne contiennent que des détails sur des ulcérations, des mortifications et des gangrènes survenues au bras des vaccinés, etc. : une personne en est morte dernièrement. Les humeurs putrides et les altérations dans la constitution ont été si incommodes et si fréquentes, principalement parmi les pauvres, que ceux-ci ne sont plus en état de suffire à toutes les dépenses que leurs maladies nécessitent, malgré la vaccination gratuite.

J'ai pris des informations chez plusieurs médecins qui s'intéressent beaucoup à la nouvelle méthode, pour savoir si ces accidents sont aussi fréquents dans la capitale qu'à la campagne. On m'a répondu, comme d'ordinaire, qu'il en arrivait rarement, et qu'il ne fallait les attribuer qu'à l'ignorance et à une méprise de la part des vaccinateurs. Qu'on nous dise donc comment nous pourrons distinguer les bons d'avec les mauvais, les vrais d'avec les faux vaccinateurs. Je soigne actuellement, à Ful-

ham, deux enfants, dont l'un de cinq ans et l'autre de quatre, et qui tous deux ont été vaccinés en mai dernier. Au commencement d'octobre, une gale maligne se manifesta sur leurs mains et leurs bras ; ensuite parurent de larges pustules sur la paume des mains, tandis que la gale se répandit sur tout le corps. Quelques-unes de ces pustules égalaient en volume une petite cerise ; et elles étaient remplies d'une matière verte claire, ou jaune claire, ou enfin bleuâtre ; plusieurs s'étaient entr'ouvertes lorsqu'on m'amena les enfants, et dans ce moment (nov. 1804) ces pustules sont dans un état d'ulcération vive et douloureuse.

J'ai vu plusieurs cas parcils, et je puis dire qu'avant l'introduction de la vaccine ils m'étaient absolument inconnus ; ils ont souvent produit des effets singuliers. Quelques praticiens, avec qui je me suis entretenu depuis la première édition de cet ouvrage, m'ont assuré qu'ils ont également vu dans la vaccine en suppuration, de la matière ayant ces mêmes couleurs : M. Birch, entr'autres, vit dernièrement de la matière bleuâtre sur l'enfant d'un domestique, chez M. East, dans les Adelphi ; et il en soigne encore un autre, la fille d'un ouvrier chez M. Bank, facteur d'instruments dans le Strand, sur laquelle de petites tumeurs firent

éruption trois mois après qu'elle eut été vaccinée; une de ces tumeurs s'élargit et s'enflamma; d'autres plus petites parurent sur le corps et le front; elles sont maintenant de la grandeur d'une noix, et dans un état d'inflammation et de suppuration. Il y a deux ans qu'on apporta à ce médecin un autre enfant dans un état semblable, mais qui mourut de la manière la plus déplorable malgré tous les secours de l'art.

La maladie de l'enfant du docteur Smyth Stuart est entr'autres une forte preuve contre la prétendue douceur et la sécurité du virus vaccin : cet enfant fut vacciné le 8 avril 1802. La pustule s'annonça favorablement et alla bien jusqu'au quatorzième jour; alors le bras s'enflamma d'une manière alarmante et se couvrit de tumeurs très dures, qui dégénérèrent bientôt en ulcères phagédeniques, résistant à tous les remèdes : l'enfant ne jouit plus d'un moment de repos, et languit jusqu'au mois d'octobre suivant, où il mourut dans les plus vives douleurs.

Ce qui m'a touché le plus dans les accidents dont j'ai été témoin, ce fut de voir des enfants qui sont morts par suite de la vaccine, éprouver jusqu'au dernier moment des tourments affreux. J'ai vu un enfant à Chelsea, qui mou-

rut le seizième jour après la vaccination, et qui manifesta même, au moment qu'il expira, par des signes non équivoques, l'angoisse dont son intérieur était déchiré. La maladie de cet enfant, qui n'était âgé que de cinq ans, avait commencé par une démangeaison douloureuse dans la peau, à laquelle succédèrent une fièvre ardente, des tumeurs, des inflammations et des éruptions.

Je n'en citerai pas davantage. Qu'on ne croie pas cependant que ce soit là tous les cas parvenus à ma connaissance; j'en connais malheureusement beaucoup d'autres; mais n'est-il pas douloureux pour bien des parents, de voir publier leurs malheurs domestiques et de se voir mis en évidence, si je puis m'exprimer ainsi, afin de servir de leçons aux autres. Je respecte trop leur douleur pour vouloir la renouveler: il me suffit d'avoir démontré *que la vaccine inoculée ne peut être mise en comparaison avec les avantages reconnus de l'inoculation variolique.*

Il est temps de parler d'un des prétendus avantages de la vaccine, qui est, qu'on me passe cette expression populaire, le grand cheval de bataille des partisans de cette méthode: *c'est l'extirpation de la petite-vérole.* Ceux

qui se bercent d'un projet aussi chimérique, ont sans doute cru connaître l'origine et la cause de la petite-vérole ; cependant, il n'y a encore personne qui sache où et quand elle a pris naissance, et j'ai quelques raisons de croire qu'on ne trouvera cette origine ni dans une écurie, ni dans une étable à vaches, ni dans le pied ulcéré d'un cheval, d'un chameau. ni dans quelqu'autre humeur provenant des animaux.

Les modernes attribuent la première mention qu'on ait fait de la petite-vérole à *Rhazès*, médecin et historien arabe qui naquit en Perse en 860, et vécut 120 ans. Celui-ci en parle comme d'une maladie ancienne et prétend que Galien la connaissait bien, quoiqu'il n'ait donné aucuns détails sur le traitement de cette maladie. Il parle aussi d'un certain Aaron, médecin égyptien qui écrivit sur la petite-vérole à Alexandrie en 622. Il est possible que Rhazès ait vu des ouvrages de Galien qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous; mais dans ce qu'il en cite, je ne trouve rien qui puisse s'appliquer à la petite-vérole, assez directement pour justifier la conclusion que Rhazès en tire. Voici le seul passage dans les œuvres de Galien (liv. 9 *de l'usage des parties*), qui fait allusion, suivant Rhazès, à la petite-vérole.

« Les humeurs superflues, quand elles s'amas-
» sent, se putréfient, deviennent plus âcres et
» échauffées ; elles excitent des inflammations,
» des érésypèles, des herpes, des anthrax, des
» fièvres et quantité d'autres maladies. »

On doit s'appercevoir que cette description est trop vague pour qu'on puisse l'appliquer exclusivement à la petite-vérole; et ce qu'on trouve de plus dans Galien sur cette matière, l'est encore davantage (1).

Je crois donc que Rhazès aurait mieux fait de dire que ce fut *Hyppocrate* qui le premier a fait mention de cette maladie ; car ce que dit celui-ci dans le premier livre des *Épidémies*, sur la maladie de Silène, s'applique parfaitement aux symptômes de la petite-vérole; du moins le sens de ce passage est beaucoup plus clair que tout ce qui se trouve sur ce sujet dans les écrits de Galien.

Hyppocrate dit « que Silène fut attaqué d'une fièvre très violente avec des douleurs dans les hanches, de la pesanteur à la tête et de la tension dans le cou, avec diarrhée. Ceci n'offre encore rien de remarquable. Les deux et troi-

(1) Par exemple, ce que dit Galien sur les pouls et dans un fragment sur le *Timée* de Platon.

sième jours succédèrent des excréments noirs, de l'urine noire et le délire. Le sixième jour, une légère sueur autour de la tête, avec un teint pâle et du froid aux extrémités. Le septième jour, suppression de l'urine. Le huitième jour, une humidité froide se répandit sur tout le corps, et il se manifesta des *éruptions rougeâtres avec sueur froide; c'étaient comme de petites vessies rondes qui continuèrent sans parvenir à leur maturation.* Silène mourut le onzième jour de la maladie, âgé d'environ vingt ans. »

Je n'ai pas cité tous les symptômes dont Hyppocrate donne les détails; mais je crois que, par le peu que je viens d'en rapporter, on peut raisonnablement conclure que Silène eut la petite-vérole. Hyppocrate dit que la fièvre brûlante de son malade avait sa source dans les excès qu'il avait fait dans les exercices et dans la boisson, ce qui peut désigner la violence des symptômes.

Il n'est point extraordinaire, dans les climats chauds, de voir les éruptions être retardées jusqu'au huitième jour ou jusqu'à l'approche de la mort; alors le sang ayant rompu ses vaisseaux, se répand dans les excréments et dans l'urine, et trouble toutes les fonctions de la nature.

Nous ne savons donc rien de l'origine de la petite-vérole; nous ignorons si elle a pris naissance en Asie ou en Afrique, et comment elle s'est répandue successivement sur les autres parties du globe. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que le moyen de communiquer la petite-vérole d'une personne à une autre a été pratiqué long-temps avant que l'inoculation fût en usage en Asie ou en Europe. J'ai entendu dire à des Africains, amenés dans les Indes occidentales, qu'une de leur méthode consiste à préparer, par la diète et un certain régime, l'individu qui doit avoir la petite-vérole. Cela étant fait, on le conduit chez la personne dont il doit la recevoir, et avec qui on le fait manger et demeurer quelque temps : on choisit toujours une espèce douce et bénigne. L'individu retourne ensuite chez lui pour y attendre tranquillement que la maladie arrive, ce qui se fait toujours avec tant de succès, que dans quelques parties de l'Afrique ce procédé est devenu d'une pratique universelle.

Rhazès remarque que, dans son temps, la petite-vérole était une maladie populaire; et il dit que ce n'est que par le plus grand hasard qu'on peut s'en exempter. Il explique ensuite pourquoi les enfants y sont plus sujets que les hommes faits, et pourquoi les gens âgés en

échappent presque tous. « Dans un âge avancé, dit-il, cette maladie se manifeste rarement, à moins qu'on ne soit exposé à un air contagieux où cette maladie règne. » Il observe encore que les corps secs et délicats, et ceux d'un tempérament froid ne sont pas autant sujets à la petite-vérole, et si par hasard ils en sont atteints, ils ne l'ont que faiblement, sans courir de grands dangers, parce que ces constitutions étouffent le mal dans sa naissance. Il ajoute que la petite-vérole est bien plus dangereuse à la fin de l'automne et au commencement du printemps, et que cette maladie ne peut pas attaquer ceux dont le sang abonde en humidité ou qui est très *corrompu* (1), ou qui peut-être dans leur enfance ont eu la petite-vérole volante, étant alors d'un tempérament sec et faible (2).

Ce que dit Avicène à ce sujet (3), s'accorde parfaitement avec ces observations, qui ren-

(1) Nous voyons par là que la corruption et toute altération dans la masse des humeurs, peut préserver, au moins momentanément, de la petite-vérole.

(2) La petite-vérole volante (*chicken-pox*), est, comme je crois l'avoir remarqué, un préservatif précaire de la petite-vérole.

(3) Liv. IV, Fen. 1, Tract. 4, cap. 5.

ferment, à mon avis, plus de vérité qu'il n'y en a dans tout ce qu'on a écrit depuis sur la petite-vérole.

Ainsi, ceux qui comptent extirper la petite-vérole auront encore de grands obstacles à vaincre avant de parvenir à ce noble but. Ils oublient que cette maladie est atmosphérique, qu'elle paraît et disparaît comme d'autres épidémies. La rougeole et la coqueluche sont dans leur origine, de la même nature et suivent les mêmes lois (1). Des maladies au contraire qui ne viennent que de l'insertion locale du virus, telles que la gale, le mal vénérien, la vaccine et toute humeur provenant des animaux, peuvent se renouveler autant de fois que chacun de ces virus est insinué dans le corps humain (2): c'est bien différent de la petite-vérole ou de la rougeole. En vain on évite les causes de ces ma-

---

(1) *Morbi, ab aëre contagioso homines infestantes idem corpus bis raro vel numquam afficiunt.* (*Dodonæus, Prax. Med.*)

(2) Je connais une femme qui a eu la vaccine autant de fois que cette maladie a régné dans la métairie où elle demeura, c'est-à-dire, trois fois; elle en fut attaquée chaque fois très violemment.

ladies; et quand elles arrivent, elles font subir au système lymphatique, dont nous ne savons que peu de chose, une révolution si complète, qu'elles ne laissent pas, pour ainsi dire, de place pour en supporter une autre. Les maladies atmosphériques, qui se répandent épidémiquement, ne s'arrêtent, comme je l'ai déjà remarqué, que lorsque la source inexplicable de leur contagion est épuisée. (*Voyez* mes ouvrages, *Tropical diseases* et *Medical tracts.*)

Comme tout change dans la nature, les maladies sont aussi soumises à cette mutation universelle. Les historiens sacrés et profanes ont désigné certaines maladies comme des fléaux de l'humanité, qui aujourd'hui n'ont plus lieu; d'autres subissent des variations par la succession des temps, et deviennent des maladies communes, telles que nous les voyons à présent.

La petite-vérole ayant aussi été soumise à ces variations, a sans doute commencé avec cet état de l'atmosphère qui, ayant perdu sa pureté primordiale, s'est corrompue insensiblement et a donné naissance aux maladies épidémiques. Il est bon de remarquer que l'atmosphère n'a jamais été corrompue que par parties; c'est ce qui a donné lieu à ce que nous connaissons sous les noms de *peste* à Athènes,

de *suette* (Sweating Sickness) en Angleterre, et de *fièvre jaune* en Amérique, etc.

La corruption de l'atmosphère commença peut-être dans les parties de la terre les premières habitées : c'est par cette raison qu'en Arabie, en Égypte, et dans d'autres parties de l'Asie et de l'Afrique, on a entendu parler, pour la première fois, de la peste et de la petite-vérole, et que les régions situées sous la même latitude, dans l'hémisphère occidental, ont été exemptes de leurs ravages. Combien de récits fabuleux n'a-t-on pas fait sur la cause de la fièvre-jaune en Amérique ? Peut-être aurait-on extirpé cette calamité, si l'on pouvait en arrêter la cause ; mais c'est ce qui est au-dessus de la puissance humaine. Ceux qui prétendent extirper la petite-vérole ne seront donc pas surpris que je les prévienne qu'ils ne doivent songer à voir réussir leur plan, avant qu'ils n'aient préalablement fixé les variations de l'air, empêché les exhalaisons de la terre, et changé l'ordre de la nature, suivant lequel les éléments qui constituent le corps humain sont soumis à un changement continuel et ne peuvent prévenir l'attaque des maladies atmosphériques. Ils doivent s'apercevoir d'ailleurs que leur spécifique ébranle toujours l'organisation, et qu'ils ne

savent pas même comment ils pourront la fixer, ni combien de temps ils pourront la retenir dans certaines constitutions. Or, si ce spécifique n'a pas un pouvoir permanent et n'influe pas sur tous les individus de la même manière, comment pourra-t-il extirper la petite-vérole? Le grand Boerhaave était dans la même erreur que les vaccinateurs : il se flattait, dans son temps, « que peut-être un jour on découvrirait un antidote contre la petite-vérole (1). » Il ne savait pas alors que l'inoculation variolique avait la faculté de prévenir la contagion variolique, de subjuguer sa violence et de terminer, par un traitement habile, cette maladie d'une manière fort douce.

Ces considérations ont aussi engagé *Mead* (2) à dire en opposition à ce passage de Boerhaave : « Quiconque réfléchit sérieusement sur ces rai» sonnements, doit s'étonner que le grand doc-

(1) *Correctio specifica niti debet invento remedio opposito illi veneno contagioso, quod tam parvâ mole susceptum reliqua parit, ut effecta. — Quale inveniri posse, comparatio historiæ antidotorum, et indoles hujus mali, faciunt sperare; et ad indagendum impellit summa hinc futura humano generi utilitas.* (Aphorism. 1390 et 1391. *De cognoscendis et curandis morbis.*)

(2) OEuvres de Mead, 4e. édition, 1672, page 320.

» teur Boerhaave ait pu former l'espoir d'un an-
» tidote contre le venin contagieux de la petite-
» vérole, par lequel celui-ci puisse être telle-
» ment détruit, que quoique reçu dans le sang
» il ne produise pas la maladie. Mais les prin-
» cipes et les éléments des choses sont si cer-
» tains et si bien établis par les lois permanen-
» tes de la nature, que quiconque s'efforce de
» les changer, agit comme ces alchimistes qui
» travaillent à convertir en or de vils métaux,
» et lorsque des essais multipliés leur en démon-
» trent l'impossibilité, finissent par mettre à
» contribution les ignorants et les crédules. »

Je vais prouver maintenant par quelques exemples ce que j'ai dit sur le peu de sûreté qu'offre la vaccine contre la petite-vérole et celle-ci contre la vaccine.

W. Denton, le même dont j'ai parlé plus haut, eut d'abord la vaccine à un degré violent; ensuite il eut la petite-vérole confluente qui lui fit perdre un œil, et puis il fut atteint encore de la vaccine.

Comme une preuve que la vaccine n'est point une maladie plus douce et plus sûre que la petite-vérole, je ne citerai que ce qui est arrivé à Chelsea, à la fille de M. New, chez qui je fus appelé seize jours après l'opération, et au fils du docteur Stuart, à Bellericay, qui mou-

rurent tous deux, déplorables victimes de la vaccine.

Pour prouver l'impossibilité d'extirper la petite-vérole par la vaccine, il suffira de citer les enfants de M. Hodges qui, après avoir été vaccinés, résistèrent à la contagion de la petite-vérole pendant plusieurs années, et en furent atteints lorsque cette maladie devint épidémique à Londres. Il me serait facile de citer d'autres faits semblables.

On avance, en faveur de la vaccine, que dans la plupart des individus elle n'occasionne aucune indisposition notable, et que cependant ils n'en sont pas moins garantis de la contagion variolique, pourvu que le développement de la pustule ait été régulier et complet. Cela me paraît, je l'avoue, incroyable. Comment croire en effet qu'une pustule au bras, dont l'influence ne s'est jamais étendue au système lymphatique, puisse faire une altération assez sensible dans ce système? ce serait produire un effet sans cause préalable. D'un autre côté, il est vrai qu'on peut, pour quelque temps, empêcher la petite-vérole, en excitant une commotion fébrile dans le système lymphatique, et en le saturant avec du virus vaccin. Plus on agit de cette manière sur ce système, plus long-temps il sera aussi garanti de la contagion variolique ; mais

on sait que ce procédé ne peut pas être sans danger.

La cavité, l'escarre ou la perte de substance dans la partie inoculée, n'est pas une marque infaillible de sûreté; ce n'est qu'un faible indice que la constitution a été plus ou moins imprégnée. On a pu le remarquer sur tous ceux qui, dans les derniers temps, ont eu la petite-vérole après la vaccine. La sûreté ne peut exister que lorsque l'action du virus passe, de la partie où il a été inséré, par les vaisseaux absorbants dans le corps et y produit la fièvre; mais cela arrive souvent sans qu'il y reste des traces sur l'endroit de l'insertion. Ce sont des observations qui méritent à tous égard l'attention de ceux qui veulent approfondir cette matière ou écrire sur ce sujet.

Il est encore absurde de prétendre, comme font quelques-uns, que puisque la vaccine n'est rien et ne fait rien à la constitution, elle n'exige aucune préparation, aucun soin pendant son développement, ni même une épuration du système organique. Cela est vrai sans doute, si elle ne fait rien à la constitution; mais si elle y fait assez pour prévenir la petite-vérole, cela ne peut subsister, et malheureusement nous trouvons que cette espèce d'indifférence avec laquelle on la traite, comme étant presque nulle,

a été suivie de mille accidents et de maladies, telles que des gales fétides et des éruptions dégoûtantes, etc., etc.

On en a agi d'une manière semblable avec l'inoculation de la petite-vérole. Depuis ces dernières années, on n'a porté que peu d'attention à la préparation et au régime qui doit précéder l'époque de l'inoculation et à la fièvre éruptive, de laquelle dépend le succès ou le non-succès de l'inoculation. Je crois donc à propos de rappeler les praticiens aux principes généraux qui doivent être observés dans toute inoculation.

Il est d'abord important que le malade prenne de l'exercice dans un air libre, durant la fièvre éruptive; on modère ses exercices après la fièvre, afin de laisser mûrir les pustules d'après les circonstances et la saison de l'année. Après la maladie, il faut purifier la constitution, et enfin ramener le malade bien doucement à sa manière ordinaire de vivre.

Quant à la fièvre de la petite-vérole, il faut que l'on sache que par sa nature elle est différente de toute autre fièvre. Elle a, comme je l'ai dit dans un autre endroit, son genre propre; elle se termine en phlegmons et exige un traitement particulier. Il y faut entr'autres choses, un air plus frais que dans l'état de santé : exci-

ter la sueur est préjudiciable et change souvent l'espèce discrète en confluente. Les autres fièvres, au contraire, se dissolvent communément par la sueur. Dans la petite-vérole, l'air frais empêche cette solution et change la fièvre intermittente en rémittente, ou toutes les deux en fièvre continue.

C'est en suivant exactement ces maximes, que les Sutton et leurs agents ont pratiqué l'inoculation variolique avec un succès toujours soutenu.

Quant à ce qu'il y a à observer après la préparation, il faut avoir égard à la constitution de l'individu ; mais en général toutes les fois que l'opération sera bien faite, donnez le lendemain un purgatif actif de calomel, et répétez-le tous les deux jours jusqu'à ce que l'éruption paraisse. Si la nature diététique n'amène pas des évacuations, donnez des fruits rafraîchissants que le malade pourra manger librement pendant toute la préparation, excepté les jours de médecine. Qu'il se procure donc des pruneaux, des tamarins, des pommes cuites, ou une solution de manne et de crême de tartre s'il y a quelque tendance à la constipation. Les Sutton donnèrent leur calomel purgatif généralement le matin, et quoique ce remède opérât cinq à six fois, ils y ajoutaient encore du jalap, des sels, du séné

et quelqu'autre cathartique. Dimsdale donnait sa poudre de calomel à l'instant du coucher, avec une dose de sels ou une potion purgative de séné..... le lendemain matin.

Les viandes, les bouillons, le beurre, le fromage, toutes les sortes d'épices ainsi que les liqueurs spiritueuses doivent être interdits. On peut faire usage de sel et de sucre pour assaisonner la nourriture; il en est de même du jus de citron et du vinaigre, excepté pour les jours de purgation. En poissons, on peut manger des espèces légères à dîner, pendant cinq ou six jours après l'opération; il faut cesser alors jusqu'à ce que la maladie soit passée.

Les Sutton ne firent souvent aucune préparation. Dimsdale tint ses malades pendant une semaine ou dix jours au régime, et leur donna deux ou trois purgatifs, quoiqu'il dise que souvent il était obligé d'inoculer sans la moindre préparation et qu'il n'en réussissait pas moins(1). Les Sutton inoculèrent des enfants d'un mois, sans avoir égard à la dentition, excepté pendant l'indisposition immédiate qu'elle occasionne. Dimsdale n'aimait point qu'on inoculât des enfants au-dessous de deux ans; mais il

(1) Voyez son *Traité sur l'Inoculation*, 2e. édition, pages 18, 31, 33.

inocula avec succès des femmes enceintes et des gens très âgés.

Dimsdale donnait toujours deux ou trois doses de sels, ou des potions purgatives ordinaires, lorsque la maladie était finie. Il recommanda toujours la plus grande prudence à ses malades, lorsqu'il les remettait à l'usage de la viande : les Sutton n'y faisaient que peu d'attention.

Ces habiles inoculateurs savaient juger, par l'inspection du bras seulement, si le malade prenait du mauvais lait de sa nourrice ; et par leur vigilance, ils n'eurent jamais à craindre les dangers qui surviennent souvent à des innovateurs moins habiles, au préjudice de la méthode.

Le secret des Sutton consistait dans une diète plus stricte et une plus grande préparation par les purgatifs, que celle prescrite par Dimsdale. Ils avaient d'ailleurs, par leur grande expérience, acquis un certain tact à discerner les pronostics du bras, de manière à pouvoir déterminer eux-mêmes le nombre des pustules qu'ils désiraient produire. Malheureusement ces deux inoculateurs se plurent trop à étendre leur renommée, et à faire retomber tout leur mérite sur ce qu'ils appelèrent leur secret, ou leur poudre purgative.

Le *Traité sur l'Inoculation*, par Dimsdale,

devrait être dans les mains de chaque praticien ; c'est un ouvrage écrit avec beaucoup de sagacité, et rempli de science ; et, quoiqu'il soit encore susceptible de quelques changements, c'est cependant le meilleur guide que nous ayons dans l'art de traiter la petite-vérole.

La gale vaccinale (*cow-pox-itch*) est une nouvelle maladie, qui, quoique différente de la gale commune, veut être traitée comme elle, avec du soufre et du mercure. Ceci n'est pas encore bien connu, et il y a des praticiens qui se trouvent embarrassés dans ce cas, et n'osent faire aucune application extérieure, en sorte que la gale se répand en ulcères corrodants sur tout le corps, tandis qu'on aurait pu la guérir très facilement dès le commencement. Voilà une nouvelle matière d'exercer la sagacité des gens de l'art, de tâcher de découvrir peu à peu l'origine et la nature de la gale ordinaire. Je voudrais aussi que ceux qui désirent vacciner tout le monde, pussent nous dire ce que c'est que cette maladie ; si on veut mettre les miracles de côté, et me montrer à découvert ce prétendu spécifique, peut-être pourrai-je changer d'opinion ; mais jusqu'à ce que cela se fasse, il me paraîtra toujours imprudent de mettre la vie d'un seul homme en danger, en employant un remède incertain, tandis que

nous en avons un certain qui ne répugne pas au bon sens, et dont l'efficacité est constatée par l'expérience.

Je ne connais d'autres résultats de la vaccine que ceux dont j'ai fait mention, et qui sont déjà assez funestes. A en juger par ce que m'a fourni mon expérience, je ne puis douter que le virus des vaches ne laisse des germes de maladie assoupis dans le corps humain. Les maladies succèdent immédiatement à la vaccination, sont pour la plupart d'une espèce cutanée et n'ont aucune affinité ni connexion avec les scrophules, partage ordinaire du malheureux peuple en Angleterre. C'est du moins une consolation pour les parents des enfants qui ont heureusement subi la vaccination. Puisse le temps en garantir la durée (1) ! Mais je n'ai garde de tomber dans la même faute que je blâme dans les autres; je ne puis garantir ce désir. Quoique le virus vaccin n'ait aucune relation inhérente avec les scrophules, il peut, comme tout

(1) J'ai du chagrin à avouer que le temps a montré le contraire. Depuis la première édition de cet ouvrage, plusieurs enfants sont morts de différentes maladies occasionnées par la vaccine, quoiqu'il ne se fût manifesté aucune ulcération, et d'autres ont même perdu leurs ongles quelques mois après la vaccination.

autre germe de maladie, déranger la santé, en faisant naître cette maladie. Il y a même des gens qui assurent que cela est souvent arrivé ; et je connais un physicien qui soutient que la vaccine amortit ou déphlogistique la constitution, et il croit avoir observé dans plusieurs enfants une diminution d'intelligence et de la vivacité mentale, après cette maladie.

Dans les Indes occidentales, la vaccine n'a pas mieux réussi qu'en Europe. On avait vacciné les nègres dans beaucoup de plantations, et les croyant bien préservés de la petite vérole, on les a exposés à la contagion sans ménagement. Qu'est-il arrivé? ils furent atteints de la petite-vérole, qui en a emporté une partie. Beaucoup d'individus, tant noirs que blancs, ont eu la vaccine à la Jamaïque ; mais à leur retour en Angleterre, ils ont pris la petite-vérole par l'inoculation, comme à l'ordinaire. Donc, puisque la vaccine ne remplit point les conditions qui devaient la faire adopter, à quoi bon s'en occuper plus long-temps? Certes, l'idée d'extirper la petite-vérole était grande, et si M. Jenner eût réussi dans ses projets, jamais on n'aurait pu récompenser assez dignement sa découverte; mais il a échoué, tant par les principes trop hasardés de son système,

que par le zèle aveugle de ses partisans, qui n'ont pas attendu que le temps et l'expérience les éclairât sur les résultats funestes de leur innovation.

Les nombreux accidents dont j'ai recueilli les détails dans ces dernières années, et que je continuerai de rassembler, nous démontrent assez évidemment la nécessité où nous sommes de rétablir par des moyens universels, la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, qui est devenue si peu dangereuse et si facile à pratiquer entre les mains des Sutton et des Dimsdale et autres praticiens habiles dans ce genre, et qui méritent à juste titre la réputation qu'ils se sont acquise dans toute l'Europe et même dans les autres parties du monde. Que peut-on citer encore en faveur de l'inoculation, quand on sait que ces fameux praticiens, avec leurs aides, ont inoculé environ un demi-million d'individus, sans que l'on sache que l'un d'entr'eux soit mort par suite de l'inoculation ; et que Dimsdale, d'après son propre rapport, a inoculé avec un grand succès durant vingt années consécutives, sans avoir eu le malheur de perdre un de ses malades par l'inoculation, à l'exception d'un enfant qui, après une éruption de quelques pustules distinctes, mourut de la

fièvre, circonstance absolument indépendante de la petite-vérole (1); et lorsqu'un des députés des Sutton, dans les Indes occidentales, a inoculé vingt à trente mille individus, nègres ou autres, sans jamais en avoir perdu un seul? S'il avait eu ce malheur, on n'aurait pas manqué de le relever; car cette méthode étant nouvellement introduite dans cette contrée, avait suscité contre lui tout le corps des médecins et toute la classe du peuple (2). Disons-le franchement, la confiance aveugle que l'on a accordée dans les dernières années à la vaccine, est seule cause que le nombre des individus victimes de la contagion variolique s'est prodigieusement accru en Angleterre. La vie est cependant trop précieuse pour l'exposer comme on le fait aujourd'hui avec tant de légèreté, aux chances d'une nouvelle et bizarre épreuve. Si la vaccine continue à étendre sa domination ty-

(1) Voyez l'ouvrage de Dimsdale, *Treatise on inoculation for the small-pox*, 7e. édition, page 1. Ceux qui ont dit que les cas de mortalité dans l'inoculation étaient dans le rapport d'un à trois cent, peuvent bien avoir été ou mal instruits ou mal intentionnés.

(2) M. de la Condamine avait coutume de dire, au sujet des avantages de l'inoculation : « La nature nous décimait, l'art nous millésime. (*Note du traducteur.*)

rannique, je prévois que sous peu d'années l'humanité sera minée dans sa source, sans pouvoir calculer d'avance les nombreuses calamités dont elle sera accablée ; et si par malheur la petite-vérole se répandait généralement, comme il est arrivé avant la découverte de l'inoculation, des familles entières tomberaient victimes de ce fléau ; les grandes villes ne formeraient qu'une grande scène d'horreur et de dévastation. Détournons les yeux de ce triste tableau ; espérons que la crédulité ne nous fera plus verser de larmes, et que les praticiens, sages jusqu'à ce moment, en cessant de s'enthousiasmer de cette dangereuse nouveauté, écouteront la raison et reconnaîtront leur erreur.

OBSERVATIONS

SUR

L'INOCULATION VARIOLIQUE,

TENDANT A PROUVER

Qu'elle est plus salutaire pour le genre humain que la Vaccination;

Par R. SQUIRREL, *docteur en médecine, ancien pharmacien à l'hôpital de la petite-vérole et d'inoculation.*

OBSERVATIONS

SUR

L'INOCULATION VARIOLIQUE.

Les grands succès de l'inoculation, la douceur de ses symptômes et son effet constant de préserver de la petite-vérole naturelle, démontrent jusqu'à l'évidence, qu'il n'y avait aucune nécessité d'abandonner une méthode établie et approuvée depuis environ un siècle, à la satisfaction générale du public. La petite-vérole naturelle est une maladie très grave, d'une nature maligne; tandis que celle produite par l'inoculation est si douce, lorsqu'elle est bien dirigée, qu'à peine la constitution en est-elle altérée. Il n'est donc pas possible d'assigner une raison valable pour condamner cette méthode et lui substituer la vaccine, qui ne nous présente qu'incertitudes et dangers de toute espèce. Pénétré de ce principe, j'offre ici quelques observations sur l'inoculation de la

petite-vérole, avec le dessein de faire connaître la douceur de cette méthode dans son développement et son efficacité incontestable, comme préservatif de la contagion variolique. Quoiqu'il n'y ait pas de maladie, remarque le docteur *Buchan*, dans sa *Médecine domestique*, qui heurte le pouvoir de l'art de guérir plus que la petite-vérole naturelle, on parvient cependant à la rendre plus favorable que toute autre maladie : on en prévient tous les dangers par l'inoculation. Peu importe, continue cet auteur, que la petite-vérole soit ou ne soit pas entièrement extirpée, pourvu qu'on la rende si douce qu'elle ne puisse mettre en danger la vie humaine, ni déranger la constitution. L'inoculation a cet avantage et le remplit encore journellement ; les vaccinateurs les plus enthousiastes ne peuvent point en disconvenir.

La méthode d'inoculer la petite-vérole fut introduite, en Angleterre (1), par la célèbre

(1) Un italien nommé Pilazini, qui était à Constantinople au commencement de ce siècle, fut le premier médecin qui fit l'heureux essai de cette méthode sur quatre enfants d'un Grec de ses amis. Il en informa la société royale de Londres ; et sa lettre, qui est pleine de bon sens et de franchise, fut imprimée dans les *Transactions philosophiques*, en 1716. Il assurait dès-lors que le succès

lady Mary Wortley Montaigue, qui la connut pour la première fois à Constantinople, où son mari résidait en qualité d'ambassadeur de la cour britannique. Voyant le succès avec lequel on pratiquait cette méthode dans l'Orient, elle résolut d'en faire subir l'opération à son fils unique, âgé alors de six ans. La maladie qu'il eut fut très douce, et ne fut accompagnée que de quinze pustules : ce fut en mars 1717, que cet enfant, le premier parmi les Anglais, fut inoculé à Péra, faubourg de Constantinople.

Encouragé par les résultats heureux de ce premier essai, lady Montaigue, à son retour en Angleterre, fit faire la même opération à sa fille, qui n'avait à cette époque que trois mois à peu

---

de cette méthode n'était plus contesté chez les Grecs. — Timoni, autre médecin italien demeurant à Constantinople, avait adressé deux ans auparavant à la même société royale, une relation à peu près semblable, moins sage cependant que la précédente. Le peu d'attention qu'il donnait à la préparation induisit en erreur bien des gens. Ce fut à la sollicitation du chevalier Hans-Sload et du fameux Shérard, consul d'Angleterre en Turquie, que Pilazini fit sa relation. Elle n'avait encore été pour les Anglais qu'un objet de curiosité, lorsque milady Worthley-Montaigue fit inoculer son fils.....

(*Traité de la Petite-Vérole*, page 64.)

près. L'enfant fut inoculé en avril 1721, et n'éprouva aucun accident.

Malgré tout le succès qui couronna ces essais, cette nouvelle méthode était encore vue sous un jour si suspect, qu'on n'osa en faire l'application que sur des forçats qui, d'après les lois du pays, avaient mérité la mort, et à qui on promit leur grâce, sous la condition de se faire inoculer. Ils y consentirent volontiers, et le 9 août 1721, six criminels détenus à Newgate, trois hommes et trois femmes, subirent l'opération. — Quatre jours après, M. Maitland, chirurgien de lady Montaigue, inquiet de l'effet de l'opération, la répéta sur les mêmes criminels; il n'y en eut qu'un seul qui n'en eut pas besoin, ayant eu, dès le troisième ou quatrième jour, près de soixante pustules. Ils sortirent tous bien portants de prison le 6 septembre.

Cet essai n'ayant pas paru suffisant à beaucoup de personnes qui attendaient une expérience plus étendue, on fit un second essai sur des enfants de charité dans la paroisse de St.-James, et l'évènement fut également heureux. Ceci engagea les princesses Amélie et Caroline à se faire inoculer, le 19 avril 1722; et de cent quatre-vingt-deux personnes qui subirent la même opération dans le courant de cette année, il en mourut deux. En 1728, sur huit cent

quatre-vingt-dix-sept il n'en périt que dix-sept; tandis qu'il parut, par les extraits mortuaires, que dans le même espace de temps la petite-vérole naturelle avait emporté un douzième du total des morts (1).

Ces premiers essais ne furent guère moins heureux dans la Nouvelle-Angleterre : il n'en mourut que six sur deux cent quatre-vingt-deux qui furent inoculés depuis le commencement jusqu'à la fin de 1722. En rapprochant ces deux nombres, on voit que de onze cent soixante-dix-neuf personnes inoculées en Europe et en Amérique, il n'en était pas mort deux sur cent. La confiance générale devait s'établir par de si grands succès; mais la mort de deux jeunes seigneurs intimida tellement, que l'inoculation en fut suspendue pendant quelque temps. L'Asie l'avait donnée à l'Europe, l'Amérique la lui rendit. Une petite-vérole très meurtrière ayant été portée de l'Afrique dans la Caroline méridionale en 1738, sur cent malades il en mourut vingt : on prit le parti d'inoculer; et de huit cents malades il n'en mou-

---

(1) Ces détails historiques ne m'ayant pas paru assez satisfaisants, j'y ai suppléé par un extrait du *Traité complet de la Petite-vérole*, par M. Goetz.

(*Note du traducteur.*)

rut que neuf. L'inoculation dans la Pensilvanie eut le même succès. Un propriétaire de cette province, sur trois cents nègres inoculés n'en perdit pas un; de deux mille cent neuf également inoculés dans la Nouvelle-Angleterre, en 1752, il n'en mourut que trente-un: ainsi, de trois mille deux cent neuf inoculés en Amérique, il n'en mourut donc que quarante, ce qui ne fait qu'un sur quatre-vingt. De tels succès ne pouvaient manquer de produire un grand effet en Angleterre. L'inoculation s'y rétablit; on y donna plus d'attention: la préparation se fit avec plus de soin; l'expérience enfin la rendit plus sûre. On la perfectionna même au point, que de quinze cents personnes il n'en mourut que trois; et sur mille, un maître de l'art (M. Kamby) n'en perdit pas une seule. Ces circonstances contribuèrent donc à faire voir que tout dépendait du choix des sujets et de la préparation.

Une méthode devenue aussi sûre, et qui réunit en elle tous les avantages possibles, devait naturellement se répandre dans tout le continent de l'Europe. Ce ne fut néanmoins qu'en 1739 qu'elle s'y introduisit: d'abord à Hanovre, où le feu prince de Galles fut inoculé; ensuite à Brescia en Italie; et en 1748, à Amsterdam, où M. Tronchin inocula son fils aîné. La crainte

qu'il avait eu de perdre le plus jeune, qui passa par toutes les horreurs de la petite-vérole naturelle, l'y détermina. M. Tronchin fit la même opération sur neuf autres personnes avec un égal succès. La petite-vérole cessa ; et l'année suivante, cet habile médecin étant allé à Genève, il y conseilla l'inoculation ; sa famille en donna l'exemple, on le suivit ; et le succès fut tel, que de deux cents personnes qui furent inoculées il n'en mourut qu'une. La petite-vérole ayant reparu à Amsterdam en 1752, on inocula de nouveau. Les familles les plus respectables donnèrent l'exemple et on le suivit à la Haye. M. Schwenke, professeur d'anatomie et célèbre médecin, donna à cette méthode tout le crédit qu'elle peut avoir. Ses succès répétés la confirmèrent et l'ont ensuite répandue dans les principales villes de Hollande, où elle a triomphé des préjugés les plus opiniâtres et les plus spécieux : depuis ce temps, elle a été adoptée en Allemagne, en Suède et en Danemark. La France résistait encore malgré la force de l'exemple et les raisons qu'un de ses plus célèbres écrivains, M. d'Alembert, avait exposées avec autant de vérité que d'énergie, lorsque M. le duc d'Orléans fit inoculer ses enfants par M. Tronchin, en 1754 : c'est l'époque de l'introduction de cette méthode en

France. Telle est en abrégé l'histoire de la propagation d'une découverte qui a rendu des services si éminents à l'humanité; mais comme son succès dépend totalement de la manière dont elle est dirigée, nous allons entrer dans quelques détails sur cet objet, et examiner succinctement toutes les conditions exigées pour faire avec toute sûreté l'inoculation variolique, sans qu'on soit jamais dans le cas de se servir d'aucun des subterfuges auxquels les vaccinateurs ont dû recourir.

§. I. *Époque de la vie où l'on peut se faire inoculer.*

On peut inoculer les enfants depuis deux mois jusqu'à cinq ou six, avant que la dentition commence, ou l'on peut attendre jusqu'à deux ou trois ans, après que la dentition est terminée. Aujourd'hui, cependant, on sait par expérience que l'on peut inoculer sans le moindre danger dans tous les âges, et même des septuagénaires. Quand j'étais pharmacien à l'hôpital de petite-vérole, plusieurs individus âgés se firent inoculer et eurent une maladie bien douce; une femme entr'autres, âgée de 60 à 70 ans, n'eut que peu de symptômes d'inflammation, qui ne durèrent qu'un seul jour. Le docteur Dimsdale, dont l'excellent *Traité sur*

l'Inoculation est assez connu, observe que c'est un traitement si doux, qu'on peut l'exercer même sur des femmes enceintes : je m'en suis convaincu par plusieurs faits dont j'ai été témoin à l'hôpital.

§. II. *Saison dans laquelle l'on doit inoculer.*

A parler généralement, il faut choisir la saison où l'individu jouit de la meilleure santé. Je crois cependant que l'on fera bien d'avoir en outre égard au tempérament de l'individu que l'on veut inoculer. Je vais m'expliquer sur ce point qui me paraît d'une grande importance. Les enfants qui sont d'un tempérament sanguin, (ce tempérament se fait connaître par des cheveux blonds, par une chair molle, une complexion pleine, un teint fleuri ou couperosé, des sensations vives, une peau généralement plus chaude, un pouls plus actif et des sécrétions plus uniformes que dans les constitutions phlegmatiques, et par une plus grande disposition aux maladies inflammatoires) les enfants de ce tempérament, dis-je, ne doivent point être inoculés dans l'hiver ou au printemps, lorsque cette constitution est plus disposée à l'inflammation qu'en toute autre saison ; les symptômes seraient alors plus inflammatoires et les pustules en plus grand nombre que si la

matière avait été insérée, par exemple, à la fin de l'été, époque où les maladies inflammatoires ne sont pas si fréquentes que dans l'hiver ou le printemps.

Le tempérament phlegmatique dont les marques caractéristiques sont une peau douce, pâle et froide, un systême relâché, une grande disposition à la graisse, un pouls faible, une grande quantité d'eau dans le sang, une circulation languissante, une digestion et des sécrétions et des excrétions lentes, est plus disposé aux maladies d'une nature froide, telles que les hydropisies, les fièvres nerveuses et putrides, et à tous les maux qui ont leur source dans un grand degré de faiblesse. Je recommande à ces tempéraments de se faire inoculer au commencement de l'été, parce que dans une saison plus avancée, à la fin de l'été ou en automne, l'état de l'air favorise cette disposition particulière dont je viens de parler; ce tempérament est plus susceptible de ces maladies, et augmente par conséquent la violence des symptômes qui accompagnent l'inoculation.

Le tempérament mélancolique, qui se fait remarquer par un teint sombre, noir et quelquefois basanné, des cheveux noirs, des fibres tendues, une circulation languissante, un sang

épais, une digestion lente, une petite quantité de sécrétions et leur obstruction fréquente, est particulièrement disposé à des obstructions dans les intestins, et principalemsnt dans le foie. Des personnes de ce tempérament doivent être inoculées au printemps ou au commencement de l'été, parce que dans les autres saisons comme dans l'automne, l'air est généralement humide et épais, et conséquemment moins élastique; l'action du foie est d'ailleurs plus grande dans l'été et dans l'automne, et les maladies bilieuses et putrides y sont, surtout pour cette constitution, beaucoup plus fréquentes que dans les autres saisons.

On distingue encore un quatrième tempérament, le bilieux, qui ressemble beaucoup au mélancolique, et a une disposition aux mêmes maladies. Pour notre objet, je crois inutile d'en faire une distinction particulière. Mais peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de remarquer qu'il peut s'élever des difficultés pour distinguer ces différents tempéraments chez ceux qui ne les ont jamais observés, d'autant plus que ces tempéraments paraissent quelquefois moins évidemment, et semblent souvent même se confondre. Mais en observant avec une attention suivie, on parviendra toujours à

les distinguer d'après leurs caractères particuliers.

Ce système des tempéraments une fois bien établi, pourrait être d'un très grand usage, non seulement pour l'inoculation, mais encore pour la guérison des maladies en général. Les anciens en ont senti l'importance, et y ont voué une attention sévère, chose que les modernes ont trop négligée. Quant à moi, je puis me flatter que toutes les fois que j'ai pu établir ce système comme base de ma pratique, les parents ont pu se convaincre de ses heureux résultats par la douceur de la maladie dans leurs enfants; et j'ose dire que si ceux qui ont fait tous leurs efforts pour introduire une méthode aussi pernicieuse que celle de la vaccine, eussent voulu suivre les principes que je n'ai fait qu'indiquer, et contribuer par-là à perfectionner l'ancienne méthode de l'inoculation, ils se seraient rendus vraiment utiles à la société; ils auraient donné une plus forte preuve de leur science, et le public leur aurait dû de la reconnaissance et du respect. Certes, après avoir perfectionné l'inoculation par ces moyens ou par d'autres, que leur propre génie aurait pu leur suggérer (car une découverte fraye le chemin à une autre), ils n'auraient pas eu besoin de lui

substituer avec tant de peine et de bruit une maladie telle que la vaccine. La santé des enfants n'aurait pas été dérangée alors par des maux subséquents, comme il arrive à ceux qui ont été vaccinés, et les parents de ces enfants ne seraient pas constamment dans un état de crainte et d'inquiétude sur leur sort futur.

§. III. *Préparation qui est nécessaire avant de se faire inoculer.*

Le but du praticien doit nécessairement être de mettre le malade dans le meilleur état de santé possible. Si l'individu qui veut se faire inoculer a par hasard une diathèse inflammatoire, ce qui arrive souvent lorsqu'il ne s'est pas asservi à une diète un peu stricte, il faudra la faire disparaître ou la diminuer par des évacuations douces, et la suspension totale de la nourriture animale, et des liqueurs échauffantes ; mais pour les complexions délicates ou relâchées, on se servira de moyens opposés. Dans tous ces cas, il sera nécessaire de purger les premières voies de toutes les matières grossières, dans les enfants surtout, qui fréquemment sont tourmentés par des vers; on leur donnera à cet effet tous les deux jours, le matin, une quantité de rhubarbe assez considé-

rable pour les faire aller à la selle deux ou trois fois dans le courant de la journée, jusqu'à ce que l'éruption paraisse; et dans une complexion inflammatoire, on administrera une portion convenable de calomel chaque jour, et une dose de rhubarbe tous les deux jours. Voilà toute la préparation que j'ai jugée être nécessaire jusqu'au commencement de la fièvre éruptive. Le docteur Archer qui a été médecin à l'hôpital d'inoculation environ trente ans, avait coutume de donner tous les deux jours, au soir, depuis deux jusqu'à quatre grains de calomel, et le lendemain matin, une dose de sels purgatifs, jusqu'à ce que l'éruption parût; c'était en quoi consistait tout son mode de préparation, et cependant personne n'eut plus de succès dans la pratique qne ce même docteur. Si cet habile praticien, toujours prêt à faire le bien, et disposé à adoucir les souffrances de ses malades à l'hôpital, eût varié son mode de traitement pour l'adapter à la saison, à l'état de santé et à la constitution particulière de chaque individu, il aurait sans doute abrégé de beaucoup la durée des symptômes inflammatoires et nerveux, qui se manifestent quelquefois dans certaines constitutions, à la première période de la maladie; et par là il aurait contribué à rendre plus douce la nature du mal.

Malgré cela, il eut un succès constant dans sa pratique (1).

§. IV. *Choix de la matière variolique.*

La matière devrait toujours être prise sur un enfant sain, le quatrième ou cinquième jour de l'éruption, parce que prise trop tard, ou conservée trop long-temps, elle a bien souvent manqué son effet. Il y a des praticiens qui prétendent qu'elle peut encore servir même au bout de six ans; mais moi, je recommande de

---

(1) Pour compléter ce qui a été dit au premier paragraphe sur l'origine de l'inoculation, j'ajoute ici qu'avant le temps de Timoni et de Pilazini, la pratique en était dans les mains de quelques femmes grecques, qui n'en durent le succès qu'à la constitution des sujets dont les mœurs et le genre de vie très simple et très uniforme exigeaient peu de préparation. Une vieille Thessalienne, plus adroite que ses concurrentes, trouva moyen de persuader aux Grecs que ce n'était pas une invention humaine; la Sainte Vierge, disait-elle, l'avait révélée aux hommes; et pour la sanctifier, elle accompagnait son opération de signes de croix et de prières. La préparation que ces femmes prescrivaient se réduisait alors à un purgatif, à l'abstinence des viandes, d'œufs et de vin pendant quelque temps, et à se défendre du grand air et du froid, en se tenant renfermé. (*Note du traducteur.*)

l'insérer, s'il est possible, le même jour qu'on l'aura prise de la pustule, on sera sûr alors de son effet. Il faut encore avoir égard ici au tempérament, et prendre la matière sur un enfant qui ait la complexion la plus analogue à celle de l'enfant que l'on veut inoculer. Souvent on prend la matière lorsque la pustule a déjà éprouvé une fermentation putréfactive, ce qui certainement est trop tard ; mais il s'agit de savoir si la matière dans cet état ne produira pas une fièvre plus forte et une éruption plus considérable. Dimsdale avoue qu'il a fait usage de la matière maturée et non maturée ; mais il recommande celle qui est dans un état fluide et qui est prise après la fièvre éruptive; il ne donne cependant aucune raison de la préférence qu'il accorde à cette espèce de matière. Par une méprise grossière, on a quelquefois pris, pour faire l'opération, la matière d'une petite-vérole volante, ce qui a reproduit cette maladie, au lieu de la petite-vérole; de sorte que l'individu peut être atteint de cette dernière dans la suite, et en éprouver toutes les suites dangereuses, funestes, et capables de jeter quelque discrédit sur l'inoculation.

Le docteur Heberden observe très judicieusement que la variolette ou petite-vérole volante (*ravaglioni* chez les Italiens, et *chicken-*

pox chez les Anglais), est une maladie de si peu d'importance, que rarement on y appelle les médecins ; voilà pourquoi ils ont peu d'occasion de voir et de suivre le développement du mal ; c'est ce qui fait que le nom de variolette se trouve en si peu de livres, et qu'on trouve à peine un auteur qui dise un mot de l'histoire de cette incommodité (1). Mais quoiqu'elle soit une maladie si peu grave que par elle-même elle ne mérite point une attention rigoureuse, il est pourtant important de la connaître, à cause de son rapport avec la petite-vérole, avec laquelle on peut souvent la confondre ; car il serait certainement dangereux d'assurer aux personnes qui n'ont eu que la variolette, que désormais elles seront à l'abri de toute contagion variolique.

L'analogie qui existe entre les symptômes de ces deux maladies, est cause que l'on a souvent pris l'une pour l'autre, et qu'on a inoculé avec la matière de la variolette, croyant donner la petite-vérole ; on comprend facile-

(1) L'auteur n'a sans doute pas connu l'excellent *Mémoire sur les moyens à employer pour s'opposer aux ravages de la Variole*, par M. Maret, de l'académie de Dijon. M. Juinger à Bâle, et M. Goetz à Paris, ont également écrit sur ce sujet. (*Note du traducteur.*)

ment quelles peuvent être les conséquences de cette erreur. Un médecin éclairé ne fera pas cette méprise; il saura toujours juger, à l'aspect des symptômes, s'il a une petite-vérole ou une variolette à diriger. Pour fixer cependant au juste l'idée que l'on doit avoir de cette petite-vérole bâtarde, et pour éviter toute erreur à cet égard, je donnerai un aperçu des marques caractéristiques d'après lesquelles on peut distinguer ces deux maladies.

D'abord les pustules, dans la variolette, sont beaucoup plus larges le premier jour de l'éruption qu'elles ne le sont dans la petite-vérole.

Le fluide qui paraît dans les pustules est évidemment plus transparent dans la variolette que dans celles de la petite-vérole.

La maturation commence dans la variolette plutôt que dans la petite-vérole. Le premier jour de l'éruption même on peut remarquer clairement un fluide dans les pustules; ce qui n'arrive jamais dans la petite-vérole.

Les pustules ont généralement, dans la variolette, plus de volume que dans la petite-vérole.

Les pustules de la variolette ont leur pleine maturité le troisième jour, à compter du commencement de l'éruption, tandis que dans une petite-vérole discrète ou bénigne, cela n'a lieu

que le septième jour, et si c'est une confluente, le onzième jour.

Les pustules de la variolette sont déjà sèches et couvertes d'une croûte légère le cinquième jour de l'éruption; celles de la petite-vérole, à cette époque, ne sont pas encore parvenues à leur degré de suppuration (1).

---

(1) M. Goetz, qu'il faut toujours citer quand il s'agit d'avoir des éclaircissements sur les maladies varioliques, que cet estimable praticien a traitées pendant environ 50 ans avec un si grand succès, et qu'il a si savamment décrites dans son *Traité complet de la Petite-Vérole;* M. Goetz donne de la variolette cette définition: « C'est une éruption critique, souvent épidémique, de pustules séreuses, transparentes et éparses sur toute l'habitude du corps, qui se manifestent après un ou deux jours de fièvre légère, se dessèchent le troisième jour, sans avoir passé par l'état de suppuration, et dont la marche est régulière. Les croûtes qui résultent de la dessiccation, laissent souvent des signes sur la peau. On observe quatre temps ou périodes dans cette maladie:

» 1°. L'*ébullition* ou *fermentation;* elle est indiquée par une fièvre d'un ou deux jours au plus;

» 2°. L'*éruption.* Les rougeurs qui paraissent sur la peau sont plus larges, les boutons plus gros que dans la petite-vérole; ils sont mous à la superficie et comme détachés de la peau.....

» 3°. La *transsudation* est l'effet d'un jour tout au plus;

§. V. *Opération de l'inoculation.*

On peut faire l'opération sur l'un des deux bras ou sur tous les deux. La piqûre ou incision doit être faite à la partie moyenne antérieure (à l'endroit où l'on a coutume de faire les cau-

---

elle se passe sans fièvre; la rougeur autour de la vésicule disparaît totalement.

» 4°. A la fin du troisième ou quatrième jour au plus, la vésicule affaissée ne présente plus qu'une inégalité croûteuse; pour l'ordinaire elle est entièrement séchée en peu de jours, et se sépare de l'épiderme sans fièvre et sans autre crise. La séparation des écailles de la vésicule se fait plus ou moins promptement; et si la lymphe a de l'âcreté, elle corrode et donne lieu à des signes ou marques qui subsistent le reste de la vie. Il a été démontré que la vraie petite-vérole a une marche différente de la variolette. En effet, l'une de ces deux maladies ne peut tenir lieu de l'autre; chacune d'elles est pour elle seule le préservatif contre la récidive. L'épidémie de la variolette observée à Bâle en 1712 par Juinger, en caractérisant cette maladie, prouve qu'elle est toute autre que la petite-vérole qui, dans la même année (en automne), attaqua sans exception tous les enfants qui le printemps précédent avaient eu la variolette; elle fut mortelle pour un grand nombre, tandis que la variolette n'en avait fait périr aucun. »

(*Traité complet de la petite-vérole*, page 349.)

(*Note du traducteur.*)

tères); elle ne doit être que très superficielle et pénétrer l'épiderme seulement; car si la peau est trop déchirée, il peut s'y former un ulcère, qui pourrait faire gonfler les glandes de l'aisselle. Depuis que la nouvelle manière d'inoculer est en usage (elle consiste, comme on sait, à faire la piqûre sans déchirer la peau), on a rarement entendu parler d'accidents tels que les inflammations et les abcès, que l'ancienne méthode faisait quelquefois naître.

Le docteur Dimsdale dit que parmi quinze cents malades il n'en vit qu'un qui eût une suppuration de ce genre; c'était un enfant qui antérieurement avait eu au bras un ulcère, mais qui s'était desséché.

Quant à ce qui concerne la nourriture, l'air et l'exercice, depuis l'époque de l'opération jusqu'au commencement de la fièvre éruptive, tous les praticiens savent ce qu'ils ont à prescrire à cet égard; je puis donc me dispenser d'en parler ici.

§. VI. *Symptômes et traitement de la maladie.*

Si vingt-quatre heures après l'inoculation il se manifeste quelque démangeaison, on peut être sûr que l'opération aura l'effet désiré, et qu'il s'ensuivra une petite-vérole très douce. Le

premier et le second jour on ne voit encore rien au bras, la piqûre paraît même s'être fermée; mais vers le troisième ou quatrième jour, on peut apercevoir, en touchant, une petite éruption.

Les symptômes de la fièvre éruptive paraissent généralement vers le huitième jour, et l'éruption n'a pas lieu avant le neuvième ni après le onzième jour depuis l'opération. La fièvre éruptive doit être traitée par de doux purgatifs salins. Pour les enfants, je prescris communément la mixture saline ou le nitre avec la rhubarbe, et celle-ci en quantité suffisante pour faire aller le malade à la selle deux ou trois fois par jour, jusqu'à ce que la fièvre éruptive soit passée; la rhubarbe agira moins si elle est unie au nitre ou à la mixture saline. Si on remarque des nausées et des maux d'estomac, on donnera un doux émétique d'ipécacuanha, préférable dans cette période de la maladie aux émétiques d'antimoine. On prescrira la diète antiphlogistique avec des potions rafraîchissantes, telles que le petit-lait clarifié et surtout le grand air (1). Par

(1) « Quelque répugnance qu'on sente à marcher et à s'exposer au froid, on doit absolument la vaincre; et s l'accablement est tel que le malade ne puisse pas se servir

ces moyens, on diminue la violence des symptômes inflammatoires, et on parvient à les faire disparaître dans l'intervalle d'un ou deux jours.

Une fois la fièvre éruptive avec ses symptômes alarmants disparue, et le malade reprenant visiblement ses esprits et son état de santé ordinaire, un plus long emploi de médecines deviendrait inutile : on se bornera alors à prescrire des mets légers et nourrissants, des potions rafraîchissantes et la communication avec le grand air : on aura soin de tenir le ventre du malade libre.

Voilà ce qu'il y a à observer pendant tout le temps de l'inoculation : la nature de la maladie même n'en exige pas davantage (1).

---

de ses jambes, il faut le porter en plein air, et tâcher de le faire avancer quelques pas, en le soutenant par-dessous les bras. La violence qu'on lui fait est amplement compensée par le soulagement qu'il en reçoit.» (*Traité complet de la Petite-Vérole.*) Dimsdale, Goetz, Sydenham, Vanswieten, Tissot, recommandent tous fortement le grand air. (*Note du traducteur.*)

(1) On peut consulter, pour les plus amples détails du traitement de la petite-vérole, le *Traité de la nouvelle méthode d'inoculation*, par Dimsdale ; le *Traité de la Petite-Vérole*, par Goetz, Paris, 1790 chez Croullebois ; le *Traité* de M. Vieurseux ; les *Mémoires* de

Avant de terminer mes observations sur l'inoculation, je m'occuperai à examiner et à bien établir la grande différence qui existe entre la petite-vérole naturelle et celle produite par l'inoculation : je n'aurai pas de peine à démontrer que la petite-vérole naturelle est une maladie maligne et dangereuse, suivie des résultats d'une nature affligeante ; tandis que l'inoculation est une maladie douce, simple, qui ne produit jamais de suites fâcheuses lorsqu'elle est bien dirigée. La petite-vérole naturelle au contraire attaque et exerce ses ravages dans toutes les saisons, dans tous les âges, dans les circonstances les plus défavorables, et doit être considérée comme une des plus dangereuses maladies qui affligent l'humanité.

L'inoculation peut se faire dans la saison la plus favorable de l'année, à tout âge et dans les circonstances les plus favorables pour la santé et la constitution de l'individu, ce qui contribue toujours à rendre la maladie encore plus douce et plus bénigne. Dans la petite-vérole naturelle, la fièvre éruptive avec les symptômes

---

MM. Maret et de la Condamine ; l'*Encyclopédie*, les ouvrages de MM. Hoffmann de Munster, de Butini, et autres. (*Note du traducteur.*)

qui l'accompagnent sont très violents pendant trois ou quatre jours, et ils continuent, en général, pendant le cours de la maladie.

Dans l'inoculation, la fièvre éruptive est douce et n'a lieu qu'un jour ou deux.

La petite-vérole naturelle est souvent accompagnée d'une espèce de fièvre putride durant tout le cours de la maladie, ce qui la rend encore plus dangereuse.

L'inoculation n'est accompagnée de la fièvre que bien rarement, après le premier ou le second jour, et est fort douce.

Dans la petite-vérole naturelle, la tête se trouve fortement attaquée; le délire, la stupeur..... s'en emparent pendant quelques jours et même durant toute la maladie.

Un faible délire a quelquefois lieu dans l'inoculation, au commencement de la fièvre éruptive; mais il ne dure guère plus d'un jour.

La petite-vérole naturelle attaque aussi la poitrine, produit des inflammations dans les poumons, surtout dans la plus forte crise de la maladie.

Rien de tout cela n'a lieu dans l'inoculation.

La petite-vérole naturelle occasionne des taches pourprées, une urine sanguinolente, des écoulements de sang par le nez, les yeux et

presque toutes les parties du corps (comme je l'ai vu souvent pendant que j'étais à l'hôpital), et elle change tout le corps en une masse dégoûtante, dont l'horreur ne cesse souvent qu'avec la vie.

Tous ces sypmtômes sont étrangers à l'inoculation.

La petite-vérole naturelle dérange souvent la constitution, produit la consomption, la fièvre hectique, frappe les yeux de cécité et fait naître des dépôts glandulaires et des scrophules.

L'inoculation, loin de déranger la constitution, la fortifie, comme tous les parents doivent en convenir, et elle prévient tous les affreux symptômes, triste cortège de la précédente.

Dans la petite-vérole naturelle, les cas de grand danger sont dans le rapport de un à trois.

Dans l'inoculation, ce rapport n'est que de un à cent, et cela dépend encore des circonstances particulières dont on peut, je pense, prévenir le danger.

Dans la petite-vérole naturelle, il en meurt un sur cinq ; et même suivant d'autres calculs, un sur quatre.

Dans l'inoculation, il n'en meurt pas plus d'un sur mille ; et plus souvent les cas de mortalité sont encore plus rares, ce dont on peut

se convaincre, en comparant les divers rapports qui en ont été faits par des hommes sensés et impartiaux (1).

C'est dans l'*Histoire de la Santé*, par le docteur Kenzic, médecin très expérimenté, que l'on trouve un aperçu exact et vrai de tous les avantages de la petite-vérole inoculée sur la naturelle. J'y renvoie mes lecteurs, en me contentant d'en extraire quelques idées qui compléteront ce que je viens de dire sur cette matière.

Quelque grands et nombreux, dit M. Kenzic, que soient les dangers qui accompagnent

---

(1) « Si l'on pouvait, dit M. Goetz, calculer tous les évènements de ce genre depuis 1763, époque de la méthode Suttonienne, les résultats seraient bien plus satisfaisants encore. On a une preuve frappante des progrès de cette nouvelle méthode dans l'hôpital d'inoculation établi à Irkutuh en Sibérie par l'ordre de Catherine II, impératrice de Russie. En 1778, on inocula dans cet hôpital 5749 personnes, et il n'en mourut que 5, ce qui est 1 sur 1159; et ce qui est d'autant plus étonnant que dans ce climat, presque toujours glacé, la petite-vérole naturelle y est si dangereuse qu'elle fait périr ordinairement un tiers des malades. »

(*Traité de la Petite-Vérole*, page 86.)

la petite-vérole naturelle, l'inoculation sait nous en garantir totalement.

La contagion peut atteindre des corps faibles ou désorganisés qui, en aucune manière, ne sont disposés à la recevoir; elle peut les attaquer dans une saison ou extrêmement chaude ou extrêmement froide; elle peut se communiquer par une espèce de petite-vérole imprégnée du virus le plus actif; elle peut subitement faire ses ravages parmi les hommes, surtout dans les villes maritimes, lorsqu'elle se manifeste d'une espèce dangereuse; elle peut nous surprendre immédiatement après des excès de volupté, d'intempérance; elle peut même saisir aussi le malheureux dont la sobriété entretient la vie languissante. Eh bien! tout ce qu'elle a de dangereux dans ces circonstances, disparaît lorsqu'on se la fait inoculer.

L'inoculation, une des plus grandes découvertes que l'on ait faites dans la médecine, un des plus grands bienfaits qui aient été accordés à l'humanité, a sauvé et sauvera une foule de personnes de la difformité ainsi que de la mort. Quels coups funestes la petite-vérole naturelle ne porte-t-elle pas à la beauté! Combien de charmes, combien de traits délicats n'a-t-elle pas flétris! Voyez au contraire l'effet de l'inocula-

tion ; à peine laisse-t-elle des traces légères, quand même la figure aurait été couverte de pustules ; jamais on n'entend parler dans la petite-vérole artificielle de maladies cruelles ou d'accidents funestes ? C'est elle, c'est l'inoculation qui prévient la destruction dans les villes et dans les villages exposés au fléau de la contagion épidémique ; c'est elle qui fait cesser la terreur qui saisissait autrefois les familles à son approche, terreur qui répandait la consternation et le deuil sur la surface de la terre. Le matelot sur son vaisseau, le soldat au milieu d'une marche pénible et dépourvu de toutes les commodités de la vie, s'il a éprouvé les bienfaits de l'inoculation, ne craindra plus la petite-vérole et ses résultats, d'autant plus terribles que sa position ne lui offrirait que peu d'espoir d'en pouvoir tempérer la violence par un traitement convenable.

Le docteur Buchan observe très judicieusement que ceux qui n'ont pas eu la petite-vérole sont non seulement malheureux, parce que d'un moment à l'autre ils doivent s'attendre à en être atteints, mais qu'ils ne sont pas même propres à s'acquitter de charges très utiles et importantes. Il y a même peu de personnes qui voudraient prendre un domestique qui n'aurait

pas eu la petite-vérole ; le ministre d'église, le médecin, le chirurgien.... comment peuvent-ils assister les malades attaqués de ce mal, quand ils ne l'ont pas eu eux-mêmes? Que dirai-je de la déplorable situation d'une femme qui se marie sans avoir eu la petite-vérole ? Espérera-t-elle vivre lorsque cette maladie la saisit dans le moment où elle vient de devenir mère? Son nouveau-né, objet de sa tendresse, comment peut-il, dans sa grande faiblesse, opposer de la résistance aux ravages de ce fléau destructeur, qui moissonne sans distinction tout ce qui se trouve sous sa faux meurtrière? J'ai vu souvent une tendre mère et son enfant descendre dans la même tombe, tous deux victimes de la petite-vérole. Ah! que les parents se rendent coupables, lorsqu'ils négligent ou lorsqu'ils refusent de faire inoculer leurs enfants de bonne heure! Puisque la petite-vérole est devenue depuis long-temps une maladie épidémique dans la plus grande partie du monde connu, nous n'avons, on le sait, aucun autre moyen pour arrêter ses ravages, que l'inoculation; c'est la seule arme qui soit dans notre pouvoir pour combattre cette maladie.

J'ai souvent entendu dire qu'il serait à désirer qu'on pratiquât universellement cette méthode avantageuse. Rien de plus raisonnable

sans doute que d'établir un plan pour rendre l'usage de l'inoculation général, et de sauver par ce moyen la vie au quart de la génération actuelle. Mais, il faut en convenir, les obstacles qu'il y aurait à vaincre avant de pouvoir songer à le mettre en exécution, sont très nombreux. Le premier pas qu'il y aurait à faire pour arriver à ce noble but, serait de vaincre les préjugés d'une partie du clergé, qui s'y oppose; et lorsqu'il a été question d'inoculer à l'espèce humaine une maladie des animaux, on a vu ce même clergé s'enthousiasmer, prôner et recommander une méthode si dangereuse, qu'il ne pouvait pas encore connaître. Après cela, ne doit-on pas gémir sur l'inconséquence de ces hommes, qui devraient nous donner l'exemple de la prudence et de la sagesse? Mais il est encore temps de réparer en partie le mal qu'ils ont pu faire sans le vouloir; qu'ils emploient le même zèle, les mêmes moyens de persuasion dont ils ont usé pour la vaccine, à faire voir à leurs paroissiens les avantages incontestables de l'inoculation variolique; qu'ils ne se contentent pas de la recommander, qu'ils commencent par la pratiquer eux-mêmes dans leurs familles, afin d'en donner l'exemple (1). Au-

(1) Je dois avouer que sur ce point je ne puis être de

cune classe de la société n'a plus d'influence que le clergé sur l'esprit du peuple, souvent imbu des préjugés les plus absurdes ; qu'il tâche donc de faire comprendre à la basse classe que rien n'est plus dangereux que de s'opposer à l'inoculation variolique par un esprit de contradiction, ou par un préjugé dénué de tout fondement ; qu'il démontre aux gens du peuple qu'ils ne doivent point négliger un moyen si facile à pratiquer, si heureux dans ses résultats, pour éloigner de leurs enfants les dangers de la petite-vérole, en choisissant un moment favorable pour aller au-devant de cette cruelle maladie. Quant aux gens du monde, surtout dans les grandes villes, il faut d'autres moyens(1)

---

l'avis de l'auteur. Les devoirs et les fonctions d'un ministre des autels ne sont et ne doivent pas être ceux d'un médecin ni d'un chirurgien. Abstraction faite de l'importance des opérations médicales, qui ne peuvent être faites sans danger que par les hommes qui en ont fait leur profession, il est encore contre toute convenance de voir exercer cet état par un membre de l'église revêtu de la charge d'enseigner au peuple la parole de Dieu : *Quem religio et lex ecclesiastica à medicinæ functione ablegavit. Statut. coll. med. Londinensicum.*

(Note du traducteur.)

(1) On peut encore lire sur ce sujet les *Observations*

pour persuader cette multitude, même sur les choses les plus utiles; la mode y domine tout, et la mode y est le premier moteur de tout ce qui s'y fait; elle influe même sur l'opinion publique, et la change à son gré. Nous en avons un exemple frappant dans l'introduction de la vaccine; dès que la mode s'en fût mêlée, il ne fut plus question ni de recherches, ni de raisonnements pour ou contre cette nouvelle inoculation, il fallut se faire vacciner et prôner la vaccine comme une découverte sublime.

Si cependant la partie la plus éclairée du public, pénétrée des dangers de ce système et des avantages de l'ancienne inoculation, prenait à cœur le bien de l'humanité, et qu'elle s'opposât avec énergie à la propagation de la

---

de M. Daniel Sutton, à qui nous devons beaucoup pour le perfectionnement de la vraie méthode d'inoculer. Je renvoie aussi aux ouvrages de MM. Buchan, Mead, Dimsdale, Glass, Watts et Chandler. Je regrette infiniment de ne pas pouvoir encore ajouter à cette liste le nom du docteur Woodville, qui a publié son *Histoire de l'inoculation depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, avec la promesse de donner la suite sous peu de temps; mais jusqu'ici nous n'avons pas encore eu le plaisir de le voir s'acquitter de cette promesse.

vaccine, j'ose me flatter que son exemple ne laisserait pas que d'en imposer à la multitude, si avide de nouveautés, et la ramènerait aux principes sains et raisonnables qui ont guidé nos anciens praticiens, pour s'opposer aux ravages de la petite-vérole. C'est donc aux gens sensés que je m'adresse, c'est à leur jugement que je soumets ces réflexions, persuadé qu'ils en sentiront l'importance, et que loin de se laisser encore entraîner par la torrent de l'opinion publique ou de la mode, ils leur opposeront le bon sens, la raison et l'expérience.

FIN.

Mais il a cru devoir sacrifier ces c
dérations particulières à l'amour du
public et de la vérité.

L'approbation générale qu'ont
nue les deux premières éditions,
gagé l'auteur à publier la troisièm
doutant pas que les amis de l'hun
ne continuent à donner à ses rais
ments toute l'attention nécessaire.

On a comparé les prétendus avan
de la vaccine avec ceux de l'inocul
éprouvés par une *longue* expérien
les conclusions tirées de ce parallèl
un appel solennel, non aux pas
mais à la raison et au jugement d
ceux qui sont capables de réflexion
espère que les faits authentiques e
futables que l'on citera, ne lais
plus de doute à tout homme imp
L'énumération de plus de cinq ce
particuliers, prouvera suffisamme
non seulement la vaccine n'est po
préservatif contre la petite-vérole
encore qu'elle amène avec elle plu